



PAR COURRIEL

Le 13 août 2025

**Objet : Demande d'accès aux documents - Décision**

V/Réf. : Subventions en lien avec les violences sexuelles

N/Réf. : BSM-2025-005347

Bonjour,

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après nommée « Loi sur l'accès »), nous avons traité votre demande d'accès reçue le 30 juillet 2025, laquelle se lit comme suit :

[...] nous désirons obtenir une copie de toute information ou tout document, peu importe le format (papier, électronique ou autre) concernant l'octroi de financement, subventions ou assistance financière de la part du Gouvernement du Québec, dont le ministère de la justice (« Sommes »), à Juripop ou à tout autre organisme ou à tout cabinet d'avocats ou à tout avocat pour mener des actions ou fournir des services, peu importe la nature, en lien avec les violences sexuelles (« Objet ») et ce, entre le 1er janvier 2017 jusqu'à ce jour (« Période visée »).

Plus particulièrement, mais de manière non limitative, nous souhaitons obtenir :

1. Le montant des Sommes reçues par Juripop en lien avec l'Objet pour chacune des années comprises dans la Période visée et en vertu de quels programme(s), fonds ou enveloppe(s);
2. La liste de tous les organismes – autre que Juripop – ayant reçu des Sommes en lien avec l'Objet, de même que, pour chacun d'eux, le montant des Sommes ainsi

reçues pour chacune des années comprises dans la Période visée et en vertu de quels programme(s), fonds ou enveloppe(s);

3. La liste de tous les cabinets d'avocats ou avocats sur une base individuelle, à l'exclusion des avocats salariés de la Commission des services juridiques (employés de l'aide juridique), ayant reçu des Sommes en lien avec l'Objet, de même que, pour chacun d'eux, le montant des Sommes ainsi reçues pour chacune des années comprises dans la Période visée et en vertu de quels programme(s), fonds ou enveloppe(s). [...].

(Transcription intégrale)

## **Décision**

Nous donnons partiellement suite à votre demande. En effet, vous trouverez ci-joint les listes demandées aux points 1 et 2 de votre demande (Juripop ; organismes autre que Juripop).

Conformément à l'article 13 de la Loi sur l'accès, vous pouvez accéder aux Subventions versées à même le budget discrétionnaire du ministre de la Justice, pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 à l'adresse suivante : [Subventions versées à même le budget discrétionnaire du ministre de la Justice | Gouvernement du Québec](#). Pour les années antérieures, vous pouvez consulter le site archivé du ministère de la Justice par le biais de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et changer les dates en haut de la page pour sélectionner les années souhaitées à l'adresse suivante : [Subventions versées à même le budget discrétionnaire du ministre - Ministère de la justice](#).

Veuillez noter que le ministère de la Justice ne détient pas de document en lien avec le point 3 de votre demande (cabinets d'avocats). La Loi sur l'accès ne porte que sur des documents détenus par un organisme public (article 1).

Vous trouverez ci-joint copie des articles de loi sur lesquels se fonde notre décision.

## **Recours**

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (articles 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Émilie Guiraud, avocate  
Responsable substitut de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. 3

Chapitre A-2.1

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR  
LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**CHAPITRE I**

**APPLICATION ET INTERPRÉTATION**

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

---

1982, c. 30, a. 1.

[...]

13. Le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et ayant fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion s'exerce par consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance ou par l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter ou de se le procurer là où il est disponible.

De même, le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et devant faire l'objet d'une publication ou d'une diffusion dans un délai n'excédant pas six mois de la demande d'accès, s'exerce par l'un ou plusieurs des moyens suivants:

- 1° la consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance;
- 2° l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter là où il est disponible ou de se le procurer lors de sa publication ou de sa diffusion;
- 3° le prêt du document, à moins que cela ne compromette sa publication ou sa diffusion.

Le présent article ne restreint pas le droit d'accès à un document diffusé conformément à l'article 16.1.

---

1982, c. 30, a. 13; 1990, c. 57, a. 5; 2001, c. 32, a. 83; 2006, c. 22, a. 7.

[...].

## AVIS DE RECOURS

### RÉVISION DEVANT LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION

#### a) POUVOIR

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (article 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### QUÉBEC

525, boulevard René-Lévesque Est  
Bureau 2.36  
Québec (Québec) G1R 5S9  
Tél. : 418 528-7741  
Numéro sans frais : 1 888 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

#### MONTRÉAL

2045, rue Stanley  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H3A 2V4  
Tél. : 514 873-4196  
Numéro sans frais : 1 888 528-7741  
Télécopieur : 514 844-6170

#### b) MOTIFS

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un enregistrement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) DÉLAIS

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (article 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (article 135).

## **APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC**

### **a) POUVOIR**

L'article 147 de la Loi sur l'accès stipule qu'une personne directement intéressée peut interjeter appel sur toute question de droit ou de compétence, devant le juge de la Cour du Québec, de la décision finale de la Commission, y compris une ordonnance de la Commission rendue au terme d'une enquête, ou, sur permission d'un juge de cette Cour, d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

### **b) DÉLAIS ET FRAIS**

L'article 149 de la Loi sur l'accès stipule que l'appel est formé par le dépôt auprès de la Cour du Québec d'un avis à cet effet précisant les questions de droit ou de compétence qui devraient être examinées en appel.

L'avis d'appel doit être déposé au greffe de la Cour du Québec dans les 30 jours qui suivent la date de la réception de la décision finale par les parties.

### **c) PROCÉDURE**

Selon l'article 151 de la Loi sur l'accès, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les 10 jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

Le secrétaire de la Commission transmet au greffe, pour tenir lieu de dossier conjoint, un exemplaire de la décision contestée et les pièces de la contestation.

# Ministère de la Justice

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020



## Renseignements particuliers de l'opposition officielle

Justice  
Québec 

Avril 2019  
Document préparé par  
le Service de la gestion budgétaire et financière

- P.21**    **POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2018-2019 :**
- A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;  
B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;  
C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.

FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.

**MINISTÈRE**

**PROGRAMME :** PROGRAMME LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE  
**MONTANT GLOBAL VERSÉ EN 2018-2019 :** 569 000 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DE LA SOUS-MINISTRE

| PROJET(S)                                                                                                                                                                  | BÉNÉFICIAIRE                                                        | MONTANT ACCORDÉ |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------|
| « SELFIE »                                                                                                                                                                 | MAINS BSL                                                           | 20 000 \$       |
| EPSILON                                                                                                                                                                    | ASSOCIATION DES GAIS ET LESBIENNES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN       | 20 000 \$       |
| S'ADAPTER, C'EST PRIMAIRE ! LA DÉMYSTIFICATION DE L'HOMOSEXUALITÉ ET DE LA BISEXUALITÉ ADAPTÉE POUR LE PRIMAIRE 3 <sup>E</sup> CYCLE                                       | GRIS-QUÉBEC                                                         | 28 000 \$       |
| ENSEMBLE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE                                                                                                                             | GRIS MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC                                      | 24 000 \$       |
| CAPSULES VIDÉO : LA MINUTE LESBIENNE                                                                                                                                       | CENTRE DE SOLIDARITÉ LESBIENNE                                      | 25 000 \$       |
| TRANS-FORMER LE DISCOURS : LUTTER CONTRE LA TRANSPHOBIE MÉDIATIQUE UN ARGUMENT À LA FOIS                                                                                   | CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT                                              | 8 000 \$        |
| BONJOUR SAM : SENSIBILISER LES JEUNES PAR LE JEU                                                                                                                           | ENFANTS TRANSGENRES CANADA                                          | 48 000 \$       |
| DIVERSITÉ SEXUELLE ET CONSENTEMENT – TOURNÉE EN RÉGIONS, Y COMPRIS DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES                                                                        | ENSEMBLE POUR LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ                            | 30 000 \$       |
| ATELIERS DE DANSE SUR L’AFFIRMATION DE SOI ET LES STÉRÉOTYPES DE GENRE POUR UNE COMMUNAUTÉ SANS VIOLENCE                                                                   | ÉVÉNEMENTS PRIMA DANSE                                              | 29 000 \$       |
| DEVENIR UN MILIEU DE TRAVAIL ALLIÉ DES PERSONNES LGBT                                                                                                                      | FONDATION ÉMERGENCE                                                 | 36 000 \$       |
| DEVOIR DE MÉMOIRE : ÉTABLIR DES PONTS INTERGÉNÉRATIONNELS POUR LA COMMUNAUTÉ LGBTQ                                                                                         | FONDATION ÉMERGENCE                                                 | 18 000 \$       |
| MENTORAT LGBTQ2+                                                                                                                                                           | GRAND FRÈRES GRANDES SŒURS DU GRAND MONTRÉAL                        | 20 000 \$       |
| DÉMYSTIFIER LA DIVERSITÉ DE GENRE, ÇA COMMENCE À L'ÉCOLE                                                                                                                   | GRIS-MONTRÉAL, EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT      | 47 000 \$       |
| L'EMPOWERMENT DES FEMMES LGBTQ+                                                                                                                                            | RÉSEAU DES LESBIENNES DU QUÉBEC                                     | 48 000 \$       |
| DE L'INTIMITÉ À LA SOCIÉTÉ : POUR UNE RECONNAISSANCE DE LA SEXUALITÉ DES PERSONNES ÂÎNÉES LGBTQ+                                                                           | REVUE SEXOLOGIQUE <i>LES 3 SEX*</i>                                 | 50 000 \$       |
| DES MILIEUX SCOLAIRES EN TERRITOIRES RURAUX PLUS OUVERTS ET PLUS SÉCURITAIRES POUR LA JEUNESSE ALLOSEXUELLE EN OUTAOUAIS                                                   | JEUNESSE IDEM                                                       | 10 000 \$       |
| J'AI MES DROITS                                                                                                                                                            | COALITION D'AIDE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | 35 000 \$       |
| CRÉATION DU RÉSEAU DES PAIRS AIDANT.ES OU COMMENT INTERVENIR DANS LES SITUATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES AU SEIN DES COMMUNAUTÉS LGBTQ+ DE LA GASPÉSIE-ÎLES DE-LA-MADELEINE | ASSOCIATION LGBTQ+ BAIE DES CHALEURS                                | 44 000 \$       |
| PROGRAMME D'INCLUSION, D'ÉDUCATION ET D'ACTION POUR LES LAVALLOISES DE LA COMMUNAUTÉ LGBTQIA2S+                                                                            | CENTRE DES FEMMES DE LAVAL                                          | 14 000 \$       |
| REVUE SPORADIQUE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LA COMMUNAUTÉ LGBT                                                                                             | SPHÈRE SANTÉ SEXUELLE GLOBALE (SIDA-VIE LAVAL)                      | 15 000 \$       |

**PROGRAMME :** MESURES POUR LES AUTOCHTONES – SUBVENTIONS DIVERSES  
**MONTANT GLOBAL :** 1 251 800 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES, LÉGISLATIVES ET DE L'ACCÈS À LA JUSTICE

| PROJETS FINANCÉS                                                                                                 | BÉNÉFICIAIRES                                                                                 | MONTANT ACCORDÉ |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE EN MILIEU INNU                                                                             | REGROUPEMENT MAMIT INNUAT                                                                     | 70 000 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE EN MILIEU INUIT                                                                            | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                                                               | 300 000 \$      |
| MISE EN OEUVRE DU PROJET DE LOI 113                                                                              | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                                                               | 100 000 \$      |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – SYSTÈME D'INTERVENTION D'AUTORITÉ ATIKAMEKW ET PROJET DE JUSTICE COMMUNAUTAIRE ATIKAMEKW | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                                                                | 107 500 \$      |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KAHNAWAKE                                                                                | MOHAWKS OF KAHNAWAKE                                                                          | 52 500 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – AKWESASNE                                                                                | MOHAWKS OF AKWESASNE                                                                          | 23 575 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KAWAWACHIKAMACH                                                                          | NATION NASKAPI DE KAWAWACHIKAMACH                                                             | 22 500 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – OPITCIWAN                                                                                | BANDE DES ATIKAMEKWS D'OPITCIWAN                                                              | 27 730 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KITIGAN ZIBI                                                                             | KITIGAN ZIBI ANISHINABEG                                                                      | 35 000 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN À MONTRÉAL                                                                 | CENTRE DE JUSTICE DES PREMIERS PEUPLES DE MONTRÉAL                                            | 37 500 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN VAL-D'OR                                                                   | CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR                                                        | 70 000 \$       |
| PROJET D'INFORMATION JURIDIQUE                                                                                   | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | 100 000 \$      |
| MISE EN OEUVRE DU PROJET DE LOI 113                                                                              | GOVERNEMENT DE LA NATION CRIE                                                                 | 75 000 \$       |
| MISE EN OEUVRE DU PROJET DE LOI 113                                                                              | CONSEIL DES MONTAGNAIS DE NATASHQUAN                                                          | 25 000 \$       |
| RENCONTRE REGROUPANT LES DIVERS REPRÉSENTANTS DES INITIATIVES DE JUSTICE COMMUNAUTAIRE                           | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | 20 000 \$       |
| TENUE DE SÉMINAIRES RÉGIONAUX – ENJEUX JUSTICE                                                                   | REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONE DU QUÉBEC                                        | 20 000 \$       |

**PROGRAMME :** PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES  
**MONTANT GLOBAL :** 1 371 600 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES, LÉGISLATIVES ET DE L'ACCÈS À LA JUSTICE

| PROJETS FINANCÉS            | BÉNÉFICIAIRES                                  | MONTANT ACCORDÉ |
|-----------------------------|------------------------------------------------|-----------------|
| CONSEILLERS PARAJUDICIAIRES | SERVICES PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES DU QUÉBEC | 1 371 600 \$    |

**PROGRAMME:** COORDINATION EN MATIÈRE DE JUSTICE  
**MONTANT GLOBAL :** 230 000 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES, LÉGISLATIVES ET DE L'ACCÈS À LA JUSTICE

| PROJETS FINANCÉS                                                   | BÉNÉFICIAIRES                                                                                 | MONTANT ACCORDÉ |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                       | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | 95 000 \$       |
| POSTE DE COORDONNATRICE EN MATIÈRE DE JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE | FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.                                                             | 60 000 \$       |
| POSTE DE COORDONNATRICE EN MATIÈRE DE JUSTICE                      | REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONE DU QUÉBEC                                        | 75 000 \$       |

FONDS ACCÈS JUSTICE

PROGRAMME : PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER L’ACCÈS À LA JUSTICE  
MONTANT GLOBAL : 471 500 \$  
DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJETS FINANCÉS              | BÉNÉFICIAIRES                                                                       | MONTANT ACCORDÉ |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| ACCÈS JUSTICE - MONTRÉAL      | 7 À NOUS MEMBRE CERCLE NŒUDS ET CONFLIT                                             | 21 000 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – MONTRÉAL      | INSTITUT PACIFIQUE                                                                  | 29 400 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – RIMOUSKI      | JUSTICE ALTERNATIVE DE L’EST                                                        | 15 000 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – GRANBY        | JUSTICE ALTERNATIVE ET MÉDIATION                                                    | 10 000 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – SOREL-TRACY   | JUSTICE ALTERNATIVE PIERRE-DE-SAUREL                                                | 15 000 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – LAVAL         | MESURES ALTERNATIVES JEUNESSE LAVAL                                                 | 33 040 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – MONTRÉAL      | MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE INC.                                                       | 34 300 \$       |
| ACCÈS JUSTICE - LOUISEVILLE   | RESSOURCES ALTERNATIVES MASKINONGÉ                                                  | 15 000 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – MONTRÉAL      | ACEF CENTRE DE MONTRÉAL (OPTION CONSOMMATEUR)                                       | 33 390 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – CHICOUTIMI    | ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE, SAGUENAY (SANTÉ MENTALE ET AUTOCHTONE | 17 500 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – MONTRÉAL      | CENTRE INTERLIGNE                                                                   | 17 500 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – MONTRÉAL      | CLINIQUE NOVALEX                                                                    | 28 000 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – MONTRÉAL      | COMITÉ DE LOGEMENT DE LA PETITE PATRIE                                              | 34 440 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – MONTRÉAL      | DÉCLIC, INITIATIVES POUR LA FORMATION ET L’EMPLOI DES JEUNES                        | 17 500 \$       |
| ACCÈS JUSTICE - MONTRÉAL      | JUSTICE À DOMICILE                                                                  | 17 150 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – DRUMMONDVILLE | REFUGE LA PIAULE DU CENTRE DU QUÉBEC INC.                                           | 13 790 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – QUÉBEC        | L’AUTONHOMMIE CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE QUÉBEC INC.           | 21 980 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – MONTRÉAL      | CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC                                               | 35 000 \$       |
| ACCÈS JUSTICE – SHAWINIGAN    | CENTRE ROLAND-BERTRAND                                                              | 28 000 \$       |
| ACCÈS JUSTICE - MONTRÉAL      | CLINIQUE JURIDIQUE MILE-END                                                         | 34 510 \$       |

PROGRAMME : SOUTIEN FINANCIER AUX CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ ET AUTRE ORGANISME D’INFORMATION JURIDIQUE  
MONTANT GLOBAL : 3 407 216 \$  
DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJETS FINANCÉS                                    | BÉNÉFICIAIRES                     | MONTANT ACCORDÉ |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------|
| FINANCEMENT DE BASE – BAS-SAINT-LAURENT             | CJP BAS-SAINT-LAURENT             | 278 665 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – CAPITALE-NATIONALE            | CJP QUÉBEC                        | 452 124 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – MONTRÉAL                      | CJP GRAND-MONTRÉAL                | 454 184 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – OUTAOUAIS                     | CJP OUTAOUAIS                     | 355 942 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN       | CJP SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN       | 321 886 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE | CJP GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE | 296 907 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – NORD-DU-QUÉBEC                | CJP NUNAVIK (MOCIÉTÉ MAKIVIK)     | 398 387 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – CÔTE-NORD                     | CJP CÔTE-NORD                     | 265 470 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – MONTÉRÉGIE                    | CJP MONTÉRÉGIE                    | 424 457 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – MAURICIE                      | CJP MAURICIE                      | 109 194 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE – MONTRÉAL                      | ÉDUCALOI                          | 50 000 \$       |

FONDS D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS

PROGRAMME : PROGRAMME DE SUBVENTION POUR FAVORISER LA RECHERCHE, L’INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION EN MATIÈRE D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS

MONTANT GLOBAL : 1 750 000 \$

DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : BAVAC

| PROJETS FINANCÉS                                                                                                     | BÉNÉFICIAIRES                                                                                          | MONTANT ACCORDÉ |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| RECHERCHE VISANT L’ÉVALUATION DU PROGRAMME À L’INTENTION DES TÉMOINS MINEURS                                         | CAVAC DE L’OUTAOUAIS                                                                                   | 67 150 \$       |
| FACILITER L’ACCÈS À LA JUSTICE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS QUI CONTESTENT UNE DÉCISION EN MATIÈRE D’INDEMNISATION | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES                                                              | 67 841 \$       |
| DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES SENSIBLES AUX TRAUMAS DE NATURE SEXUELLE DANS LE CONTEXTE DE SOINS PÉRINATAUX             | UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES                                                                  | 40 213 \$       |
| DÉVELOPPEMENT D’UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE D’AGRESSIONS SEXUELLES POUR JEUNES DE 6 À 11 ANS          | CENTRE DE PRÉVENTION ET D’INTERVENTION POUR LES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE                          | 53 272 \$       |
| DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES                                                      | CAVAC DE L’ABITIBI-TÉMISCAMINGUE                                                                       | 14 580 \$       |
| HOMMES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE EN ENFANCES : RÉALITÉS, BESOINS ET SERVICES                                     | UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL                                                                        | 107 000 \$      |
| PROJET À’CORPS                                                                                                       | L’UNITÉ D’INTERVENTION MOBILE L’ANONYME INC.                                                           | 96 739 \$       |
| UN MEILLEUR SOMMEIL POUR UNE MEILLEUR RÉSILIENCE : SUIVI À LONG TERME                                                | UNIVERSITÉ LAVAL                                                                                       | 75 192 \$       |
| LES EXPÉRIENCES DES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE DANS LES PROGRAMMES DE JUSTICE RÉPARATRICE AU QUÉBEC               | UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL                                                                                 | 111 134 \$      |
| CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA LOI DU SILENCE                                                                    | CALACS L’ESPOIR DES ÎLES                                                                               | 64 295 \$       |
| METTRE UN TERME À LA CYBERVIOLENCE POUR NOS JEUNES!                                                                  | CENTRE D’EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT                                                 | 91 580 \$       |
| #MOIAUSSI : AU-DELÀ D’UN MOUVEMENT                                                                                   | CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP                                                                             | 49 500 \$       |
| EXAMEN DE L’EFFET DES CHIENS DE SOUTIEN LORS D’ENTREVUE D’ENQUÊTE AUPRÈS DES ENFANTS                                 | UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL                                                                                 | 99 867 \$       |
| RÉINTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS ISSUES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES VIA DES LEADERS        | FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE L’ESTRIE                                                     | 42 866 \$       |
| J’HABITE NULLE PART (SÉRIE WEB)                                                                                      | ALLIANCE GASPÉSIENNE DES MAISONS D’AIDE ET D’ÉBERGEMENT                                                | 84 103 \$       |
| LES BESOINS DES VICTIMES DE JEUNES FAISANT L’OBJET D’UNE POURSUITE JUDICIAIRE                                        | UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL                                                                                 | 168 317 \$      |
| LA PRÉVENTION DES INCONDUITES SEXUELLES COMMISES PAR LES PROFESSIONNELS                                              | ORDRE PROFESSIONNEL DES SEXOLOGUES DU QUÉBEC                                                           | 49 750 \$       |
| KAHNAWAKE VICTIMS OF CRIME RESEARCH PROJECT                                                                          | MOHAWK COUNCIL OF KAHNAWAKE                                                                            | 80 147 \$       |
| ÊTRE PARENT APRÈS AVOIR ÉTÉ VICTIME D’ABUS OU DE TRAUMATISMES                                                        | UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES                                                                  | 48 903 \$       |
| POLITIQUE DE TRAVAIL EN VIOLENCE CONJUGALE : UNE SOLUTION POUR MON ENTREPRISE                                        | CAVAC CÔTE-NORD                                                                                        | 34 262 \$       |
| INTERVENTIONS FAMILIALES EN TERRITOIRE-RASSEMBLEMENT FAMILIAL HISTORIQUE 2018-2019                                   | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                                                                         | 68 205 \$       |
| GUIDE DE RETOUR À L’ÉCOLE APRÈS UN DRAME                                                                             | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES, AFPAD                                  | 67 818 \$       |
| LE SEXTAGE ET LA VIOLENCE SEXUELLE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX : LES JEUNES SONT-ILS CONSCIENTS DES CONSÉQUENCES???       | ESCALE CENTRE-VILLE (SECTEUR ST-FÉLICIEN)                                                              | 25 000 \$       |
| PRÉVENIR ET CONTRER L’INTIMIDATION, MÊME CHEZ LES PERSONNES ÂÎNÉES, DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS                     | ASSOCIATION QUÉBÉCOISES DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRÉTRAITÉES (A.Q.D.R) INC. | 29 931 \$       |
| ADAPTONS NOS PRATIQUES À LA DIVERSITÉ DES SURVIVANTES                                                                | CALACS DE L’OUEST DE L’ÎLE                                                                             | 74 183 \$       |
| PROJET GROUPE PILOTE DE RETOUR EN EMPLOI APRÈS UN DRAME                                                              | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES, AFPAD                                  | 38 152 \$       |

**PROGRAMME : SOUTIEN FINANCIER À DES SERVICES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS<sup>1</sup>**  
**MONTANT GLOBAL : 26 722 220 \$**  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : BAVAC**

| PROJETS FINANCÉS    | BÉNÉFICIAIRES                                                  | MONTANT ACCORDÉ |
|---------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------|
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L’ABITIBIT-TÉMISCAMINGUE                              | 1 207 810 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DU BAS-SAINT-LAURENT                                     | 1 525 680 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DU CENTRE-DU-QUÉBEC                                      | 990 620 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC CÔTE-NORD                                                | 1 076 070 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L’ESTRIE                                              | 1 407 980 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA GASPÉSIE ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE                   | 742 940 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LANAUDIÈRE                                            | 1 484 370 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DES LAURENTIDES                                          | 1 169 060 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LAVAL                                                 | 1 049 990 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA MAURICIE                                           | 1 474 960 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA MONTÉRÉGIE                                         | 2 077 710 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE MONTRÉAL **                                           | 3 513 310 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK (CAVAC DU NUNAVIK)            | 854 264 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L’OUTAOUAIS*                                          | 1 464 290 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC – RÉGION DE QUÉBEC                                       | 1 981 290 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN                                  | 1 457 440 \$    |
| FINANCEMENT DE BASE | GOVERNEMENT DE LA NATION CRIE (CAVAC CRI)                      | 475 701 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES | 195 000 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES                      | 305 324 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE D’EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT         | 420 700 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | SOS VIOLENCE CONJUGALE                                         | 771 140 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE POUR LES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE DE MONTRÉAL      | 765 830 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE                      | 83 000 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE DE SERVICES INTÉGRÉS EN ABUS ET MALTRAITANCE*           | 177 381 \$      |
| FINANCEMENT DE BASE | ÉDUCALOI                                                       | 50 000 \$       |

\*LES SUBVENTIONS OCTROYÉES À CES ORGANISMES INCLUENT UN MONTANT PROVENANT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA POUR LA RÉALISATION DU PROJET FÉDÉRAL « ADAPTER LES SERVICES D’AIDE AUX PERSONNES VICTIMES EN FONCTION DE DIVERSES CLIENTÈLES ET VEILLER À LA MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES ».

\*\* LA SUBVENTION OCTROYÉE À CET ORGANISME INCLUT UN MONTANT PROVENANT DU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE POUR LA RÉALISATION D’UN PROJET PILOTE EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021.

<sup>1</sup> LE NOM DE CE PROGRAMME CORRESPOND AU PROGRAMME DE SUBVENTION DANS LEQUEL LES SUBVENTIONS SONT INSCRITES AU PORTAIL DU SACAIS POUR LA PRODUCTION DE L’ÉTAT DE SITUATION DE L’INTERVENTION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D’ACTION COMMUNAUTAIRE. CES SUBVENTIONS SONT VERSÉES EN VERTU DE L’ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT SUR L’AIDE FINANCIÈRE.

**FONDS DES REGISTRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE**  
AUCUN.

**FONDS RELATIF AUX CONTRATS PUBLICS**  
AUCUN.

**ORGANISMES**

---

**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE**  
AUCUN.

**COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES**  
AUCUN.

**CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**  
AUCUN.

**DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES**  
AUCUN.

**FONDS D’AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES**  
AUCUN.

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D’INFORMATION JURIDIQUE**  
AUCUN.

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC**  
AUCUN.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021**

**Renseignements particuliers  
de l'opposition officielle**

Document préparé par la Direction de la gestion budgétaire et financière  
Août 2020

**P.23**    **POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTIRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2019-2020 :**

**A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;**  
**B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;**  
**C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.**

**FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.**

**MINISTÈRE**

**PROGRAMME :** PROGRAMME LUTTE CONTRE L’HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE  
**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 328 501 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DE LUTTE CONTRE L’HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

| PROJET(S)                                                                                                                                | BÉNÉFICIAIRE                                 | MONTANT ACCORDÉ |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------|
| COMPRENDRE LES FAMILLES LGBTQ+ : DES CONNAISSANCES ET PRATIQUES POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION                                              | COALITION DES FAMILLES LGBT                  | 36 713 \$       |
| CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE DÉMYSTIFICATION SUR LES ENFANTS TRANS ET NON BINAIRES                                                  | ENFANTS TRANSGENRES CANADA                   | 17 100 \$       |
| OUTILLER LES INTERVENANT-E-S DE PROXIMITÉ DANS LEUR SOUTIEN JURIDIQUE AUX PERSONNES LGBTQ+ DE VIOLENCES SEXUELLES                        | ÉDUCALOI                                     | 43 965 \$       |
| LA DIVERSITÉ EST DANS LE PRÉ                                                                                                             | LES 3 SEX*<br>(REVUE SEXOLOGIQUE LES 3 SEX*) | 45 000 \$       |
| LES VIOLENCES LGBTQ+ : OBSERVER, IDENTIFIER, INTERVENIR                                                                                  | CENTRE INTERLIGNE                            | 36 000 \$       |
| POUR UNE SANTÉ SEXUELLE DANS LES RELATIONS LESBIENNES                                                                                    | CENTRE DE SOLIDARITÉ LESBIENNE               | 14 589 \$       |
| FORMATION EN LIGNE SUR LES MEILLEURES PRATIQUES D'INCLUSION EN MILIEU LGBTQ+                                                             | CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT                       | 14 829 \$       |
| RÉSEAU DE SOUTIEN PAR LES PAIR.E.S AIDANT.E.S                                                                                            | CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT                       | 36 369 \$       |
| PAS QU'UN GENRE! BONIFIER LES ATELIERS D'INCLUSION DES FEMMES TRANS DANS LES RESSOURCES AUX SURVIVANTES DE VIOLENCES SEXUELLES AU QUÉBEC | CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT                       | 18 000 \$       |
| CLINIQUE JURIDIQUE POUR LES JEUNES TRANS                                                                                                 | CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP                   | 27 000 \$       |
| SURMONTER LES DIVISIONS - LA GUÉRISON PAR UNE REDÉCOUVERTE DE NOS PASSÉS VOLÉS!                                                          | ASSOCIATION LGBTQ+ DE LA BAIE-DES-CHALEURS   | 38 936 \$       |

**PROGRAMME :** PLAN D’ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L’INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE (PAGIEPS)  
**MONTANT GLOBAL :** 226 820 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES ORIENTATIONS ET DE L’ACCÈS À LA JUSTICE

| SUBVENTIONS ACCORDÉES – 2019-2020 |                                                                 |               |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------|
| RÉGION                            | BÉNÉFICIAIRES                                                   | MONTANT VERSÉ |
| QUÉBEC                            | CHAIRE EN RÉINSERTION SOCIALE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL             | 60 570 \$     |
| QUÉBEC                            | ASSOCIATION CANADIENNE EN SANTÉ MENTALE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN | 16 000 \$     |
| QUÉBEC                            | OBSERVATOIRE JUSTICE ET SANTÉ MENTALE                           | 125 000 \$    |
| QUÉBEC                            | DROIT DE CITÉ                                                   | 10 500 \$     |
| QUÉBEC                            | POINT DE RUE                                                    | 2125 \$       |
| QUÉBEC                            | CENTRE LE HAVRE                                                 | 2125 \$       |
| QUÉBEC                            | CLINIQUE DROITS DEVANT                                          | 10 500 \$     |

**PROGRAMME :** MESURES POUR LES AUTOCHTONES – SUBVENTIONS DIVERSES  
**MONTANT GLOBAL :** 1 571 900 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES ORIENTATIONS ET DE L’ACCÈS À LA JUSTICE

| PROJET(S)                                                                                                        | BÉNÉFICIAIRES                                                                                 | MONTANT<br>VERSÉ |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE EN MILIEU INUIT                                                                            | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                                                               | 450 000 \$       |
| PROGRAMME DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE DE LA COUR DU QUÉBEC                                                   | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                                                               | 150 000 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – SYSTÈME D’INTERVENTION D’AUTORITÉ ATIKAMEKW ET PROJET DE JUSTICE COMMUNAUTAIRE ATIKAMEKW | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                                                                | 132 500 \$       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KAHNAWAKE                                                                                | MOHAWKS OF KAHNAWAKE                                                                          | 52 500 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – AKWESASNE                                                                                | MOHAWKS OF AKWESASNE                                                                          | 50 000 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KAWAWACHIKAMACH                                                                          | NATION NASKAPI DE KAWAWACHIKAMACH                                                             | 37 500 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – LISTUGUJ                                                                                 | LISTUGUJ MIG’MAQ GOVERNMENT                                                                   | 35 000 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – OPITICWAN                                                                                | BANDE DES ATIKAMEKWS D’OPITCIWAN                                                              | 51 000 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KITIGAN ZIBI                                                                             | KITIGAN ZIBI ANISHINABEG                                                                      | 35 000 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN À MONTRÉAL                                                                 | CENTRE DE JUSTICE DES PREMIERS PEUPLES DE MONTRÉAL                                            | 62 500 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN VAL-D’OR                                                                   | CENTRE D’AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D’OR                                                        | 123 900 \$       |
| MISE EN OEUVRE DU PROJET DE LOI 113                                                                              | GOVERNEMENT DE LA NATION CRIE                                                                 | 25 000 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – LA ROMAINE                                                                               | REGROUPEMENT MAMIT INNUAT                                                                     | 70 000 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – LAC RAPIDE                                                                               | ALGONQUINS DU LAC BARRIÈRE                                                                    | 15 000 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MATIMEKOSH-LAC-JOHN                                                                      | BANDE DES INNUS MATIMEKOSH-LAC JOHN                                                           | 17 000 \$        |
| SOUTIEN THÉRAPEUTIQUE AUX CONTREVENANTS                                                                          | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                                                                | 25 000 \$        |
| DÉVELOPPEMENT D’OUTILS D’INFORMATION JURIDIQUE                                                                   | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | 175 000 \$       |
| PROGRAMME DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE DE LA COUR DU QUÉBEC                                                   | CENTRE RÉSIDENTIEL COMMUNAUTAIRE KATAPAKAN GILLES-JOURDAIN                                    | 50 000 \$        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – CHIBOUGAMAU                                                                              | CENTRE D’AMITIÉ AUTOCHTONE DE CHIBOUGAMAU                                                     | 15 000 \$        |

**PROGRAMME :** PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES  
**MONTANT GLOBAL :** 2 106 600 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES ORIENTATIONS ET DE L’ACCÈS À LA JUSTICE

| PROJET(S)                   | BÉNÉFICIAIRES                                  | MONTANT<br>VERSÉ |
|-----------------------------|------------------------------------------------|------------------|
| CONSEILLERS PARAJUDICIAIRES | SERVICES PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES DU QUÉBEC | 1 431 600 \$     |
| CONSEILLERS PARAJUDICIAIRES | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                | 675 000 \$       |

**PROGRAMME:** COORDINATION EN MATIÈRE DE JUSTICE  
**MONTANT GLOBAL :** 389 000 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES ORIENTATIONS ET DE L’ACCÈS À LA JUSTICE

| PROJET(S)                                                          | BÉNÉFICIAIRES                                                                                 | MONTANT<br>VERSÉ |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                       | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | 99 000 \$        |
| POSTE DE COORDONNATRICE EN MATIÈRE DE JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE | FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.                                                             | 60 000 \$        |
| POSTE DE COORDONNATRICE EN MATIÈRE DE JUSTICE                      | REGROUPEMENT DES CENTRES D’AMITIÉ AUTOCHTONE DU QUÉBEC                                        | 105 000 \$       |
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                       | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                                                               | 125 000 \$       |

FONDS ACCÈS JUSTICE

PROGRAMME : PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA JUSTICE

MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ : 608 250 \$

DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJET(S)                                          | BÉNÉFICIAIRE                                                         | MONTANT<br>ACCORDÉ |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------|
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | JUSTICE PRO BONO                                                     | 28 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | 7 À NOUS                                                             | 17 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND | ACTION JEUNESSE CÔTE-SUD                                             | 14 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE VILLERAY INC.                          | 21 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - QUÉBEC                   | AUTONHOMMIE, CTRE RESSOURCES SUR LA<br>CONDITION MASCULINE [QC] INC. | 28 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | BARREAU DE MONTRÉAL                                                  | 18 626 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC                                | 28 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - BROSSARD                 | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA<br>MONTÉRÉGIE                   | 31 424 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END                                       | 17 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | CLINIQUE NOVALEX                                                     | 28 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | CRÉATIONS COUP D'ÉCLATS                                              | 15 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | ÉDUCALOI                                                             | 21 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | INSTITUT DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE DU<br>QUÉBEC                    | 17 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | INSTITUT PACIFIQUE                                                   | 17 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - LISTUGUJ                 | LISTUGUJ MI'GMAQ DEVELOPMENT COUNCIL                                 | 35 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – ST-LAURENT               | MAKIVIK CORPORATION                                                  | 33 950 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - LAVAL                    | MESURES ALTERNATIVES JEUNESSE DE LAVAL INC.                          | 17 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – SAINT-HYACINTHE          | PETIT PONT, LE                                                       | 17 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - DRUMMONDVILLE            | PIAULE CENTRE-DU-QUÉBEC INC., LA                                     | 14 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                 | REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE<br>COMMERCE DU QUÉBEC            | 17 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – ST-LUCIEN                | RÉSEAU NOTARIAL PLUS (CMA)                                           | 21 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019                            | 7 À NOUS                                                             | 7 500 \$           |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | ASS.COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DU<br>CENTRE DE MONTRÉAL (ACEF) | 11 925 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - CHICOUTIMI               | ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ<br>MENTALE SECTION SAGUENAY     | 6 250 \$           |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - QUÉBEC                   | AUTONHOMMIE, CTRE RESSOURCES SUR LA<br>CONDITION MASCULINE [QC] INC. | 7 850 \$           |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC                                | 12 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | CENTRE INTERLIGNE INC.                                               | 6 250 \$           |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - SHAWINIGAN               | CENTRE ROLAND-BERTRAND                                               | 10 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END                                       | 12 325 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | CLINIQUE NOVALEX                                                     | 10 000 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | COMITÉ LOGEMENT DE LA PETITE PATRIE INC.                             | 12 300 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | DÉCLIC INITIATIVES POUR LA FORMATION ET<br>L'EMPLOI DES JEUNES       | 6 250 \$           |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | INSTITUT PACIFIQUE                                                   | 10 500 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | JURISTES À DOMICILE                                                  | 6 125 \$           |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - LAVAL                    | MESURES ALTERNATIVES JEUNESSE DE LAVAL INC.                          | 11 800 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL                 | MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE DE MONTRÉAL INC.                            | 12 250 \$          |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 -DRUMMONDVILLE             | PIAULE CENTRE-DU-QUÉBEC INC., LA                                     | 4 925 \$           |

**PROGRAMME : SOUTIEN FINANCIER AUX CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ ET AUX AUTRES ORGANISMES**  
**MONTANT GLOBAL : 3 808 662 \$**  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : FONDS ACCÈS JUSTICE**

| PROJET(S)                                           | BÉNÉFICIAIRE                                                       | MONTANT<br>VERSÉ |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------|
| FINANCEMENT DE BASE - BAS SAINT-LAURENT             | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU BAS SAINT-LAURENT                | 323 077 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE - CAPITALE-NATIONALE            | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC                           | 500 800 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE – MONTRÉAL                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU GRAND MONTRÉAL                   | 491 850 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE - OUTAOUAIS                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L’OUTAOUAIS                      | 395 280 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN          | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU SAGUENAY –LAC-SAINT-JEAN         | 310 634 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE - GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE | 294 232 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE - NORD-DU-QUÉBEC                | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU NUNAVIK (SOCIÉTÉ MAKIVIK)        | 368 282 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE - CÔTE-NORD                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE-NORD                     | 265 640 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE - MONTÉRÉGIE                    | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MONTÉRÉGIE                    | 511 919 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE – MAURICIE                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE                      | 296 948 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE - MONTRÉAL                      | ÉDUCALOI                                                           | 50 000 \$        |

**FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS**

**PROGRAMME : PROGRAMME DE SUBVENTION POUR FAVORISER LA RECHERCHE, L’INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION EN MATIÈRE D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS**  
**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ : 1 621 487 \$**  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : BUREAU D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS**

| BÉNÉFICIAIRE                                                                  | MONTANT<br>VERSÉ |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| ALLIANCE GASPÉSIENNE DES MAISONS D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT INC., L'             | 16 821 \$        |
| ANONYME U.I.M., L'                                                            | 82 821 \$        |
| ASS. DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES, AFPAD                | 68 842 \$        |
| ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES                                     | 157 577 \$       |
| BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS                                   | 122 080 \$       |
| C.A.L.A.C.S. LA CHRYSALIDE [CTRE AIDE & LUTTE AGRES. À CARAC.SEXUEL]          | 35 000 \$        |
| CALACS DE L'OUEST DE L'ÎLE                                                    | 14 837 \$        |
| CENT. PRÉV. & INTERVENTION VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE [CPIVAS] INC.        | 10 655 \$        |
| CENTRE AIDE & LUTTE AGRESSIONS CARACTÈRE SEXUEL [CALACS] ESPOIR DES ÎLES      | 12 859 \$        |
| CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS [CAVAC] CÔTE-NORD                | 171 790 \$       |
| CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE [CAVAC-AT] | 2 916 \$         |
| CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS, LE               | 13 430 \$        |
| CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL                      | 13 560 \$        |
| CENTRE D'AMITIÉ EENOU DE CHIBOUGAMAU INC.                                     | 30 337 \$        |
| CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE                                     | 45 500 \$        |
| CENTRE D'EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT                        | 18 316 \$        |
| CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP                                                    | 9 900 \$         |
| CLIPP                                                                         | 35 000 \$        |
| CONCERTATION DES LUTTES CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE                        | 35 000 \$        |
| CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                                                | 13 641 \$        |
| CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE                                              | 72 029 \$        |
| ÉDUCALOI                                                                      | 49 980 \$        |
| ENTRAIDE MAURICIE/CTRE Q. POUR HOM. AGRESSÉS SEX. ENF. [EMPHASE]              | 42 000 \$        |
| ESCALE CENTRE-VILLE [SECTEUR ST-FÉLICIEN] INC.                                | 5 000 \$         |
| FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE L'ESTRIE                            | 8 573 \$         |
| L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC                                           | 159 698 \$       |

| BÉNÉFICIAIRE                                                 | MONTANT<br>VERSÉ |
|--------------------------------------------------------------|------------------|
| ORDRE PROFESSIONNEL DES SEXOLOGUES DU QUÉBEC                 | 9 950 \$         |
| REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC      | 57 565 \$        |
| REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE JUSTICE ALTERNATIVE DU QUÉBEC | 35 000 \$        |
| UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL                                       | 22 227 \$        |
| UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)                       | 49 699 \$        |
| UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES                        | 79 750 \$        |
| UNIVERSITÉ LAVAL                                             | 84 134 \$        |
| VIA L'ANSE                                                   | 35 000 \$        |

**PROGRAMME : SOUTIEN FINANCIER À DES SERVICES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS<sup>1</sup>**  
**MONTANT GLOBAL 26 508 767 \$**  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : BUREAU D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS**

| PROJET(S)           | BÉNÉFICIAIRE                                                   | MONTANT<br>VERSÉ |
|---------------------|----------------------------------------------------------------|------------------|
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L’ABITIBI-TÉMISCAMINGUE                               | 1 263 476 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DU BAS-SAINT-LAURENT                                     | 1 469 717 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DU CENTRE-DU-QUÉBEC                                      | 1 005 108 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC CÔTE-NORD                                                | 937 120 \$*      |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L’ESTRIE                                              | 1 394 394 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA GASPÉSIE ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE                   | 646 090 \$*      |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LANAUDIÈRE                                            | 1 461 577 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DES LAURENTIDES                                          | 1 122 290 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LAVAL                                                 | 1 048 278 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA MAURICIE                                           | 1 586 728 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA MONTÉRÉGIE                                         | 2 156 480 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE MONTRÉAL **                                           | 3 541 940 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK (CAVAC DU NUNAVIK)            | 843 867 \$*      |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L’OUTAOUAIS                                           | 1 404 910 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC – RÉGION DE QUÉBEC                                       | 1 839 234 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN                                  | 1 581 577 \$*    |
| FINANCEMENT DE BASE | GOVERNEMENT DE LA NATION CRIE (CAVAC CRI)                      | 515 491 \$*      |
| FINANCEMENT DE BASE | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES | 195 000 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES                      | 255 000 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE D’EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT         | 420 700 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE | SOS VIOLENCE CONJUGALE                                         | 894 190 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE POUR LES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE DE MONTRÉAL      | 692 600 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE                      | 83 000 \$        |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE DE SERVICES INTÉGRÉS EN ABUS ET MALTRAITANCE            | 100 000 \$       |
| FINANCEMENT DE BASE | ÉDUCALOI                                                       | 50 000 \$        |

\* INCLUANT UN MONTANT PROVENANT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGES GÉNÉRAL (PMRG)

\*\* LA SUBVENTION OCTROYÉE À CET ORGANISME INCLUT UN MONTANT PROVENANT DU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE POUR LA RÉALISATION D’UN PROJET PILOTE EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021.

<sup>1</sup> LE NOM DE CE PROGRAMME CORRESPOND AU PROGRAMME DE SUBVENTION DANS LEQUEL LES SUBVENTIONS SONT INSCRITES AU PORTAIL DU SACAIS POUR LA PRODUCTION DE L’ÉTAT DE SITUATION DE L’INTERVENTION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D’ACTION COMMUNAUTAIRE. CES SUBVENTIONS SONT VERSÉES EN VERTU DE L’ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT SUR L’AIDE FINANCIÈRE.

**FONDS DES REGISTRES**  
AUCUN.

**FONDS RELATIF AUX CONTRATS PUBLICS**  
AUCUN.

## **ORGANISMES**

---

**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE**  
AUCUN.

**COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES**  
AUCUN.

**CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**  
AUCUN.

**DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES**  
AUCUN.

**FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES**  
AUCUN.

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE**  
AUCUN.

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC**  
AUCUN.

**P.28     POUR 2019-2020, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D’AGRESSION SEXUELLE ET LES SOMMES PRÉVUES POUR L’ANNÉE 2020-2021. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2020, DE SA MISE EN ŒUVRE.**

**MINISTÈRE**

**FONDS D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS**

| SOMMES INVESTIES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE                                                                                                                                                                                                                               | 2019-2020                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>CENTRE POUR LES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE DE MONTRÉAL</b><br>(RESPONSABILITÉ DES SERVICES DE LA LIGNE-RESSOURCE PROVINCIALE SANS FRAIS 24/7 POUR LES PERSONNES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE)                                                                          | 692 600 \$                |
| <b>CENTRE D’EXPERTISE MARIE-VINCENT</b><br>(FINANCEMENT ANNUEL RÉCURRENT DE CET ORGANISME, LEQUEL OFFRE DE L’AIDE AUX ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE, À LEURS PARENTS ET À LEURS PROCHES)                                                           | 420 700 \$                |
| <b>RÉSEAU DES CENTRES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS (CAVAC)</b><br>(RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE COMPLÈTE DE CHACUN DES DIX-SEPT CAVAC, LAQUELLE COMPREND L’AJOUT, AU SEIN DE CHACUN DE CEUX-CI, D’UN AGENT D’INTERVENTION SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES) | 5 256 294 \$ <sup>1</sup> |
| <b>SERVICES INTÉGRÉS EN ABUS ET MALTRAITANCE (SIAM)</b><br>(RESPONSABILITÉ PORTANT SUR LE FINANCEMENT DES LOCAUX ET D’UNE AGENTE D’INTERVENTION)                                                                                                                              | 100 000 \$                |

NOTE 1 : CE MONTANT EST BASÉ SUR LE POURCENTAGE DE LA CLIENTÈLE DU RÉSEAU DES CAVAC, SOIT 22,07 %, TOUCHÉE PAR UNE INFRACTION À CARACTÈRE SEXUEL (14 288 PERSONNES) OU PAR DE L’EXPLOITATION SEXUELLE (266 PERSONNES) POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020. POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020, LA SUBVENTION TOTALE VERSÉE AU RÉSEAU DES CAVAC EST DE 23 818 278 \$.

**PRINCIPALES RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021 :**

LE 28 OCTOBRE 2016, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, EN COLLABORATION AVEC LE MJQ, A LANÇÉ LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES (STRATÉGIE). ÉTANT EN VIGUEUR JUSQU’EN 2021, LA STRATÉGIE COMPREND 55 NOUVELLES ACTIONS DONT LE PRINCIPAL OBJECTIF EST D’APPORTER DES SOLUTIONS NOVATRICES AUX PROBLÉMATIQUES QU’ELLE CIBLE, SOIT LES AGRESSIONS SEXUELLES ET L’EXPLOITATION SEXUELLE.

PLUS PRÉCISÉMENT, POUR LE MJQ, SON IMPLICATION EST LIÉE À LA RÉALISATION DE 10 MESURES VISANT LA BONIFICATION DES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES, LESQUELLES TOTALISENT LA SOMME DE 1 385 247 \$. LES MESURES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MJQ SONT LES SUIVANTES :

1. ANALYSER LA PERTINENCE D’ABOLIR LA LISTE DES CRIMES VISÉS DE LA LOI SUR L’INDEMNISATION DES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS ET DE PRÉVOIR QUE LE RÉGIME D’INDEMNISATION SOIT DÉSORMAIS APPLICABLE À TOUTE PERSONNE VICTIME D’UNE INFRACTION CONTRE LA PERSONNE (DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFORME DE LA *LOI SUR L’INDEMNISATION DES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS*);
2. METTRE EN PLACE DES RÈGLES POUR L’OCTROI D’UNE AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE AUX PERSONNES VICTIMES (EN COURS, NOTAMMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFORME DE LA *LOI SUR L’INDEMNISATION DES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS*);
3. FORMER LES INTERVENANTS DU RÉSEAU DES CAVAC À L’INTERVENTION SPÉCIFIQUE AUPRÈS DES TÉMOINS MINEURS (TERMINÉE);
4. PARFAIRE LES PROGRAMMES D’INFORMATION DU MJQ DESTINÉS AUX PERSONNES VICTIMES (EN COURS);
5. PERMETTRE L’ACCESSIBILITÉ AU TÉLÉTÉMOIGNAGE PAR L’ACQUISITION DE SYSTÈMES MOBILES DE VISIOCONFÉRENCE (TERMINÉE);
6. SENSIBILISER LES INTERVENANTS DU SYSTÈME JUDICIAIRE AUX MESURES VISANT À FACILITER LE TÉMOIGNAGE PAR LA PRODUCTION D’UN OUTIL D’INFORMATION (EN COURS);
7. DÉVELOPPER UN OUTIL DESTINÉ AUX INTERVENANTS OEUVRANT AUPRÈS DES PERSONNES VICTIMES POUR SOUTENIR CELLES-CI DANS LEUR DÉMARCHE DE DÉNONCIATION (TERMINÉE);
8. METTRE EN PLACE UN PROJET PILOTE, SUR CINQ ANS, AFIN QU’UN AGENT D’INTERVENTION CAVAC SOIT PRÉSENT AU SEIN DU SERVICE DES ENQUÊTES SPÉCIALISÉES DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, PERMETTANT AINSI D’AMÉLIORER L’ACCESSIBILITÉ DES FEMMES VICTIMES D’EXPLOITATION SEXUELLE AUX SERVICES D’AIDE (EN COURS);
9. SOUTENIR DES PROJETS VISANT À PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES POUVANT ÊTRE COMMISES ENVERS LES PERSONNES LESBIENNES, GAIES, BISEXUELLES, TRANSSEXUELLES ET EN QUESTIONNEMENT (LGBTQ+) (EN COURS);
10. DÉVELOPPER ET OFFRIR UNE FORMATION DESTINÉE AUX INTERVENANTES ET INTERVENANTS OEUVRANT AUPRÈS DES PERSONNES LGBTQ+ VICTIMES D’AGRESSIONS SEXUELLES (EN COURS).

ENFIN, LE MJQ COLLABORE ÉGALEMENT, À TITRE DE PARTENAIRE, À LA RÉALISATION DE CERTAINES AUTRES MESURES CONTENUES DANS LA STRATÉGIE.

**AUTRES ACTIONS :**

**1. BUDGET DU QUÉBEC 2019-2020**

DANS LE BUDGET 2019-2020, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A ATTRIBUÉ AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 50 M\$ SUR 5 ANS VISANT À RENFORCER LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES.

**2. COMITÉ-CONSEIL SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET CONJUGALE**

LE 14 JANVIER 2019, LA MINISTRE DE LA JUSTICE, MADAME SONIA LeBEL, ACCOMPAGNÉE DES DÉPUTÉES HÉLÈNE DAVID DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, VÉRONIQUE HIVON DU PARTI QUÉBÉCOIS ET CHRISTINE LABRIE DE QUÉBEC SOLIDAIRE, A TENU UNE RÉUNION DE TRAVAIL NON PARTISANE POUR ÉCHANGER SUR LES ENJEUX ENTOURANT L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES, LES SERVICES D'AIDE QUI LEUR SONT OFFERTS AINSI QUE LEURS PARCOURS DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE. À LA SUITE DE CETTE RÉUNION, LA MINISTRE DE LA JUSTICE, AYANT DÉCIDÉ DE FORMALISER LE CADRE DANS LEQUEL CES RÉFLEXIONS SE POURSUIVRONT, A CONVENU AVEC LES TROIS DÉPUTÉES MENTIONNÉES PRÉCÉDEMMENT, DE CONFIER UN MANDAT À UN COMITÉ-CONSEIL CONSTITUÉ D'INTERVENANTS ŒUVRANT AUPRÈS DES PERSONNES VICTIMES AU SEIN DES MILIEUX D'AIDE ET JUDICIAIRES.

LE 18 MARS 2019, LA CRÉATION DU COMITÉ-CONSEIL A ÉTÉ OFFICIA LISÉE PAR UNE ANNONCE PUBLIQUE DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE, LAQUELLE LUI A CONFIE UN MANDAT D'UNE DURÉE D'UNE ANNÉE PORTANT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE. LE COMITÉ-CONSEIL A POUR MANDAT DE PROPOSER DES PISTES DE SOLUTIONS PERMETTANT D'ADAPTER OU DE DÉVELOPPER DES MESURES BÉNÉFICIA NT AUX PERSONNES VICTIMES TOUT EN LEUR REDONNANT CONFIANCE DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE QUÉBÉCOIS. POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, EST NOTAMMENT ENVISAGÉE LA MISE EN PLACE D'UN ACCOMPAGNEMENT PLUS SOUTENU ET MIEUX ADAPTÉ À LEURS RÉALITÉS ET AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LEUR CHEMINEMENT DANS LE CADRE JUDICIAIRE OU À L'EXTÉRIEUR DE CELUI-CI.

LE COMITÉ-CONSEIL REGROUPE DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ, INCLUANT DES CHERCHEURS UNIVERSITAIRES, DES REPRÉSENTANTS DE GROUPES DE PERSONNES VICTIMES, DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES AINSI QUE DES REPRÉSENTANTS DU MILIEU AUTOCHTONE, DE LA MAGISTRATURE, DES SERVICES DE POLICE ET DU DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES. UN SECOND VOLET AU COMITÉ-CONSEIL A ÉTÉ AJOUTÉ EN DÉCEMBRE 2019, PORTANT SPÉCIFIQUEMENT SUR LA VIOLENCE CONJUGALE.

**3. PROJET-PILOTE DE CONSEILS JURIDIQUES POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE**

LE 9 DÉCEMBRE 2019, LA MINISTRE DE LA JUSTICE A ANNONCÉ L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE 2,6 M\$ À LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP AFIN D'OFFRIR DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS AUX PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES, EN PRÉSENCE DES DÉPUTÉES MMES VÉRONIQUE HIVON, HÉLÈNE DAVID ET CHRISTINE LABRIE.

LE PROJET PILOTE SE DÉROULERA DU 1ER JANVIER 2020 AU 31 MARS 2021 ET SERA DÉPLOYÉ À TRAVERS LE QUÉBEC GRÂCE À UN RÉSEAU D'AVOCATS PARTENAIRES. CEUX-CI PROPOSERONT AUX PERSONNES VICTIMES UN ACCUEIL OUVERT ET COMPRÉHENSIF ET LEUR TRANSMETTRONT DES INFORMATIONS ET DES CONSEILS JUSTES ET COMPLETS, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES IMPLICATIONS D'UN PROCESSUS DE PLAINTÉ FORMELLE.

L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE À LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP EST TIRÉE DU MONTANT DE 50 M\$ SUR 5 ANS VISANT À RENFORCER LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES, LEQUEL A ÉTÉ ANNONCÉ DANS LE CADRE DU BUDGET DU QUÉBEC 2019-2020.

**ORGANISME**

---

**DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES**

**PRINCIPALES RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE LA *STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021* :**

LE 28 OCTOBRE 2016, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, EN COLLABORATION AVEC LE MJQ ET LES PARTENAIRES, A LANÇÉ LA *STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021* (STRATÉGIE). ÉTANT EN VIGUEUR JUSQU'EN 2021, LA STRATÉGIE COMPREND 55 NOUVELLES ACTIONS DONT LE PRINCIPAL OBJECTIF EST D'APPORTER DES SOLUTIONS NOVATRICES AUX PROBLÉMATIQUES QU'ELLE CIBLE, SOIT LES AGRESSIONS SEXUELLES ET L'EXPLOITATION SEXUELLE.

LE DPCP S'EST VU ALLOUER DES SOMMES REPRÉSENTANT L'AJOUT DE 13 RESSOURCES (10 PROCUREURS AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES, 2 TECHNICIENS EN DROIT ET 1 EMPLOYÉ DE SOUTIEN). CES RESSOURCES SERONT NÉCESSAIRES JUSQU'EN 2020-2021.

- BUDGET AUTORISÉ POUR L'EXERCICE 2019-2020 EST DE 1 323 390 \$;
- DÉPENSES RÉELLES AU 31 MARS 2020 : 1 172 155 \$;
- BUDGET AUTORISÉ POUR L'EXERCICE 2020-2021 EST DE 1 270 445 \$.

LE DPCP EST PARTENAIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE STRATÉGIE DONT CINQ ACTIONS SONT SOUS SA RESPONSABILITÉ ET PERMETTENT DE POURSUIVRE DIFFÉRENTS OBJECTIFS.

**1. PROGRAMME DE RENCONTRES (ACTION 12) :**

AFIN DE FACILITER LE PASSAGE DES VICTIMES DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE, LE DPCP S'EST ENGAGÉ À ADOPTER UN PROGRAMME DE RENCONTRE ENTRE LES PROCUREURS AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (PROCUREURS) ET LES VICTIMES POUR QU'ELLES AIENT À LEUR DISPOSITION TOUTE L'INFORMATION PERTINENTE ET UTILE À LEUR PARTICIPATION.

À CETTE FIN, UN PROJET PILOTE EST EN COURS DANS 6 POINTS DE SERVICE DU DPCP À SAVOIR LES POINTS DE SERVICE DE QUÉBEC, DE LAVAL, DE SAINT-JÉRÔME (NOTAMMENT LA CLIENTÈLE JEUNESSE), DE SAGUENAY, DE SAINT-HYACINTHE ET LA COUR ITINÉRANTE DESSERVIE PAR LES PROCUREURS DE SEPT-ÎLES. LE CHOIX DE CES POINTS DE SERVICE EST JUSTIFIÉ À PARTIR DE PARAMÈTRES PARTICULIERS EU ÉGARD À LA CLIENTÈLE ET AUX TERRITOIRES DESSERVIS PAR CHACUN DE CEUX-CI. L'ENSEMBLE DE CES POINTS DE SERVICE BÉNÉFICIE DE L'AJOUT D'UN PROCUREUR AFIN D'EN ASSURER LA MISE EN ŒUVRE.

CE PROJET PERMET À LA VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES DE RENCONTRER, SUR UNE BASE VOLONTAIRE, LE PROCUREUR RESPONSABLE DE SON DOSSIER, ET CE, APRÈS L'AUTORISATION DU DOSSIER ET AVANT LE DÉBUT DU PROCÈS.

LORS DE CETTE RENCONTRE, PLUSIEURS SUJETS ESSENTIELS SONT ABORDÉS AVEC LA VICTIME NOTAMMENT :

- EXPLIQUER LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU PROCUREUR;
- EXPLIQUER LE DÉROULEMENT DES PROCÉDURES AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES DROITS DE LA VICTIME PRÉVUS PAR LA LOI;
- PRÉVOIR LES POSSIBILITÉS DE COMMUNIQUER AVEC LE PROCUREUR;
- SIGNIFIER LES ATTENTES DU PROCUREUR QUANT À LA PARTICIPATION DE LA VICTIME;
- IDENTIFIER SES BESOINS : PRÉPARATION AU TÉMOIGNAGE, *HUIS CLOS*, PRÉSENCE D'UNE PERSONNE DE CONFIANCE LORS DE SON TÉMOIGNAGE, SÉCURITÉ, SANTÉ, HANDICAP, FRAIS DE DÉPLACEMENT, NÉCESSITÉ D'UN INTERPRÈTE, ACCOMPAGNEMENT PAR UN REPRÉSENTANT D'UN ORGANISME D'AIDE, ETC.;
- L'INFORMER DES SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES ET LA RÉFÉRER AU BESOIN.

PLUSIEURS AUTRES SUJETS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE ABORDÉS DE PART ET D'AUTRE À L'OCCASION DE CETTE RENCONTRE ET VISENT À PERMETTRE À LA VICTIME D'ÊTRE MIEUX INFORMÉE SUR LE DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE, DES ÉTAPES À VENIR ET SUR SON RÔLE COMME TÉMOIN. LA VICTIME EST ÉGALEMENT INVITÉE À FAIRE PART DE SES CRAINTES, DE SES BESOINS QUANT À SA SÉCURITÉ ET DE SES ATTENTES QUANT À SA PARTICIPATION.

LA MISE À JOUR EN NOVEMBRE 2018 DES DIRECTIVES DE LA DIRECTRICE A PERMIS QUE SOIT DORÉNAVANT CONSACRÉE, DANS LES PRATIQUES DES PROCUREURS, LA TENUE DE CETTE RENCONTRE AVEC LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES. RÉFÉRENCES AUX DIRECTIVES AGR-1, ENF-1 ET ACC-3 PARAGR. 42 (RENCONTRE LORS DE REFUS D'AUTORISER).

AINSI, IL EST DÉSORMAIS PRÉVU QUE LORSQU'UN PROCUREUR PREND LA DÉCISION DE REFUSER D'AUTORISER UNE POURSUITE, IL DOIT RENCONTRER LA PERSONNE PLAIGNANTE AFIN DE LUI EXPLIQUER LES MOTIFS AU SOUTIEN DE SA DÉCISION. IL DOIT ÉGALEMENT PRENDRE LES MESURES APPROPRIÉES POUR S'ASSURER QUE LA PERSONNE PLAIGNANTE COMPREND LES MOTIFS AU SOUTIEN DE SON REFUS D'AUTORISER.

## 2. CAPSULES D'INFORMATION (ACTION 15) :

POUR JOINDRE LES VICTIMES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, LE DPCP A PRODUIT ET DIFFUSÉ SUR SON SITE INTERNET DES CAPSULES D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS JUDICIAIRE ET LE RÔLE DES PROCUREURS EN MATIÈRE DE CRIMES DE VIOLENCES SEXUELLES, AFIN DE DÉMYSTIFIER ET VULGARISER CERTAINS ASPECTS DU PROCESSUS JUDICIAIRE. EN 2019- 2020, DIFFÉRENTES CAPSULES DE TYPE « LE SAVIEZ-VOUS? » ONT ÉTÉ PUBLIÉES AFIN D'INFORMER LES VICTIMES, NOTAMMENT SUR LES SUJETS SUIVANTS : LES MESURES D'AIDE AU TÉMOIGNAGE, LE CHIEN DE SOUTIEN, L'ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION ET LA MARCHÉ À SUIVRE POUR DÉNONCER UN CRIME. LA CAPSULE VIDÉO « LE SAVIEZ-VOUS? » AU SUJET DE LA LIGNE D'INFORMATION 1 877 547-DPCP(3727) EST UNE RESSOURCE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES QUI ENVISAGENT DE PORTER PLAINTÉ. ELLE A ÉTÉ DIFFUSÉE UNE PREMIÈRE FOIS LE 8 NOVEMBRE 2018, PUIS REDIFFUSÉE LES 3 JUILLET ET 25 NOVEMBRE 2019.

## 3. FORMATION (ACTION 24) :

POUR MIEUX ENDIGUER LA CRIMINALITÉ LIÉE À L'EXPLOITATION SEXUELLE, LE DPCP OFFRE UNE FORMATION SPÉCIFIQUE À SES PROCUREURS QUANT AUX ASPECTS PROPRES À CE TYPE DE CRIMINALITÉ, ET CE, ANNUELLEMENT. EN 2017, LE PROXÉNÉTISME ET LA TRAITE DE PERSONNES ÉTAIENT AU PROGRAMME DE CETTE FORMATION, ALORS QU'EN 2018 L'ACCENT A ÉTÉ MIS SUR LES CRIMES SEXUELS COMMIS À L'ÉGARD DES ENFANTS VIA INTERNET, AFIN QUE LES PROCUREURS SOIENT MIEUX OUTILLÉS ET À LA FINE POINTE DES INFORMATIONS QUANT AU TRAITEMENT DE CE TYPE DE DOSSIER.

À L'ÉTÉ 2019, UNE FORMATION SPÉCIALISÉE A ÉTÉ OFFERTE AUX PROCUREURS. ELLE CONCERNAIT LES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL ET UN VOLET PARTICULIER DE CETTE FORMATION PORTAIT SUR LA COMMUNICATION CLAIRE AVEC LES VICTIMES.

## 4. COMITÉ DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET (ACTION 28) :

POUR MIEUX CONTRER L'EXPLOITATION SEXUELLE DES JEUNES ET DES ENFANTS, LE DPCP S'EST ENGAGÉ À METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE COORDINATION DES POURSUITES RELIÉES AUX CRIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET. À CETTE FIN, UNE PROCUREURE A ÉTÉ DÉGAGÉE À TEMPS PLEIN POUR ASSURER LA COORDINATION DE CES DOSSIERS ET PRÉSIDE LES TRAVAUX D'UNE COMMUNAUTÉ DE SAVOIR COMPOSÉE DE PROCUREURS DE TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE, AFIN D'ASSURER LE PARTAGE SYSTÉMATIQUE D'INFORMATION ET D'EXPERTISE. CETTE COMMUNAUTÉ DE SAVOIR PERMET L'ADOPTION DES MEILLEURES PRATIQUES POUR LUTTER CONTRE CETTE FORME DE CRIMINALITÉ. CERTAINS MEMBRES DU COMITÉ DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE LUTTE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET ONT ASSISTÉ À DES FORMATIONS DE POINTE AFIN DE MAINTENIR LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCES ET ILS ONT PARTAGÉ L'INFORMATION VIA UN RAPPORT DE MISSION DÉTAILLÉ QUI EST REMIS À TOUS LES MEMBRES. CES DERNIERS PEUVENT ENSUITE METTRE À PROFIT CES CONNAISSANCES, LORSQU'ILS SUPPORTENT LE RÉSEAU ET RÉPONDENT AUX QUESTIONS DES PROCUREURS DE LEUR RÉGION.

## 5. GUIDE DU POURSUIVANT EN VIOLENCES SEXUELLES (ACTION 35):

POUR PERMETTRE AUX PROCUREURS D'APPROFONDIR LEURS CONNAISSANCES QUANT AUX CRIMES FORMANT LE LARGE SPECTRE DES VIOLENCES SEXUELLES, UN GUIDE DU POURSUIVANT SERA DIFFUSÉ COMME OUTIL DE RÉFÉRENCES AUPRÈS DES PROCUREURS DÉDIÉS AU TRAITEMENT DES VIOLENCES SEXUELLES. UN COMITÉ FORMÉ DE PROCUREURS SPÉCIALISÉS DANS LES DIVERS DOMAINES DES VIOLENCES SEXUELLES TRAVAILLE À L'ÉLABORATION DE CE GUIDE.

ENFIN, LE DPCP COLLABORE ÉGALEMENT, À TITRE DE PARTENAIRE, À LA RÉALISATION DE CERTAINES AUTRES MESURES CONTENUES DANS LA STRATÉGIE.

### **D'AUTRES RÉALISATIONS DU DPCP CONTRIBUANT À PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES :**

#### LIGNE TÉLÉPHONIQUE 1 877 547-DPCP(3727)

À CES MESURES, S'AJOUTE CELLE RENDUE PUBLIQUE PAR LE DPCP LE 9 AVRIL 2018 PAR UN COMMUNIQUÉ ANNONÇANT LA MISE EN SERVICE D'UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE 1 877 547-DPCP(3727) DESTINÉE À RENSEIGNER LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET LES ORGANISMES D'AIDE CONCERNÉS QUI DÉSIRENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT D'UNE PLAINTÉ POLICIÈRE PAR LES PROCUREURS ET L'AUTORISATION D'UNE POURSUITE CRIMINELLE. LA CRÉATION DE CE SERVICE VIENT CONCRÉTISER UN ENGAGEMENT DU DPCP PRÉSENTÉ LORS DU FORUM SUR LES AGRESSIONS ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS, QUI S'EST TENU À QUÉBEC LE 14 DÉCEMBRE 2017. LES UTILISATEURS DE CETTE LIGNE REÇOIVENT DES RENSEIGNEMENTS PAR UNE ÉQUIPE DE PROCUREURS EXPÉRIMENTÉS. CETTE NOUVELLE MESURE EXPRIME LA FERME VOLONTÉ DU DPCP D'ÊTRE ENCORE PLUS À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES CONCERNANT LE SYSTÈME JUDICIAIRE ET SON PROCESSUS.

DE PLUS, LE 11 JUILLET 2019, LE DPCP A CONÇU UN OUTIL IMPRIMÉ, EN FORMAT CARTE PROFESSIONNELLE, DESTINÉ À FAIRE CONNAÎTRE CETTE LIGNE TÉLÉPHONIQUE. LA CARTE EST DISTRIBUÉE PAR LES PROCUREURS LORS DE LEUR PARTICIPATION À LA CARAVANE #MOI AUSSI ORGANISÉE PAR JURIPOP. ELLE EST ÉGALEMENT DISTRIBUÉE PAR LES PROCUREURS DANS LE CADRE DE LEUR PARTICIPATION À DES FORMATIONS OU DES ÉVÉNEMENTS LORS DESQUELS LE SUJET DES VIOLENCES SEXUELLES EST ABORDÉ.

EN 2019-2020, LE DPCP A PRÊTÉ SON CONCOURS PAR LA RÉVISION DE NOTIONS JURIDIQUES CONTENUES DANS LE GUIDE « ACCOMPAGNER LES VICTIMES D'AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ » ÉLABORÉ PAR L'ORGANISME ÉDUCALOI.

#### COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE :

LE 18 MARS 2019, LE COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE ÉTAIT MIS SUR PIED PAR LA MINISTRE DE LA JUSTICE ET TROIS DÉPUTÉES DE L'OPPOSITION. SON MANDAT EST D'ÉVALUER, À LA LUMIÈRE DU PARCOURS D'UNE PERSONNE VICTIME D'UNE AGRESSION SEXUELLE OU DE VIOLENCE CONJUGALE, LES MESURES ACTUELLES ET D'Étudier celles pouvant être développées afin d'assurer un accompagnement plus soutenu susceptible de bien répondre aux réalités des personnes victimes. LE DPCP Y EST REPRÉSENTÉ PAR M<sup>E</sup> ÉLIANE BEAULIEU, PROCUREURE AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES, AU POINT DE SERVICE DE RIMOUSKI ET M<sup>E</sup> ANNICK DUMONT, PROCUREURE AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES ET COORDONNATRICE DU DOSSIER VIOLENCE CONJUGALE, AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL. M<sup>ES</sup> BEAULIEU ET DUMONT POSSÈDENT UNE VASTE EXPÉRIENCE DANS LE TRAITEMENT DE CES DOSSIERS.

---

**MINISTÈRE**

---

LE 14 JANVIER 2019, LA MINISTRE DE LA JUSTICE, ACCOMPAGNÉE DES DÉPUTÉES DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, DU PARTI QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBEC SOLIDAIRE, A TENU UNE RÉUNION DE TRAVAIL POUR ÉCHANGER SUR LES ENJEUX ENTOURANT L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES, LES SERVICES D'AIDE QUI LEUR SONT OFFERTS AINSI QUE LEURS PARCOURS DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE. À LA SUITE DE CETTE RÉUNION, LA MINISTRE A DÉCIDÉ QUE LES DISCUSSIONS PORTANT SUR CES MATIÈRES DEVAIENT ÊTRE FORMALISÉES. POUR CE FAIRE, IL A ÉTÉ CONVENU DE CONFIER À UN COMITÉ-CONSEIL, UNISSANT DIFFÉRENTS SPÉCIALISTES DÉDIÉS AUX PERSONNES VICTIMES, LE MANDAT DE SUGGÉRER DES SOLUTIONS PERMETTANT D'ADAPTER OU DE DÉVELOPPER DES MESURES AUX BÉNÉFICES DE CES PERSONNES TOUT EN LES AIDANT À RECOUVRER CONFIANCE DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE QUÉBÉCOIS. LA MISE EN PLACE DU COMITÉ A ÉTÉ ANNONCÉE LE 18 MARS 2019 ET LA PREMIÈRE RENCONTRE S'EST TENUE À MONTRÉAL LE 25 AVRIL 2019. LE 17 DÉCEMBRE 2019 S'EST TENUE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU VOLET VIOLENCE CONJUGALE DU COMITÉ D'EXPERTS.

LE COMITÉ D'EXPERTS SE RASSEMBLE ENVIRON UNE FOIS TOUTES LES TROIS SEMAINES. EN PÉRIODE DE COVID, DES RENCONTRES VIDÉO ONT ÉTÉ PRÉVUES AFIN DE POURSUIVRE LES TRAVAUX. DE PLUS, DES CONSULTATIONS AUPRÈS D'ORGANISMES ET DE PERSONNES ŒUVRANT AUPRÈS DES PERSONNES VICTIMES SE SONT TENUES DE JANVIER À MARS 2020. LES CONSULTATIONS SE SONT TENUES À GATINEAU, SEPT-ÎLES, MONTRÉAL, ROUYN-NORANDA ET QUÉBEC. UN SONDAGE A ÉGALEMENT ÉTÉ MIS EN LIGNE PAR LE BIAIS DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE AFIN DE RÉCOLTER LES EXPÉRIENCES DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE. LE SONDAGE S'EST TENU DU 5 MARS 2020 AU 10 AVRIL 2020.

LA FIN DES RENCONTRES EST PRÉVUE POUR LE 18 JUIN 2020 ET LA REMISE DU RAPPORT AU GROUPE DE TRAVAIL DES ÉLUES EST PRÉVUE POUR L'AUTOMNE 2020.

LE 9 DÉCEMBRE 2019, LA MINISTRE DE LA JUSTICE ANNONCE L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE 2,6M\$ À LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP POUR LA MISE SUR PIED D'UN PROJET-PILOTE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS JURIDIQUES POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES. L'ANNONCE EST FAITE EN PRÉSENCE DES DÉPUTÉES MMES VÉRONIQUE HIVON, HÉLÈNE DAVID ET CHRISTINE LABRIE.

**P.86 VERSEMENTS DÉTAILLÉS DU 50 M\$ VISANT À RENFORCER LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES QUI A ÉTÉ ANNONCÉ DANS LE CADRE DU BUDGET DU QUÉBEC 2019-2020.**

**MINISTÈRE**

LES DÉPENSES POUR L’EXERCICE 2019-2020 TOTALISENT 2 750 727,25 \$ ET SE DÉCLINENT COMME SUIT :

| COMITÉ-CONSEIL SUR L’ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES D’AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| RÉMUNÉRATION DES MEMBRES À CONTRAT                                                               | 93 600,01 \$    |
| FRAIS DE RENCONTRES (DÉPLACEMENTS, HÉBERGEMENT ET REPAS)                                         | 42 854,74 \$    |
| FORMATION                                                                                        | 400,00 \$       |
| TRADUCTION                                                                                       | 94,50 \$        |
| SUBVENTION                                                                                       |                 |
| SUBVENTION À LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP                                                       | 2 613 778,00 \$ |
| TOTAL 2019-2020                                                                                  | 2 750 727,25 \$ |



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**

**Renseignements particuliers  
de l'opposition officielle**

Document préparé par la Direction de la gestion budgétaire et financière  
Avril 2021

**P.22** POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2020-2021 :

A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;

B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;

C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.

FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.

## MINISTÈRE

**PROGRAMME :** PROGRAMME LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

**MONTANT GLOBAL :** 815 424 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

| PROJET(S)                                                                                                              | BÉNÉFICIAIRE                                                        | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| LUMIÈRE SUR LA VIOLENCE DANS LES COUPLES D'HOMMES                                                                      | MIELS QUÉBEC                                                        | 6 150 \$                         |
| ACCUEILLIR L'IDENTITÉ DE GENRE, UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES MAISONS D'HÉBERGEMENT                                      | ALLIANCE ARC-EN-CIEL DE QUÉBEC                                      | 35 190 \$                        |
| ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LA VICTIMISATION SEXUELLE AU MASCULIN D'AUTONHOMMIE                                     | AUTONHOMMIE                                                         | 24 000 \$                        |
| OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC POUR DES MILIEUX PLUS INCLUSIFS ET SÉCURITAIRES AUX PERSONNES LGBTQ+ ET LEURS PROCHES EN ESTRIE | GRIS ESTRIE                                                         | 31 415 \$                        |
| À L'INTERSECTION DES FAMILLES LGBTQ2 RACISÉES/MIGRANTES ET AUTOCHTONES                                                 | COALITION DES FAMILLES LGBT                                         | 12 510 \$                        |
| TU PEUX FAIRE MIEUX. CHOISIS LA NON-VIOLENCE (TITRE PROVISoire)                                                        | REVUE SEXOLOGIQUE LES 3 SEX*                                        | 50 000 \$                        |
| POUR UNE PLEINE RECONNAISSANCE DES RÉALITÉS DES PERSONNES INTERSEXUÉES : GUIDE À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS        | CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT                                              | 36 369 \$                        |
| LES ENFANTS ET LE GENRE: UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES MILIEUX DE LA PETITE ENFANCE                                      | ENFANTS TRANSGENRES CANADA                                          | 49 950 \$                        |
| DÉMYSTIFIER LES ASPECTS JURIDIQUES DES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DANS LES COMMUNAUTÉS LGBTQ+                       | ÉDUCALOI                                                            | 35 000 \$                        |
| SOUTIEN ET SENSIBILISATION AUX RÉALITÉS INTERSEXES                                                                     | CENTRE INTERLIGNE                                                   | 40 000 \$                        |
| PROJET DE SENSIBILISATION SUR LES RÉALITÉS DES PERSONNES AUTOCHTONES LGBTQI2S+                                         | PROJET MIKANA                                                       | 49 500 \$                        |
| LES PAGES ROSES: RÉPERTOIRE DE RESSOURCES LGBTQ+                                                                       | CENTRE INTERLIGNE                                                   | 40 000 \$                        |
| PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES CHEZ LES PERSONNES LGBTQIA2S+ DANS LE MILIEU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR            | FONDATION DE L'ASEQ                                                 | 50 000 \$                        |
| LES MOTS QUI LIBÈRENT                                                                                                  | FIERTÉ LITTÉRAIRE                                                   | 23 400 \$                        |
| ÊTRE NOIR.E ET LGBTQ AU QUÉBEC (TITRE DE TRAVAIL)                                                                      | FONDATION FABIENNE COLAS                                            | 50 000 \$                        |
| PROJET CROIRE                                                                                                          | BUREAU RÉGIONAL D'ACTION SIDA (BRAS)                                | 39 442 \$                        |
| AGIR POUR PRÉVENIR: LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET LES VIOLENCES DANS LES RELATIONS INTIMES CHEZ LES LGBTQ+ | COALITION D'AIDE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | 40 000 \$                        |
| TRANSBD                                                                                                                | MAISON DES JEUNES DU GRAND JOLIETTE                                 | 5 974 \$                         |
| RÉSEAU DES ALLIÉS 3.0                                                                                                  | LE NÉO                                                              | 27 800 \$                        |
| TOU.TE.S ENSEMBLE CONTRE LES PRÉJUGÉS?                                                                                 | MAISON DES JEUNES LES MAYAIS                                        | 13 511 \$                        |
| FAVORISER L'INCLUSION DES FAMILLES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DES GENRES DANS LA CAPITALE-NATIONALE                   | ALLIANCE ARC-EN-CIEL DE QUÉBEC                                      | 28 213 \$                        |
| TRAJECTOIRES : VERS UNE CONCERTATION INTRARÉGIONALE EN SANTÉ TRANS ET NON-BINAIRE                                      | DIVERSITÉ 02                                                        | 40 000 \$                        |

| PROJET(S)                                                                                       | BÉNÉFICIAIRE                     | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| FORUM RÉGIONAL COMMUNAUTAIRE - POUR UN PORTRAIT DES ENJEUX DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE | GRIS MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC | 32 000 \$                        |
| SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA JEUNESSE ALLOSEXUELLE DE 7 À 13 ANS SUR LE TERRITOIRE DE L'OUTAOUAIS | JEUNESSE IDEM                    | 30 000 \$                        |
| BRISER L'ISOLEMENT POUR LES PERSONNES MIGRANTES LGBTQ+ PENDANT LA COVID-19                      | AGIR                             | 25 000 \$                        |

**PROGRAMME :** MESURES POUR LES AUTOCHTONES

**MONTANT GLOBAL :** 1 664 853 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES ORIENTATIONS ET DE L'ACCÈS À LA JUSTICE -  
BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET(S)                                                                                                        | BÉNÉFICIAIRE                                                                                  | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE EN MILIEU INUIT                                                                            | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                                                               | 405 000 \$                       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – SYSTÈME D'INTERVENTION D'AUTORITÉ ATIKAMEKW ET PROJET DE JUSTICE COMMUNAUTAIRE ATIKAMEKW | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                                                                | 142 443 \$                       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KAHNAWAKE                                                                                | MOHAWKS OF KAHNAWAKE                                                                          | 52 500 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – AKWESASNE                                                                                | MOHAWKS OF AKWESASNE                                                                          | 45 000 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KAWAWACHIKAMACH                                                                          | NATION NASKAPI DE KAWAWACHIKAMACH                                                             | 33 750 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – LISTUGUJ                                                                                 | LISTUGUJ MIG'MAQ GOVERNMENT                                                                   | 31 000 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – OPITCIWAN                                                                                | BANDE DES ATIKAMEKWS D'OPITCIWAN                                                              | 45 900 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KITIGAN ZIBI                                                                             | KITIGAN ZIBI ANISHINABEG                                                                      | 31 500 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN À MONTRÉAL                                                                 | CENTRE DE JUSTICE DES PREMIERS PEUPLES DE MONTRÉAL                                            | 56 250 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN VAL-D'OR                                                                   | CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR                                                        | 111 510 \$                       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – LA ROMAINE PAKUA SHIPI ET EKUANITSHIT                                                    | REGROUPEMENT MAMIT INNUAT                                                                     | 150 000 \$                       |
| ADOPTION COUTUMIÈRE- INNUS                                                                                       | REGROUPEMENT MAMIT INNUAT                                                                     | 75 000 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE - CHIBOUGAMAU                                                                              | CENTRE D'AMITIÉ EENOU DE CHIBOUGAMAU                                                          | 105 000 \$                       |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN LAC ST-JEAN                                                                | CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE LAC ST-JEAN                                                        | 15 000 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN SENNETERRE                                                                 | CENTRA D'AMITIÉ AUTOCHTONE SENNETERRE                                                         | 15 000 \$                        |
| INFORMATION JURIDIQUE ET ADOPTION COUTUMIÈRE                                                                     | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | 150 000 \$                       |
| ADOPTION COUTUMIÈRE - CRIS                                                                                       | GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE                                                                | 25 000 \$                        |
| CENTRE DE THÉRAPIE POUR HOMMES – OPITCIWAN                                                                       | BANDE DES ATIKAMEKWS D'OPITCIWAN                                                              | 30 000 \$                        |
| CENTRE KWEKOWAPOWITAN-OPITCIWAN                                                                                  | BANDE DES ATIKAMEKWS D'OPITCIWAN                                                              | 30 000 \$                        |
| ADOPTION COUTUMIÈRE - INNUS                                                                                      | CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT                                                                 | 25 000 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE-LAC-SIMON                                                                                  | CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DE LAC-SIMON                                                   | 20 000 \$                        |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE-LAC-BARRIÈRE                                                                               | LE CONSEIL DE BANDE DU LAC-BARRIÈRE                                                           | 70 000 \$                        |

**PROGRAMME :** PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 2 592 600 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES ORIENTATIONS ET DE L'ACCÈS À LA JUSTICE -  
BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET(S)                   | BÉNÉFICIAIRE                                   | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|-----------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------|
| CONSEILLERS PARAJUDICIAIRES | SERVICES PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES DU QUÉBEC | 1 850 100 \$                     |
| CONSEILLERS PARAJUDICIAIRES | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                | 742 500 \$                       |

**PROGRAMME :** COORDINATION EN MATIÈRE DE JUSTICE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 309 000 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION GÉNÉRALE DES ORIENTATIONS ET DE L'ACCÈS À LA JUSTICE -  
BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET(S)                                                          | BÉNÉFICIAIRE                                                                                  | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                       | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | 84 000 \$                        |
| POSTE DE COORDONNATRICE EN MATIÈRE DE JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE | FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.                                                             | 45 000 \$                        |
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                       | REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ)                               | 80 000 \$                        |
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                       | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                                                               | 100 000 \$                       |

**PROGRAMME :** PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE (PAGIEPS)

**MONTANT GLOBAL :** 49 100 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION DES PROGRAMMES D'ADAPTABILITÉ ET DE JUSTICE RÉPARATRICE

| RÉGION           | BÉNÉFICIAIRES           | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|------------------|-------------------------|----------------------------------|
| MAURICIE         | CENTRE ROLLAND-BERTRAND | 4 300 \$                         |
| MAURICIE         | LE TRASH                | 4 300 \$                         |
| CENTRE-DU-QUÉBEC | HABIT'ACTION            | 2 500 \$                         |
| CENTRE-DU-QUÉBEC | LA PIAULE               | 2 500 \$                         |
| MAURICIE         | POINT DE RUE            | 10 000 \$                        |
| MAURICIE         | CENTRE LE HAVRE         | 10 000 \$                        |
| MONTRÉAL         | CLINIQUE DROITS DEVANT  | 10 500 \$                        |
| MONTRÉAL         | VILLE DE MONTRÉAL       | 5 000 \$                         |

**PROGRAMME :** PROGRAMME D'ADAPTABILITÉ ET DE JUSTICE RÉPARATRICE

**MONTANT GLOBAL :** 46 000 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION DES PROGRAMMES D'ADAPTABILITÉ ET DE JUSTICE RÉPARATRICE

| RÉGION                  | BÉNÉFICIAIRES                          | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|-------------------------|----------------------------------------|----------------------------------|
| SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN            | 15 000 \$                        |
| MAURICIE                | CONSEIL DES ATIKAMEKW D'OPITCIWAN      | 30 000 \$                        |
| QUÉBEC - PROVINCE       | RÉSEAU SOLIDARITÉ ITINÉRANCE DU QUÉBEC | 1 000 \$                         |

**PROGRAMME :** PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DU PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL 2020-2023

**MONTANT GLOBAL :** 1 476 837 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION DES PROGRAMMES D'ADAPTABILITÉ ET DE JUSTICE RÉPARATRICE

| RÉGION/DISTRICT                     | BÉNÉFICIAIRES                                        | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------|
| TROIS-RIVIÈRES                      | RESSOURCES ALTERNATIVES MASKINONGÉ                   | 27 600 \$                        |
| MONTMAGNY ET QUÉBEC (RIVE-SUD)      | L'INTERFACE, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE        | 41 400 \$                        |
| CHICOUTIMI                          | ÉQUIJUSTICE SAGUENAY INC.                            | 46 000 \$                        |
| JOLIETTE ET LAVAL                   | L'AVENUE, JUSTICE ALTERNATIVE                        | 110 400 \$                       |
| SAINT-MAURICE                       | L'ALTER ÉGAUX, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE      | 27 600 \$                        |
| TROIS-RIVIÈRES                      | AVENUES CITOYENNES, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE | 27 600 \$                        |
| TROIS-RIVIÈRES                      | AUX TROIS PIVOTS                                     | 41 400 \$                        |
| ARTHABASKA                          | PACTE BOIS-FRANCS INC.                               | 41 400 \$                        |
| BEAUCE ET FRONTENAC                 | AIDE AUX JEUNES CONTREVENANTS DE BEAUCE              | 34 500 \$                        |
| ALMA ET ROBERVAL                    | JUSTICE ALTERNATIVE LAC-ST-JEAN INC.                 | 41 400 \$                        |
| DRUMMOND                            | COMMUN ACCORD, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE      | 41 400 \$                        |
| RIMOUSKI                            | JUSTICE ALTERNATIVE DE L'EST                         | 41 400 \$                        |
| KAMOURASKA                          | JUSTICE ALTERNATIVE DU KRTB INC.                     | 41 400 \$                        |
| SAINT-FRANÇOIS, BEDFORD ET MÉGANTIC | LE PONT, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE            | 110 400 \$                       |

| RÉGION / DISTRICT                | BÉNÉFICIAIRES                               | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|----------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------|
| JOLIETTE                         | REPARS                                      | 34 500 \$                        |
| SAINT-MAURICE                    | ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE VOLTEFACE  | 41 400 \$                        |
| MONTRÉAL                         | TRAJET                                      | 23 000 \$                        |
| MONTRÉAL                         | HOODSTOCK                                   | 11 500 \$                        |
| MONTRÉAL                         | ÉQUIJUSTICE MONTRÉAL CENTRE                 | 80 500 \$                        |
| ABITIBI                          | LIAISON JUSTICE                             | 27 600 \$                        |
| BEAUHARNOIS ET LONGUEUIL         | ÉQUIJUSTICE RIVE-SUD                        | 24 150 \$                        |
| IBERVILLE ET SAINT-HYACINTHE     | ÉQUIJUSTICE RICHELIEU-YAMASKA               | 40 250 \$                        |
| RICHELIEU                        | OJA PIERRE-DE-SAUREL                        | 24 150 \$                        |
| GATINEAU, PONTIAC ET MANIWAKI    | SOCIÉTÉ ÉLIZABETH FRY DU QUÉBEC             | 9 200 \$                         |
| LABELLE ET TERREBONNE            | MAVN                                        | 19 167 \$                        |
| TERREBONNE                       | MESURES ALTERNATIVES DES BASSES-LAURENTIDES | 23 000 \$                        |
| ENSEMBLE DU QUÉBEC (SUPERVISION) | ÉQUIJUSTICE (BUREAU CENTRAL)                | 444 520 \$                       |

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES (PTC)

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 45 595 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION DES PROGRAMMES D'ADAPTABILITÉ ET DE JUSTICE RÉPARATRICE

| PROJET(S)        | BÉNÉFICIAIRE                                                         | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|------------------|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| COORDINATION PTC | REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES<br>DE RÉFÉRENCE DU QUÉBEC | 45 595 \$                        |

#### FONDS ACCÈS JUSTICE

**PROGRAMME :** PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA JUSTICE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 569 569 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJET(S)                               | BÉNÉFICIAIRE                                                                                | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | 7 À NOUS                                                                                    | 1 500 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DU<br>CENTRE DE MONTRÉAL (OPTION CONSOMMATEUR) | 2 385 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | AUTONHOMMIE                                                                                 | 1 570 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC                                                       | 2 500 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | CENTRE INTERLIGNE INC.                                                                      | 1 250 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END                                                              | 2 465 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | COMITÉ LOGEMENT DE LA PETITE PATRIE INC.                                                    | 2 460 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | DÉCLIC INITIATIVES POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI<br>DES JEUNES                              | 1 250 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | INSTITUT PACIFIQUE                                                                          | 2 100 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | JURISTES À DOMICILE                                                                         | 1 225 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - LAVAL         | MESURES ALTERNATIVES JEUNESSE DE LAVAL INC.                                                 | 2 360 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE DE MONTRÉAL INC.                                                   | 2 450 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - SAGUENAY      | ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE                                                | 1 250 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | CENTRE ROLAND-BERTRAND                                                                      | 2 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - MONTRÉAL      | CLINIQUE NOVALEX                                                                            | 2 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2018-2019 - DRUMMONDVILLE | PIAULE CENTRE DU QUÉBEC INC., LA                                                            | 985 \$                           |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL      | CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC-2019                                                  | 8 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL      | AUTONHOMMIE                                                                                 | 8 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL      | CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END                                                              | 5 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL      | BARREAU DE MONTRÉAL                                                                         | 5 322 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL      | ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE VILLERAY INC.                                                 | 6 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - ST-LAURENT    | MAKIVIK CORPORATION                                                                         | 9 700 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL      | INSTITUT DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE DU QUÉBEC                                              | 5 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL      | INSTITUT PACIFIQUE                                                                          | 5 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - LAVAL         | MESURES ALTERNATIVES JEUNESSE DE LAVAL INC.                                                 | 5 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL      | 7 À NOUS                                                                                    | 5 000 \$                         |

| PROJET(S)                                               | BÉNÉFICIAIRE                                                              | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - CHAUDIÈRE-APPALACHES          | ACTION JEUNESSE CÔTE-SUD                                                  | 4 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - LISTUGUJ                      | LISTUGUJ MI'GMAG GOUVERNEMENT                                             | 10 000 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - DRUMMONDVILLE                 | PIAULE CENTRE-DU-QUÉBEC INC., LA                                          | 4 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                      | REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE QUÉBEC                       | 5 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 - MONTRÉAL                      | ÉDUCALOI                                                                  | 6 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – BROSSARD                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MONTÉRÉGIE                           | 8 978 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – MONTRÉAL                      | CLINIQUE NOVALEX                                                          | 8 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – MONTRÉAL                      | JUSTICE PROBONO                                                           | 8 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – SAINT-HYACINTHE               | PETIT PONT, LE                                                            | 5 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 – SAINT-LUCIEN                  | RÉSEAU NATIONAL PLUS, (CMA)                                               | 6 000 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE SUD-OUEST DE MONTRÉAL        | 15 152 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - LAURENTIDES                   | ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DES BASSES LAURENTIDES       | 5 800 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | AUTONHOMMIE                                                               | 28 053 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - LÉVIS                         | CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE LÉVIS                                      | 37 500 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | CLINIQUE JURIDIQUE SAINT-MICHEL                                           | 37 500 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | CLINIQUE JURIDIQUE ITINÉRANTE                                             | 3 750 \$                         |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - OUTAOUAIS                     | DROIT-ACCÈS DE L'OUTAOUAIS                                                | 11 250 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | RÉSEAU ÉQUIJUSTICE (ROJAQ)                                                | 37 500 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | INSTITUT PACIFIQUE                                                        | 37 500 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | JUSTICE À DOMICILE                                                        | 22 888 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 – GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE | LISTUGUJ MI'GMAG GOUVERNEMENT                                             | 37 500 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | OPTION CONSOMMATEURS                                                      | 37 475 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX (OPDS)                          | 37 500 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - MONTRÉAL                      | REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC | 37 500 \$                        |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 - REPENTIGNY                    | TOURNESOL DE LA RIVE-NORD, LE                                             | 25 951 \$                        |

**PROGRAMME :** FINANCEMENT À LA MISSION DE BASE DES CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ ET DES AUTRES ORGANISMES

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 3 784 067 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJET(S)                     | BÉNÉFICIAIRE                                                 | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| BAS SAINT-LAURENT             | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU BAS SAINT-LAURENT          | 329 759 \$                       |
| CAPITALE-NATIONALE            | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC                     | 490 718 \$                       |
| MONTRÉAL                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU GRAND MONTRÉAL             | 508 698 \$                       |
| OUTAOUAIS                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS                | 309 324 \$                       |
| SAGUENAY-LAC-ST-JEAN          | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ SAGUENAY –LAC-SAINT-JEAN      | 320 292 \$                       |
| GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE | 315 654 \$                       |
| NORD-DU-QUÉBEC                | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ NUNAVIK (SOCIÉTÉ MAKIVIK)     | 250 365 \$                       |
| CÔTE-NORD                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE-NORD               | 317 665 \$                       |
| MONTÉRÉGIE                    | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MONTÉRÉGIE              | 512 893 \$                       |
| MAURICIE                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE                | 378 699 \$                       |
| MONTRÉAL                      | ÉDUCALOI                                                     | 50 000 \$                        |

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE PRÉMÉDITATION ET DE MÉDIATION EN MATIÈRE DE PETITES CRÉANCES ET EN MATIÈRE FAMILIALE  
POUR LES COUPLES SANS ENFANT COMMUN À CHARGE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 1 521 273 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJET(S)                      | BÉNÉFICIAIRE                                                       | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| BAS SAINT-LAURENT              | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU BAS SAINT-LAURENT                | 49 899 \$                        |
| CAPITALE-NATIONALE             | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC                           | 107 529 \$                       |
| MONTRÉAL                       | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU GRAND MONTRÉAL                   | 226 221 \$                       |
| OUTAOUAIS                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS                      | 49 899 \$                        |
| SAGUENAY-LAC-ST-JEAN           | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ SAGUENAY –LAC-SAINTE-JEAN           | 49 899 \$                        |
| GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE  | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE       | 49 899 \$                        |
| MAURICIE                       | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE                      | 112 495 \$                       |
| CÔTE-NORD                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE-NORD                     | 49 899 \$                        |
| LAVAL, LAURENTIDES, LANAUDIÈRE | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE | 466 103 \$                       |
| MONTÉRÉGIE                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MONTÉRÉGIE                    | 163 872 \$                       |
| MONTÉRÉGIE                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MONTÉRÉGIE-COORDONNATEUR      | 97 779 \$                        |
| CAPITALE -NATIONALE            | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC-COORDONNATEUR             | 97 779 \$                        |

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE PRÉVENTION ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS (PRD)

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 75 000 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJET(S)                  | BÉNÉFICIAIRE                                   | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|----------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------|
| AIDE FINANCIÈRE – MONTRÉAL | INSTITUT DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE DU QUÉBEC | 75 000 \$                        |

#### FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SUBVENTION POUR FAVORISER LA RECHERCHE, L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION EN MATIÈRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

**MONTANT GLOBAL :** 291 416 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

| PROJET(S)                                                                                                            | BÉNÉFICIAIRE                                                                           | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| J'HABITE NULLE PART (SÉRIE WEB)                                                                                      | L'ALLIANCE GASPÉSIENNE DES MAISONS D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT                             | 8 410 \$                         |
| PROJET À CORPS                                                                                                       | L'ANONYME U.I.M.                                                                       | 9 674 \$                         |
| PROJET EXTRA                                                                                                         | L'ANONYME U.I.M.                                                                       | 18 135 \$                        |
| GUIDE DE RETOUR À L'ÉCOLE APRÈS UN DRAME                                                                             | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES                         | 6 782 \$                         |
| PROJET GROUPE PILOTE DE RETOUR EN EMPLOI APRÈS UN DRAME                                                              | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES                         | 3 815 \$                         |
| PRÉVENIR ET CONTRER L'INTIMIDATION, MÊME CHEZ LES PERSONNES ÂÎNÉES, DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS                     | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES | 5 986 \$                         |
| FACILITER L'ACCÈS À LA JUSTICE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS QUI CONTESTENT UNE DÉCISION EN MATIÈRE D'INDEMNISATION | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER VICTIMES                                              | 6 784 \$                         |
| COMMENT INTERVENIR AUPRÈS DE L'ENFANT VICTIME D'ACTES CRIMINELS ?                                                    | BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS                                            | 34 880 \$                        |
| JUSTE MILIEU : AMÉLIORER LES PRATIQUES AUPRÈS DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE DANS LEURS PARCOURS        | C.A.L.A.C.S. LA CHRYSALIDE                                                             | 10 000 \$                        |
| ADAPTONS NOS PRATIQUES À LA DIVERSITÉ DES SURVIVANTES                                                                | CALACS DE L'OUEST DE L'ÎLE                                                             | 7 418 \$                         |
| DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE POUR JEUNES DE 6 À 11 ANS            | CENTRE DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION POUR VICTIME D'AGRESSION SEXUELLE               | 5 327 \$                         |

| PROJET(S)                                                                                                       | BÉNÉFICIAIRE                                           | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------------|
| CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA LOI DU SILENCE                                                               | CALACS L'ESPOIR DES ÎLES                               | 6 430 \$                         |
| DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES                                                 | CAVAC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE                       | 1 458 \$                         |
| TRADUCTION DE DOCUMENTS PROMOTIONNELS EN LANGUE AUTOCHTONE                                                      | CAVAC DE MONTRÉAL                                      | 3 874 \$                         |
| DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE FORMATION INTÉGRATIVE                                                           | CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE              | 13 000 \$                        |
| METTRE UN TERME À LA CYBERVIOLENCE POUR NOS JEUNES!                                                             | CENTRE D'EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT | 9 158 \$                         |
| REGISTRE DES ACTES DE VIOLENCE CONTRE LES COMMUNAUTÉS LGBTQIP2SAA                                               | CENTRE INTERLIGNE INC.                                 | 12 500 \$                        |
| INTERVENTIONS FAMILIALES EN TERRITOIRE – RASSEMBLEMENT FAMILIAL HISTORIQUE 2018-2019                            | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                         | 6 821 \$                         |
| KAHNAWAKE VICTIMS OF CRIME RESEARCH PROJECT                                                                     | CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE                       | 8 015 \$                         |
| LE SEXTAGE ET LA VIOLENCE SEXUELLE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX : LES JEUNES SONT-ILS CONSCIENTS DES CONSÉQUENCES ??? | ESCALE CENTRE-VILLE (SECTEUR ST-FÉLICIEN)              | 2 500 \$                         |
| RÉINTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ISSUES DES COMMUNAUTÉS...(SENTINELLES) PHASE 2       | FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE L'ESTRIE     | 4 287 \$                         |
| LA PRÉVENTION DES INCONDUITES SEXUELLES COMMISES PAR LES PROFESSIONNELS                                         | ORDRE PROFESSIONNEL DES SEXOLOGUES DU QUÉBEC           | 4 975 \$                         |
| EXAMEN DE L'EFFET DES CHIENS DE SOUTIEN LORS D'ENTREVUES D'ENQUÊTE AUPRÈS DES ENFANTS                           | UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL                                 | 19 973 \$                        |
| LES BESOINS DES VICTIMES DE JEUNES FAISANT L'OBJET D'UNE POURSUITE JUDICIAIRE                                   | UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL                                 | 33 663 \$                        |
| LES EXPÉRIENCES DES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE DANS LES PROGRAMMES DE JUSTICE RÉPARATRICE AU QUÉBEC          | UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL                                 | 11 113 \$                        |
| HOMMES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE EN ENFANCE : RÉALITÉS, BESOINS ET SERVICES                                 | UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL                        | 21 400 \$                        |
| UN MEILLEUR SOMMEIL POUR UNE MEILLEURE RÉSILIENCE : SUIVI À LONG TERME                                          | UNIVERSITÉ LAVAL                                       | 15 038 \$                        |

**PROGRAMME :** APPEL DE PROJETS EXTRAORDINAIRE VISANT À MODERNISER L'ACCESSIBILITÉ ET L'OFFRE DE SERVICES AUX PERSONNES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS EN CONTEXTE PANDÉMIQUE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 4 991 724 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

| PROJET(S)                                                                                                                                | BÉNÉFICIAIRE                                                               | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| PROJET IRIS                                                                                                                              | ANONYME U.I.M., L'                                                         | 103 739 \$                       |
| GUIDE DE RETOUR À LA MAISON APRÈS UN DRAME                                                                                               | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES             | 89 426 \$                        |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                                                                 | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES             | 69 379 \$                        |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION MOBILE                                                                                                   | CENTRE DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION POUR VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLES | 235 000 \$                       |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                              | CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC            | 52 316 \$                        |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION MOBILE                                                                                                   | CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE              | 55 286 \$                        |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                              | CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE                 | 54 076 \$                        |
| PANDÉMIE ET ISOLEMENT : COMMENT FAVORISER L'ACCÈS À LA JUSTICE PÉNALE DES PERSONNES AÎNÉES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE ? | CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL                      | 109 876 \$                       |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                              | CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL                   | 170 105 \$                       |

**PROGRAMME :** PROJETS FÉDÉRAUX EN MATIÈRE D'AIDE AUX PERSONNES VICTIMES

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 445 601 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

| PROJET(S)                                                                                                                                    | BÉNÉFICIAIRE                              | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------|
| DROITS DES VICTIMES RECONNUS DANS LA CHARTE DES DROITS DES VICTIMES                                                                          | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES | 222 357 \$                       |
| DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION D'UNE APPLICATION PERMETTANT DE CONNAÎTRE EN TEMPS RÉEL LES DISPONIBILITÉS DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC | SOS VIOLENCE CONJUGALE                    | 223 244 \$                       |

**PROGRAMME :** SOUTIEN FINANCIER À DES SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 33 592 622 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

| PROJET(S)           | BÉNÉFICIAIRE                                                     | MONTANT VERSÉ<br>AU 31 MARS 2021 |
|---------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE <sup>1,3</sup>                  | 1 752 695\$                      |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DU BAS-SAINT-LAURENT <sup>1</sup>                          | 1 693 270 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DU CENTRE-DU-QUÉBEC <sup>1</sup>                           | 1 240 630 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA CÔTE-NORD <sup>1,3</sup>                             | 1 320 932 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L'ESTRIE <sup>1</sup>                                   | 1 645 745 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA GASPÉSIE ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE <sup>1</sup>        | 835 544\$                        |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LANAUDIÈRE <sup>1</sup>                                 | 1 612 085 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DES LAURENTIDES <sup>1</sup>                               | 1 504 885 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LAVAL <sup>1</sup>                                      | 1 325 255 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA MAURICIE <sup>1</sup>                                | 1 539 770 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE LA MONTÉRÉGIE <sup>1</sup>                              | 2 683 902 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE MONTRÉAL <sup>1,2</sup>                                 | 4 797 671 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK (CAVAC DU NUNAVIK) <sup>1</sup> | 1 325 524 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC DE L'OUTAOUAIS <sup>1</sup>                                | 2 005 305 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC – RÉGION DE QUÉBEC <sup>1</sup>                            | 2 466 180 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CAVAC SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN <sup>1</sup>                       | 1 892 660 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | GOVERNEMENT DE LA NATION CRIE (CAVAC CRI) <sup>1,3</sup>         | 843 808 \$                       |
| FINANCEMENT DE BASE | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES   | 195 000 \$                       |
| FINANCEMENT DE BASE | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES                        | 255 000 \$                       |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE D'EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT           | 420 700 \$                       |
| FINANCEMENT DE BASE | SOS VIOLENCE CONJUGALE <sup>4</sup>                              | 1 258 061 \$                     |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE POUR LES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE DE MONTRÉAL        | 745 000 \$                       |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE                        | 83 000 \$                        |
| FINANCEMENT DE BASE | CENTRE DE SERVICES INTÉGRÉS EN ABUS ET MALTRAITANCE              | 100 000 \$                       |
| FINANCEMENT DE BASE | ÉDUCALOI                                                         | 50 000 \$                        |

<sup>1</sup> INCLUANT UN MONTANT PROVENANT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL ET DU PROGRAMME ENFANT TÉMOIN ET AUTRES VULNÉRABILITÉS;

<sup>2</sup> LA SUBVENTION OCTROYÉE À CET ORGANISME INCLUT UN MONTANT PROVENANT DU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET PILOTE EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021;

<sup>3</sup> INCLUANT UN MONTANT PROVENANT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC POUR LA RÉALISATION DE LA MESURE 10 DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES;

<sup>4</sup> INCLUANT UN MONTANT PROVENANT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE.

#### FONDS DES REGISTRES

AUCUN.

#### FONDS RELATIF AUX CONTRATS PUBLICS

AUCUN.

## **ORGANISMES**

---

### **COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE**

AUCUN.

### **COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES**

AUCUN.

### **CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

AUCUN.

### **DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES**

AUCUN.

### **FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES**

AUCUN.

### **SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE**

AUCUN.

### **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC**

AUCUN.

**P.27     POUR 2020-2021, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D’AGRESSION SEXUELLE ET LES SOMMES PRÉVUES POUR L’ANNÉE 2021-2022. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2021, DE SA MISE EN ŒUVRE.**

**MINISTÈRE**

**FONDS D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS**

| SOMMES INVESTIES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2020-2021                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>CENTRE POUR LES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE DE MONTRÉAL</b><br>(RESPONSABILITÉ DES SERVICES DE LA LIGNE-RESSOURCE PROVINCIALE SANS FRAIS 24/7 POUR LES PERSONNES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE)                                                                                                                                      | 745 000 \$                |
| <b>CENTRE D’EXPERTISE MARIE-VINCENT</b><br>(FINANCEMENT ANNUEL RÉCURRENT DE CET ORGANISME, LEQUEL OFFRE DE L’AIDE AUX ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE, À LEURS PARENTS ET À LEURS PROCHES)                                                                                                                       | 420 700 \$                |
| <b>RÉSEAU DES CENTRES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS (CAVAC)</b><br>(RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE COMPLÈTE DE CHACUN DES DIX-SEPT CAVAC, LAQUELLE COMPREND L’AJOUT, AU SEIN DE CHACUN DE CEUX-CI, D’UN AGENT D’INTERVENTION SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET LE PROGRAMME ENFANT TÉMOIN ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES) | 6 874 562 \$ <sup>1</sup> |
| <b>SERVICES INTÉGRÉS EN ABUS ET MALTRAITANCE (SIAM)</b><br>(RESPONSABILITÉ PORTANT SUR LE FINANCEMENT DES LOCAUX ET D’UNE AGENTE D’INTERVENTION)                                                                                                                                                                                          | 100 000 \$                |
| <b>SOS VIOLENCE CONJUGALE</b><br>(PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE)                                                                                                                                                                                                                                                                  | 348 000 \$                |

NOTE 1 : CE MONTANT EST BASÉ SUR LE POURCENTAGE DE LA CLIENTÈLE DU RÉSEAU DES CAVAC, SOIT 22,6 %, TOUCHÉE PAR UNE INFRACTION À CARACTÈRE SEXUEL (11 347 PERSONNES) OU PAR DE L’EXPLOITATION SEXUELLE (210 PERSONNES) POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2020 AU 16 FÉVRIER 2021. LA SUBVENTION TOTALE VERSÉE AU RÉSEAU DES CAVAC EST DE 30 485 861 \$.

**ÉTAT DE LA SITUATION :**

**PRINCIPALES RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021 :**

LE 28 OCTOBRE 2016, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC (MJQ), A LANCÉ LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES (STRATÉGIE). ÉTANT EN VIGUEUR JUSQU’EN 2021, LA STRATÉGIE COMPREND 55 ACTIONS DONT LE PRINCIPAL OBJECTIF EST D’APPORTER DES SOLUTIONS NOVATRICES AUX PROBLÉMATIQUES QU’ELLE CIBLE, SOIT LES AGRESSIONS SEXUELLES ET L’EXPLOITATION SEXUELLE.

PLUS PRÉCISÉMENT, POUR LE MJQ, SON IMPLICATION EST LIÉE À LA RÉALISATION DE 10 MESURES VISANT LA BONIFICATION DES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES, LESQUELLES TOTALISENT LA SOMME DE 1 385 247 \$. LES MESURES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SONT LES SUIVANTES :

1. ANALYSER LA PERTINENCE D’ABOLIR LA LISTE DES CRIMES VISÉS DE LA LOI SUR L’INDEMNISATION DES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS ET DE PRÉVOIR QUE LE RÉGIME D’INDEMNISATION SOIT DÉSORMAIS APPLICABLE À TOUTE PERSONNE VICTIME D’UNE INFRACTION CONTRE LA PERSONNE (DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI 84, *LOI VISANT À AIDER LES PERSONNES VICTIMES D’INFRACTIONS CRIMINELLES ET À FAVORISER LEUR RÉTABLISSEMENT*);
2. METTRE EN PLACE DES RÈGLES POUR L’OCTROI D’UNE AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE AUX PERSONNES VICTIMES (EN COURS, NOTAMMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI 84);
3. FORMER LES INTERVENANTS DU RÉSEAU DES CENTRES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS (CAVAC) À L’INTERVENTION SPÉCIFIQUE AUPRÈS DES TÉMOINS MINEURS (TERMINÉE);
4. PARFAIRE LES PROGRAMMES D’INFORMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DESTINÉS AUX PERSONNES VICTIMES (EN COURS);
5. PERMETTRE L’ACCESSIBILITÉ AU TÉLÉTÉMOIGNAGE PAR L’ACQUISITION DE SYSTÈMES MOBILES DE VISIOCONFÉRENCE (TERMINÉE);
6. SENSIBILISER LES INTERVENANTS DU SYSTÈME JUDICIAIRE AUX MESURES VISANT À FACILITER LE TÉMOIGNAGE PAR LA PRODUCTION D’UN OUTIL D’INFORMATION (EN COURS);
7. DÉVELOPPER UN OUTIL DESTINÉ AUX INTERVENANTS ŒUVRANT AUPRÈS DES PERSONNES VICTIMES POUR SOUTENIR CELLES-CI DANS LEUR DÉMARCHE DE DÉNONCIATION (TERMINÉE);
8. METTRE EN PLACE UN PROJET-PILOTE, SUR CINQ ANS, AFIN QU’UN AGENT D’INTERVENTION CAVAC SOIT PRÉSENT AU SEIN DU SERVICE DES ENQUÊTES SPÉCIALISÉES DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, PERMETTANT AINSI D’AMÉLIORER L’ACCESSIBILITÉ DES FEMMES VICTIMES D’EXPLOITATION SEXUELLE AUX SERVICES D’AIDE (TERMINÉE);

9. SOUTENIR DES PROJETS VISANT À PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES POUVANT ÊTRE COMMISES ENVERS LES PERSONNES LESBIENNES, GAIES, BISEXUELLES, TRANSSEXUELLES ET EN QUESTIONNEMENT (LGBTQ) (EN COURS);
10. DÉVELOPPER ET OFFRIR UNE FORMATION DESTINÉE AUX INTERVENANTES ET INTERVENANTS ŒUVRANT AUPRÈS DES PERSONNES LGBTQ VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES (EN COURS).

ENFIN, LE MJQ COLLABORE ÉGALEMENT, À TITRE DE PARTENAIRE, À LA RÉALISATION DE CERTAINES AUTRES MESURES CONTENUES DANS LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE.

#### **AUTRES ACTIONS :**

1. PLAN BUDGÉTAIRE 2019-2020 – 50M\$ SUR 5 ANS VISANT À RENFORCER LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

- A. PROJET-PILOTE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS JURIDIQUES POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE

LE 9 DÉCEMBRE 2019, LA MINISTRE DE LA JUSTICE DE L'ÉPOQUE A ANNONCÉ L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE 2,6 M \$ À LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP AFIN D'OFFRIR DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS AUX PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES, EN PRÉSENCE DES DÉPUTÉES MMES VÉRONIQUE HIVON, HÉLÈNE DAVID ET CHRISTINE LABRIE.

LE PROJET PILOTE EST DÉPLOYÉ À TRAVERS LE QUÉBEC GRÂCE À UN RÉSEAU D'AVOCATS PARTENAIRES. CEUX-CI PROPOSENT AUX PERSONNES VICTIMES UN ACCUEIL OUVERT ET COMPRÉHENSIF ET LEUR TRANSMETTENT DES INFORMATIONS ET DES CONSEILS JUSTES ET COMPLETS, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES IMPLICATIONS D'UN PROCESSUS DE PLAINTÉ FORMELLE. LES SERVICES ONT ÉTÉ LANCÉS OFFICIELLEMENT EN JUIN 2020.

- B. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE

AFIN DE RÉPONDRE À LA RECOMMANDATION #12 DU RAPPORT DU COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE *REBÂTIR LA CONFIANCE* ET DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR PRÉVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE À HAUT RISQUE DE DANGÉROSITÉ ET ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES VICTIMES 2020-2025, UNE SUBVENTION DE 348 000 \$ A ÉTÉ ACCORDÉE EN 2020-2021 À L'ORGANISME SOS VIOLENCE CONJUGALE POUR DÉVELOPPER, EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (DGIVAC), UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE.

LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À DES PERSONNES VICTIMES QUI N'ONT PAS DE MOYEN DE SUBSISTANCE, DE QUITTER UN ENVIRONNEMENT OÙ LEUR VIE OU LEUR SÉCURITÉ, OU CELLES DES PERSONNES À LEUR CHARGE, SONT COMPROMISES. L'ORGANISME POURRA AGIR À TITRE DE PORTE D'ENTRÉE POUR LES PERSONNES VICTIMES, EN COLLABORATION AVEC LES INTERVENANTS DU TERRAIN.

LES SOMMES ACCORDÉES À L'ORGANISME LUI PERMETTRONT L'EMBAUCHE D'EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES. PAR CETTE SUBVENTION, LE MINISTÈRE RÉPOND ÉGALEMENT EN PARTIE À LA RECOMMANDATION #10 DU RAPPORT "REBÂTIR LA CONFIANCE" EN BONIFIANT LES SERVICES DE SOS VIOLENCE CONJUGALE.

- C. PROGRAMME ENFANT TÉMOIN ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES

EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS #60 ET 61 DU RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE », UNE SUBVENTION DE 1 406 600 \$ EST OFFERTE AUX 17 CENTRES D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS AFIN DE DÉPLOYER LE PROGRAMME ENFANT TÉMOIN ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES.

CE PROGRAMME PERMET DE SOUTENIR LES ENFANTS DEVANT TÉMOIGNER À LA COUR EN LEUR OFFRANT UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. IL A ÉTÉ DÉVELOPPÉ EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS PARTENAIRES POUR S'ASSURER D'ACCOMPAGNER LES PERSONNES VICTIMES AU MIEUX, TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DE LA COUR. LE PROGRAMME SERA ÉGALEMENT ADAPTÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT PARTICULIER DE CERTAINES CLIENTÈLES VULNÉRABLES, NOTAMMENT LES CLIENTÈLES PRÉSENTANT UN HANDICAP PHYSIQUE, UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME, ETC.

LA SUBVENTION ACCORDÉE EN 2020-2021 PERMETTRA ÉGALEMENT AU RÉSEAU DES CAVAC DE TENIR DES CONSULTATIONS AUPRÈS D'EXPERTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES, AINSI QUE DE CRÉER DES OUTILS ET DE LA FORMATION. FINALEMENT, LE PROGRAMME FERA L'OBJET D'UNE ÉVALUATION.

# ORGANISME

---

## DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

### ÉTAT DE LA SITUATION :

#### PRINCIPALES RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE LA *STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021* :

LE 28 OCTOBRE 2016, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE (MJQ) ET LES PARTENAIRES, A LANÇÉ LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021 (STRATÉGIE). ÉTANT EN VIGUEUR JUSQU'EN 2021, LA STRATÉGIE COMPREND 55 ACTIONS DONT LE PRINCIPAL OBJECTIF EST D'APPORTER DES SOLUTIONS NOVATRICES AUX PROBLÉMATIQUES QU'ELLE CIBLE, SOIT LES AGRESSIONS SEXUELLES ET L'EXPLOITATION SEXUELLE.

LE DPCP S'EST VU ALLOUER DES SOMMES REPRÉSENTANT L'AJOUT DE 13 RESSOURCES (10 PROCUREURS AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (PROCUREURS), 2 TECHNICIENS EN DROIT ET 1 EMPLOYÉ DE SOUTIEN). CES RESSOURCES ÉTAIENT NÉCESSAIRES EN 2020-2021 ET DE FAÇON RÉCURRENTÉ POUR LES ANNÉES SUBSÉQUENTES.

- BUDGET AUTORISÉ POUR L'EXERCICE 2020-2021 EST DE 1 271 445 \$;
- DÉPENSES RÉELLES AU 28 FÉVRIER 2021 : 1 041 086 \$;

LE DPCP EST PARTENAIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE STRATÉGIE DONT **CINQ ACTIONS SONT SOUS SA RESPONSABILITÉ** ET PERMETTENT DE POURSUIVRE DIFFÉRENTS OBJECTIFS.

#### 1. PROGRAMME DE RENCONTRES (ACTION 12) :

AFIN DE FACILITER LE PASSAGE DES VICTIMES DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE, LE DPCP S'EST ENGAGÉ À ADOPTER UN PROGRAMME DE RENCONTRE ENTRE LES PROCUREURS ET LES VICTIMES POUR QU'ELLES AIENT À LEUR DISPOSITION TOUTE L'INFORMATION PERTINENTE ET UTILE À LEUR PARTICIPATION.

À CETTE FIN, UN PROJET PILOTE EST EN COURS DANS SIX POINTS DE SERVICE DU DPCP À SAVOIR LES POINTS DE SERVICE DE QUÉBEC, DE LAVAL, DE SAINT-JÉRÔME (NOTAMMENT LA CLIENTÈLE JEUNESSE), DE SAGUENAY, DE SAINT-HYACINTHE ET LA COUR ITINÉRANTE DESSERVIE PAR LES PROCUREURS DE SEPT-ÎLES. LE CHOIX DE CES POINTS DE SERVICE EST JUSTIFIÉ À PARTIR DE PARAMÈTRES PARTICULIERS EU ÉGARD À LA CLIENTÈLE ET AUX TERRITOIRES DESSERVIS PAR CHACUN DE CEUX-CI. L'ENSEMBLE DE CES POINTS DE SERVICE BÉNÉFICIE DE L'AJOUT D'UN PROCUREUR AFIN D'EN ASSURER LA MISE EN ŒUVRE.

CE PROJET PERMET À LA VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES DE RENCONTRER, SUR UNE BASE VOLONTAIRE, LE PROCUREUR RESPONSABLE DE SON DOSSIER, ET CE, APRÈS L'AUTORISATION DU DOSSIER ET AVANT LE DÉBUT DU PROCÈS.

LORS DE CETTE RENCONTRE, PLUSIEURS SUJETS ESSENTIELS SONT ABORDÉS AVEC LA VICTIME NOTAMMENT :

- EXPLIQUER LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU PROCUREUR;
- EXPLIQUER LE DÉROULEMENT DES PROCÉDURES AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES DROITS DE LA VICTIME PRÉVUS PAR LA LOI;
- PRÉVOIR LES POSSIBILITÉS DE COMMUNIQUER AVEC LE PROCUREUR;
- SIGNIFIER LES ATTENTES DU PROCUREUR QUANT À LA PARTICIPATION DE LA VICTIME;
- IDENTIFIER SES BESOINS : PRÉPARATION AU TÉMOIGNAGE, HUIS CLOS, PRÉSENCE D'UNE PERSONNE DE CONFIANCE LORS DE SON TÉMOIGNAGE, SÉCURITÉ, SANTÉ, HANDICAP, FRAIS DE DÉPLACEMENT, NÉCESSITÉ D'UN INTERPRÈTE, ACCOMPAGNEMENT PAR UN REPRÉSENTANT D'UN ORGANISME D'AIDE, ETC.;
- L'INFORMER DES SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES ET LA RÉFÉRER AU BESOIN.

PLUSIEURS AUTRES SUJETS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE ABORDÉS DE PART ET D'AUTRE À L'OCCASION DE CETTE RENCONTRE ET VISENT À PERMETTRE À LA VICTIME D'ÊTRE MIEUX INFORMÉE SUR LE DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE, DES ÉTAPES À VENIR ET SUR SON RÔLE COMME TÉMOIN. LA VICTIME EST ÉGALEMENT INVITÉE À FAIRE PART DE SES CRAINTES, DE SES BESOINS QUANT À SA SÉCURITÉ ET DE SES ATTENTES QUANT À SA PARTICIPATION.

LA MISE À JOUR EN NOVEMBRE 2018 DES DIRECTIVES DE LA DIRECTRICE A PERMIS QUE SOIT DORÉNAVANT CONSACRÉE, DANS LES PRATIQUES DES PROCUREURS, LA TENUE DE CETTE RENCONTRE AVEC LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES. RÉFÉRENCES AUX DIRECTIVES AGR-1, ENF-1 ET ACC-3 PARAGR. 42 (RENCONTRE LORS DE REFUS D'AUTORISER).

AINSI, IL EST DÉSORMAIS PRÉVU QUE LORSQU'UN PROCUREUR PREND LA DÉCISION DE REFUSER OU D'AUTORISER UNE POURSUITE, IL DOIT RENCONTRER LA PERSONNE PLAIGNANTE AFIN DE LUI EXPLIQUER LES MOTIFS AU SOUTIEN DE SA DÉCISION. IL DOIT ÉGALEMENT PRENDRE LES MESURES APPROPRIÉES POUR S'ASSURER QUE LA PERSONNE PLAIGNANTE COMPREND LES MOTIFS AU SOUTIEN DE SON REFUS D'AUTORISER.

LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020, DES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU SYSTÈME INTÉGRÉ DES POURSUITES PUBLIQUES (SIPP) AFIN DE PERMETTRE LA COMPILATION DES RENCONTRES ENTRE LE PROCUREUR ET LA VICTIME. DES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE VALIDATION DE LA SOLUTION SONT EN COURS.

## 2. CAPSULES D'INFORMATION (ACTION 15) :

POUR JOINDRE LES VICTIMES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, LE DPCP A PRODUIT ET DIFFUSÉ SUR SON SITE INTERNET DES CAPSULES D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS JUDICIAIRE ET LE RÔLE DES PROCUREURS EN MATIÈRE DE CRIMES DE VIOLENCES SEXUELLES, AFIN DE DÉMYSTIFIER ET VULGARISER CERTAINS ASPECTS DU PROCESSUS JUDICIAIRE. UNE CAPSULE SUR LA MARCHÉ À SUIVRE POUR METTRE FIN À UN BAIL DANS LES CAS DE VIOLENCE SEXUELLE ET CONJUGALE A ÉTÉ MISE EN LIGNE LE 11 JUIN 2020. UNE ENTREVUE SUR LE LEURRE D'ENFANT A ÉTÉ DIFFUSÉE LE 28 AVRIL 2020. LE DPCP A ÉGALEMENT MIS EN LIGNE UNE VIDÉO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX SOULIGNANT LA JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES, UNE VIDÉO RAPPELANT LA POSSIBILITÉ POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES QUI ENVISAGENT DE PORTER PLAINTÉ DE CONTACTER LA LIGNE D'INFORMATION AINSI QU'UNE VIDÉO SUR LES MESURES DE SOUTIEN AUX VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE. UNE ENTREVUE SUR LE PHÉNOMÈNE DE SEXTAGE CHEZ LES JEUNES A ÉTÉ DIFFUSÉE LE 12 MAI 2020 AINSI QU'UN ARTICLE DE BLOGUE, LE 24 FÉVRIER 2021. UN ARTICLE A ÉGALEMENT ÉTÉ PUBLIÉ SUR LES INFRACTIONS DE CONTACTS SEXUELS ET D'INCITATION À DES CONTACTS SEXUELS LE 22 MAI 2020.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES (AQPV) ET LE DPCP ONT CONCLU UNE ENTENTE AFIN DE RÉDIGER EN COLLABORATION 10 FICHES SPÉCIALISÉES DESTINÉES AUX INTERVENANTS (FICHES INTERVENANTS) ŒUVRANT AUPRÈS DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET 10 FICHES VULGARISÉES PORTANT SUR LES MÊMES SUJETS ET S'ADRESSANT AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET À LEURS PROCHES (FICHES VICTIMES).

CES FICHES PORTENT SUR DES MESURES VISANT À FAVORISER LA PARTICIPATION DES VICTIMES DE CRIME À CARACTÈRE SEXUEL AU PROCESSUS JUDICIAIRE. AU TOTAL, 10 FICHES INTERVENANTS ET 10 FICHES VICTIMES ONT ÉTÉ RÉDIGÉES PAR DIFFÉRENTS PROCUREURS, L'ÉCHÉANCIER POUR L'APPROBATION FINALE PAR LE DPCP ET PAR L'AQPV EST LE 9 AVRIL 2021. EN COLLABORATION AVEC L'AQPV, UN LANCEMENT VIRTUEL DES FICHES EST PRÉVU EN DÉBUT D'ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022. ÉGALEMENT, PLUSIEURS PUBLICATIONS NUMÉRIQUES REGROUPERONT LE CONTENU DES FICHES, NOTAMMENT SUR LE BLOGUE DU DPCP À COMPTER DE SEPTEMBRE 2021.

## 3. FORMATION (ACTION 24) :

POUR MIEUX ENDIGUER LA CRIMINALITÉ LIÉE À L'EXPLOITATION SEXUELLE, LE DPCP OFFRE UNE FORMATION SPÉCIFIQUE À SES PROCUREURS QUANT AUX ASPECTS PROPRES À CE TYPE DE CRIMINALITÉ, ET CE, ANNUELLEMENT. EN 2017, LE PROXÉNÉTISME ET LA TRAITE DE PERSONNES ÉTAIENT AU PROGRAMME DE CETTE FORMATION, ALORS QU'EN 2018 L'ACCENT A ÉTÉ MIS SUR LES CRIMES SEXUELS COMMIS À L'ÉGARD DES ENFANTS VIA INTERNET, AFIN QUE LES PROCUREURS SOIENT MIEUX OUTILLÉS ET À LA FINE POINTE DES INFORMATIONS QUANT AU TRAITEMENT DE CE TYPE DE DOSSIER.

À L'ÉTÉ 2019, UNE FORMATION SPÉCIALISÉE A ÉTÉ OFFERTE AUX PROCUREURS. ELLE CONCERNAIT LES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL ET UN VOLET PARTICULIER DE CETTE FORMATION PORTAIT SUR LA COMMUNICATION CLAIRE AVEC LES VICTIMES. ENTRE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020 ET LE 26 FÉVRIER 2021, UNE COLLABORATION AVEC M. JEAN-THIERRY POPIEUL ET M<sup>ME</sup> SYLVIE DUBOIS DES CAVAC A PERMIS AU DPCP DE DÉBUTER LA FORMATION DE TOUS SES PROCUREURS ŒUVRANT DANS LES DOSSIERS DE CRIMES À CARACTÈRE SEXUEL. LA FORMATION A ÉTÉ LANCÉE EN JANVIER 2021 ET PERMET À DES COHORTES DE 30 PROCUREURS PAR SÉANCE D'ÊTRE FORMÉS AFIN DE MIEUX INTERVENIR AUPRÈS DES VICTIMES. LA FORMATION « COMMUNICATIONS DÉLICATES AVEC LES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE » A ÉTÉ OFFERTE À 60 PROCUREURS. DES FORMATIONS ADDITIONNELLES SONT PRÉVUES EN MARS ET AVRIL 2021.

## 4. COMITÉ DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET (ACTION 28) :

POUR MIEUX CONTRER L'EXPLOITATION SEXUELLE DES JEUNES ET DES ENFANTS, LE DPCP S'EST ENGAGÉ À METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE COORDINATION DES POURSUITES RELIÉES AUX CRIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET. À CETTE FIN, UNE PROCUREURE A ÉTÉ DÉGAGÉE À TEMPS PLEIN POUR ASSURER LA COORDINATION DE CES DOSSIERS ET PRÉSIDE LES TRAVAUX D'UNE COMMUNAUTÉ DE SAVOIR COMPOSÉE DE PROCUREURS DE TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE, AFIN D'ASSURER LE PARTAGE SYSTÉMATIQUE D'INFORMATION ET D'EXPERTISE. CETTE COMMUNAUTÉ DE SAVOIR PERMET L'ADOPTION DES MEILLEURES PRATIQUES POUR LUTTER CONTRE CETTE FORME DE CRIMINALITÉ. CERTAINS MEMBRES DU COMITÉ DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE LUTTE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET ONT LA POSSIBILITÉ D'ASSISTER À DES FORMATIONS DE POINTE AFIN DE MAINTENIR LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCES. LORSQUE C'EST LE CAS, ILS PARTAGENT L'INFORMATION EN PRODUISANT UN RAPPORT DE MISSION DÉTAILLÉ QUI EST REMIS À TOUS LES MEMBRES. CES DERNIERS PEUVENT ENSUITE METTRE À PROFIT CES CONNAISSANCES, LORSQU'ILS SUPPORTENT LE RÉSEAU ET RÉPONDENT AUX QUESTIONS DES PROCUREURS DE LEUR RÉGION. DANS L'OPTIQUE DE TRANSMETTRE DE L'INFORMATION AUX PROCUREURS DU RÉSEAU, 13 BULLETINS D'INFORMATION ONT ÉTÉ CRÉÉS ET DIFFUSÉS EN 2020 AFIN DE PERMETTRE AUX PROCUREURS TRAITANT DES DOSSIERS EN MATIÈRE DE LUTTE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET DE SE TENIR INFORMÉS DES DÉCISIONS RÉCENTES EN CETTE MATIÈRE.

## 5. GUIDE DU POURSUIVANT EN VIOLENCES SEXUELLES (ACTION 35) :

POUR PERMETTRE AUX PROCUREURS D'APPROFONDIR LEURS CONNAISSANCES QUANT AUX CRIMES FORMANT LE LARGE SPECTRE DES VIOLENCES SEXUELLES, UN GUIDE DU POURSUIVANT SERA DIFFUSÉ COMME OUTIL DE RÉFÉRENCES AUPRÈS DES PROCUREURS DÉDIÉS AU TRAITEMENT DES VIOLENCES SEXUELLES. UN COMITÉ FORMÉ DE PROCUREURS SPÉCIALISÉS DANS LES DIVERS DOMAINES DES VIOLENCES SEXUELLES TRAVAILLE À L'ÉLABORATION DE CE GUIDE.

ENFIN, LE DPCP COLLABORE ÉGALEMENT, À TITRE DE PARTENAIRE, À LA RÉALISATION DE CERTAINES AUTRES MESURES CONTENUES DANS LA STRATÉGIE.

## **D'AUTRES RÉALISATIONS DU DPCP CONTRIBUANT À PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES :**

### LIGNE TÉLÉPHONIQUE 1 877 547-DPCP(3727)

À CES MESURES, S'AJOUTE CELLE RENDUE PUBLIQUE PAR LE DPCP LE 9 AVRIL 2018 PAR UN COMMUNIQUÉ ANNONÇANT LA MISE EN SERVICE D'UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE 1 877 547-DPCP(3727) DESTINÉE À RENSEIGNER LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET LES ORGANISMES D'AIDE CONCERNÉS QUI DÉSIRENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT D'UNE PLAINTÉ POLICIÈRE PAR LES PROCUREURS ET L'AUTORISATION D'UNE POURSUITE CRIMINELLE. LA CRÉATION DE CE SERVICE VIENT CONCRÉTISER UN ENGAGEMENT DU DPCP PRÉSENTÉ LORS DU FORUM SUR LES AGRESSIONS ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS, QUI S'EST TENU À QUÉBEC LE 14 DÉCEMBRE 2017. LES UTILISATEURS DE CETTE LIGNE REÇOIVENT DES RENSEIGNEMENTS PAR UNE ÉQUIPE DE PROCUREURS EXPÉRIMENTÉS. CETTE NOUVELLE MESURE EXPRIME LA FERME VOLONTÉ DU DPCP D'ÊTRE ENCORE PLUS À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES CONCERNANT LE SYSTÈME JUDICIAIRE ET SON PROCESSUS.

DE PLUS, LE 11 JUILLET 2019, LE DPCP A CONÇU UN OUTIL IMPRIMÉ, EN FORMAT CARTE PROFESSIONNELLE, DESTINÉ À FAIRE CONNAÎTRE CETTE LIGNE TÉLÉPHONIQUE. LA CARTE EST DISTRIBUÉE PAR LES PROCUREURS LORS DE LEUR PARTICIPATION À LA CARAVANE #MOIAUSSI ORGANISÉE PAR JURIPOP. ELLE EST ÉGALEMENT DISTRIBUÉE PAR LES PROCUREURS DANS LE CADRE DE LEUR PARTICIPATION À DES FORMATIONS OU DES ÉVÉNEMENTS LORS DESQUELS LE SUJET DES VIOLENCES SEXUELLES EST ABORDÉ.

DEPUIS NOVEMBRE 2019, LES PROCUREURS DU DPCP TRAVAILLENT EN PARTENARIAT AVEC L'ORGANISME JURIPOP DANS LE CADRE DE LEUR PROJET DE CARAVANE #MOIAUSSI. LA CARAVANE A SILLONNÉ LA PROVINCE DANS LE BUT D'OFFRIR AUX VICTIMES ET AUX SURVIVANTS DES CONSULTATIONS GRATUITES ET CONFIDENTIELLES AVEC PLUSIEURS INTERVENANTS : AVOCATS DE TOUS LES DOMAINES DU DROIT, PROCUREURS AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES, INTERVENANTS ET POLICIERS AFIN DE FOURNIR DES RÉPONSES À TOUS LES BESOINS DE LA PERSONNE. LE PROJET S'EST ACHEVÉ EN JANVIER 2021, APRÈS UNE QUINZAINE D'ARRÊTS À TRAVERS LE QUÉBEC, TANTÔT SUR PLACE, TANTÔT VIRTUELS EN RAISON DE LA PANDÉMIE, ET QUELQUES DIZAINES DE RENCONTRES.

LE DPCP A DÉPLOYÉ 28 PROCUREURS DURANT CE PROJET POUR ALLER À LA RENCONTRE DES PERSONNES VICTIMES. CE SONT 84 PERSONNES VICTIMES QUI ONT ÉTÉ RENCONTRÉES PAR LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS MENTIONNÉS PRÉCÉDEMMENT. BIEN QUE L'INITIATIVE N'A REJOINT QUE TRÈS PEU DE PERSONNES PAR RAPPORT AUX RESSOURCES DÉPLOYÉES, LE DPCP EST HEUREUX D'AVOIR PU CONTRIBUER À TRANSMETTRE À CES PERSONNES DES INFORMATIONS JUSTES ET FIABLES SUR LE SYSTÈME DE JUDICIAIRE CRIMINEL EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES.

**MINISTÈRE**

**1. BUDGET 2020-2021 VISANT À RENFORCER LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES**

**A. PROGRAMME ENFANT TÉMOIN ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES**

EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS #60 ET 61 DU RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE », UNE SUBVENTION DE 1 406 600 \$ EST OFFERTE AUX 17 CENTRES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS (CAVAC) AFIN DE DÉPLOYER LE PROGRAMME ENFANT TÉMOIN ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES.

CE PROGRAMME PERMET DE SOUTENIR LES ENFANTS DEVANT TÉMOIGNER À LA COUR EN LEUR OFFRANT UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. IL A ÉTÉ DÉVELOPPÉ EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS PARTENAIRES POUR S’ASSURER D’ACCOMPAGNER LES PERSONNES VICTIMES AU MIEUX, TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DE LA COUR. LE PROGRAMME SERA ÉGALEMENT ADAPTÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D’ACCOMPAGNEMENT PARTICULIER DE CERTAINES CLIENTÈLES VULNÉRABLES, NOTAMMENT LES CLIENTÈLES PRÉSENTANT UN HANDICAP PHYSIQUE, UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, UN TROUBLE DU SPECTRE DE L’AUTISME, ETC.

LA SUBVENTION ACCORDÉE EN 2020-2021 PERMETTRA ÉGALEMENT AU RÉSEAU DES CAVAC DE TENIR DES CONSULTATIONS AUPRÈS D’EXPERTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES, AINSI QUE DE CRÉER DES OUTILS ET DE LA FORMATION. FINALEMENT, LE PROGRAMME FERA L’OBJET D’UNE ÉVALUATION.

**B. PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE**

AFIN DE RÉPONDRE À LA RECOMMANDATION #12, UNE SUBVENTION DE 348 000 \$ A ÉTÉ ACCORDÉE EN 2020-2021 À L’ORGANISME SOS VIOLENCE CONJUGALE POUR DÉVELOPPER, EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L’INDEMNISATION DES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS (DGIVAC) UN PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE.

LE PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À DES PERSONNES VICTIMES QUI N’ONT PAS DE MOYEN DE SUBSISTANCE DE QUITTER UN ENVIRONNEMENT OÙ LEUR VIE OU LEUR SÉCURITÉ, OU CELLES DES PERSONNES À LEUR CHARGE, SONT COMPROMISES. L’ORGANISME POURRA AGIR À TITRE DE PORTE D’ENTRÉE POUR LES PERSONNES VICTIMES, EN COLLABORATION AVEC LES INTERVENANTS DU TERRAIN.

LES SOMMES ACCORDÉES À L’ORGANISME LUI PERMETTRONT L’EMBAUCHE D’EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES. PAR CETTE SUBVENTION, LE MINISTÈRE RÉPOND ÉGALEMENT EN PARTIE À LA RECOMMANDATION #10 DU RAPPORT “REBÂTIR LA CONFIANCE” EN BONIFIANT LES SERVICES DE SOS VIOLENCE CONJUGALE.

**C. FORMATION DES INTERVENANTS JUDICIAIRES EN VIOLENCES SEXUELLES**

À LA SUITE DES RECOMMANDATIONS #161, 163, 183 ET 186 DU RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE », UNE SUBVENTION DE 100 000 \$ EN 2020-2021 A ÉTÉ OCTROYÉE À LA DRE DELPHINE COLLIN-VÉZINA DE L’UNIVERSITÉ MCGILL AFIN DE DÉVELOPPER UNE FORMATION EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES. LA FORMATION VISERA PLUSIEURS OBJECTIFS :

- COMPRENDRE ET INTÉGRER LES PRINCIPAUX CONCEPTS, ASPECTS ET ENJEUX RELATIFS AUX VIOLENCES SEXUELLES;
- MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS ET ATTENTES DES PERSONNES VICTIMES;
- MAXIMISER LA PERTINENCE ET LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES VICTIMES, À LA LUMIÈRE DES MEILLEURES PRATIQUES ET DE LA RECHERCHE.

**2. RECOMMANDATIONS DE « REBÂTIR LA CONFIANCE »**

LE RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE » EST UN RAPPORT QUI RECOMMANDE UN CHANGEMENT DE CULTURE EN MATIÈRE D’ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE, TANT EN MATIÈRE PSYCHOSOCIALE QU’EN MATIÈRE DE JUSTICE. LES RECOMMANDATIONS SONT EN ANALYSE DANS TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES VISÉS. AU MJQ, PLUSIEURS RECOMMANDATIONS SONT PRÉVUES DANS LE CADRE DE DIFFÉRENTES ACTIONS, NOTAMMENT LE PROJET DE LOI 84, LOI VISANT À AIDER LES PERSONNES VICTIMES D’INFRACTIONS CRIMINELLES ET À FAVORISER LEUR RÉTABLISSEMENT.

| # | RECOMMANDATIONS EN COURS <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                          |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | FOURNIR À LA PERSONNE VICTIME D’AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE UN SOUTIEN PSYCHOSOCIAL/JUDICIAIRE DÈS LE MOMENT OÙ ELLE DÉVOILE LES AGRESSIONS SUBIES ET CE, QU’ELLE DÉCIDE OU NON DE DÉNONCER LE CRIME AUX AUTORITÉS POLICIÈRES. |
| 2 | MAINTENIR LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL/JUDICIAIRE DE LA PERSONNE VICTIME À TRAVERS L’ENSEMBLE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES.                                                                                                                           |
| 3 | ACCORDER AUX ORGANISMES D’AIDE AUX PERSONNES VICTIMES LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE À LA RÉDUCTION DES LISTES D’ATTENTE ET À LA BONIFICATION DES SERVICES D’ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL/JUDICIAIRE ET CE, DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC.       |
| 9 | HARMONISER LES PRATIQUES POLICIÈRES ET LES PROCÉDURES D’ACCUEIL DE LA PERSONNE VICTIME À TRAVERS L’ENSEMBLE DES POSTES DE POLICE ET CONSOLIDER LE RECOURS AUX LIGNES CENTRALES DE RÉFÉRENCIEMENT POUR L’ORIENTER.                              |

| #       | RECOMMANDATIONS EN COURS <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 10      | BONIFIER LES LIGNES SOS VIOLENCE CONJUGALE ET INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE EN OCTROYANT LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'AMÉLIORATION DE L'ÉCOUTE, DE L'INFORMATION ET DU RÉFÉRENCEMENT ET ACCROÎTRE LA PROMOTION DE CES LIGNES D'APPEL AFIN DE MIEUX LES FAIRE CONNAÎTRE DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES PERSONNES VICTIMES, DE LEURS PROCHES ET DES PERSONNES INTERVENANT AUPRÈS D'ELLES.                                                                                                                                                                          |
| 12      | INSTAURER UN FONDS D'URGENCE POUR COMBLER LES BESOINS ESSENTIELS DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE OU D'AGRESSION SEXUELLE EN SITUATION D'URGENCE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 16      | DÉVELOPPER DES SERVICES CULTURELLEMENT PERTINENTS EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE POUR LES AUTOCHTONES VIVANT EN COMMUNAUTÉS OU EN MILIEU URBAIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 18      | OFFRIR DES PROCESSUS DE JUSTICE RÉPARATRICE AUX VICTIMES AUTOCHTONES ADULTES DE VIOLENCE CONJUGALE ET D'AGRESSION SEXUELLE, TANT EN AMONT DU SYSTÈME JUDICIAIRE (PARTICIPATION CITOYENNE VOLONTAIRE, PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE), QUE DANS LE CADRE DE LA DÉTERMINATION ET DE L'EXÉCUTION DE LA PEINE. CES PROCESSUS DE JUSTICE RÉPARATRICE DOIVENT ÊTRE RELIÉS À L'IMPLANTATION DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ DANS LE CONTEXTE AUTOCHTONE (VOIR LA SECTION 4.7, L'IMPLANTATION DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONJUGALE AU BÉNÉFICE DES VICTIMES AUTOCHTONES). |
| 19      | ADOPTER LE PRINCIPE DIRECTEUR DE VALORISATION ET DE SÉCURISATION CULTURELLE, NÉCESSAIRE POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA JUSTICE DES AUTOCHTONES, TANT À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR DES COMMUNAUTÉS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 20      | ASSURER UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL AUTOCHTONE, NOTAMMENT PAR L'EMBAUCHE DE PERSONNES AUTOCHTONES AU SEIN DES ORGANISMES D'AIDE ET DU SYSTÈME JUDICIAIRE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 22      | APPLIQUER LE « PRINCIPE DE JORDAN » AUX VICTIMES AUTOCHTONES D'AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 31      | OFFRIR À TOUS LES AVOCAT.E.S INSCRIT.E.S DANS CETTE BANQUE D'AVOCAT.E.S, INDÉPENDAMMENT DE LEUR CHAMP D'EXPERTISE, UNE FORMATION PERTINENTE ET CONTINUE EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 60      | IMPLANter DANS TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE LE PROGRAMME ENFANT TÉMOIN, QUI PERMET DE PRÉPARER LES ENFANTS À RENDRE TÉMOIGNAGE TOUT EN ÉVITANT D'ABORDER LES FAITS DE LA CAUSE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 61      | DÉVELOPPER ET IMPLANter POUR LES ADULTES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES OU DE VIOLENCE CONJUGALE, UN PROGRAMME SIMILAIRE AU PROGRAMME ENFANT TÉMOIN, ET CE, DANS TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 63      | S'ASSURER QUE LES POURSUIVANTS OFFRENT DES MESURES D'AIDE AU TÉMOIGNAGE AUX VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE ET QU'ILS EN FASSENT LA DEMANDE AU TRIBUNAL.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 83      | ENCOURAGER L'UTILISATION D'AUTRES MOYENS TECHNOLOGIQUES SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES VICTIMES ET PRÉVOIR QUE LES FRAIS AFFÉRENTS SOIENT REMBOURSÉS RAPIDEMENT ET FACILEMENT PAR L'IVAC.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 99      | METTRE EN PLACE DANS TOUS LES PALAIS DE JUSTICE DES MESURES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES AFIN DE LEUR PROCURER UN SENTIMENT DE PROTECTION.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 102     | DOTER TOUS LES PALAIS DE JUSTICE ET TOUS LES POINTS DE SERVICES D'UN NOMBRE SUFFISANT DE DISPOSITIFS D'AIDE AU TÉMOIGNAGE (TÉMOIGNAGE À DISTANCE, ÉCRAN, DISPOSITIF OÙ LA VICTIME NE VOIT PAS L'ACCUSÉ, ETC.) AINSI QUE DE SALLES PERMETTANT À LA VICTIME DE TÉMOIGNER À DISTANCE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 142     | RÉVISER EN PROFONDEUR LA LOI SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME CHARGÉ DE L'APPLIQUER, EN ACCORDANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 153     | CRÉER LE POSTE DE COORDONNATEUR JUDICIAIRE AFIN D'AMÉLIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ENTRE LES TRIBUNAUX, LA COORDINATION DES DOSSIERS ET LA COHÉRENCE DES DÉCISIONS RENDUES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 155     | SOUTENIR LES MESURES DE COMMUNICATION ET DE COORDINATION MISES EN PLACE PAR DES MOYENS TECHNOLOGIQUES DÉVELOPPÉS EN SYMBIOSE AVEC LE PROJET DE « TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE DE LA JUSTICE ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 156-172 | INSTAURER UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE AU SEIN DE LA COUR DU QUÉBEC (ET RECOMMANDATIONS RELIÉES)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 174     | AMÉLIORER L'INFORMATION TRANSMISE AUX INTERVENANT.E.S, NOTAMMENT CONCERNANT LES DROITS DES PERSONNES VICTIMES, LES OBLIGATIONS DES DIFFÉRENTES INSTANCES ET LES MÉCANISMES MIS EN PLACE, AFIN DE LEUR PERMETTRE DE MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES VICTIMES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 175     | ASSURER UNE PLUS LARGE DIFFUSION DE L'INFORMATION CONCERNANT LES DROITS ET RECOURS PRÉVUS À CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES AUPRÈS DE DIVERS ORGANISMES (EX. : RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES VICTIMES, AIDE JURIDIQUE, REGROUPEMENTS PROVINCIAUX, ETC.) ET CE PARTOUT AU QUÉBEC.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 179     | PROMOUVOIR L'INFORMATION SUR LES DROITS ET RECOURS DES PERSONNES VICTIMES PAR DIVERS MOYENS, AFIN DE REJOINDRE UN PLUS GRAND NOMBRE DE VICTIMES AINSI QUE LE PUBLIC EN GÉNÉRAL.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 182     | ENTREPRENDRE LA RÉVISION DE LA LOI SUR L'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS AFIN QU'ELLE SOIT MODERNISÉE ET HARMONISÉE AVEC LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 183     | S'ASSURER QUE L'ENSEMBLE DES INTERVENANT.E.S PSYCHOSOCIAUX, JUDICIAIRES ET MÉDICAUX REÇOIVENT UNE FORMATION GÉNÉRALE ET MULTISECTORIELLE PORTANT SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET CONJUGALES ET ABORDANT NOTAMMENT LES DIFFÉRENTS ASPECTS CIBLÉS PAR LE COMITÉ, ET CE, DE MANIÈRE CONTINUE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 184     | S'ASSURER QUE LES CAMPAGNES DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION SE POURSUIVENT ET QUE CERTAINES D'ENTRE ELLES SOIENT ADAPTÉES AUX RÉALITÉS PARTICULIÈRES DE CERTAINS GROUPES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 186     | RECENSER ET RÉPERTORIER L'ENSEMBLE DES FORMATIONS OFFERTES DANS CHACUN DES SECTEURS D'INTERVENTION, DE MÊME QUE LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

1. CERTAINES RECOMMANDATIONS TOUCHENT D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

3. MENTIONNONS ÉGALEMENT D'AUTRES INITIATIVES AYANT EU COURS EN 2020-2021 :

A. PROJET-PILOTE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS JURIDIQUES – CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP

LE 9 DÉCEMBRE 2019, LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP RECEVAIT UNE SUBVENTION DE 2,6M\$ POUR LA MISE SUR PIED D'UN PROJET-PILOTE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS JURIDIQUES POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES QUI A DÉBUTÉ EN JUIN 2020. DEPUIS LE LANCEMENT, 500 PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET ENVIRON 750 PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ONT CONTACTÉ JURIPOP DANS LE CADRE DU PROJET-PILOTE. L'ORGANISME A OFFERT PLUS DE 811 HEURES D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE, POUR UNE MOYENNE D'ENVIRON 2,71 HEURES PAR PERSONNE VICTIME.

B. PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR PRÉVENIR LES SITUATION DE VIOLENCE CONJUGALE À HAUT RISQUE DE DANGÉROSITÉ ET ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES VICTIMES 2020-2025, LANCÉ LE 3 DÉCEMBRE 2020

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE EST RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE DES ACTIONS 1 ET 9.

- ACTION 1 : METTRE EN PLACE UN SERVICE JURIDIQUE D'URGENCE POUR DÉTERMINER, NOTAMMENT, LES DROITS DE GARDE D'ENFANTS EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE (COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES)  
EN JANVIER 2021, LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES (CSJ) A INFORMÉ L'ENSEMBLE DE SES DIRECTIONS GÉNÉRALES DES CENTRES RÉGIONAUX D'AIDE JURIDIQUE D'APPLIQUER LES RÈGLES D'ATTESTATION CONDITIONNELLE DE MANIÈRE PLUS LARGE QUE NORMALEMENT DANS LE CONTEXTE VISÉ PAR LA MESURE (PARENTS AVEC ENFANTS DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE). EN OUTRE, LA CSJ A CRÉÉ DES CODES NATURE POUR LA GESTION DE SES DOSSIERS AFIN DE MESURER LA VOLUMÉTRIE DES DEMANDES ET D'AJUSTER LES RESSOURCES HUMAINES EN CONSÉQUENCE. LE SERVICE JURIDIQUE D'URGENCE EST DONC PRÉSENTEMENT EN PLACE. DES SOMMES DE 8 360 000 \$ ONT ÉTÉ PRÉVUES POUR CETTE MESURE SUR 5 ANS.
- ACTION 9 : METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE AFIN DE FACILITER LA SORTIE D'UN MILIEU DANGEREUX POUR LES PERSONNES VICTIMES NOTAMMENT DE VIOLENCE CONJUGALE (SOS VIOLENCE CONJUGALE)  
ACTION INDIQUÉE AU POINT 1B.

**ORGANISME**

---

**DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES**

LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (DPCP) EST UN ORGANISME PUBLIC INSTITUÉ PAR LA LOI SUR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (LDPCP), ENTRÉE EN VIGUEUR LE 15 MARS 2007. LA LDPCP CONFIE AU DPCP LE SOIN DE DIRIGER POUR L'ÉTAT, SOUS L'AUTORITÉ GÉNÉRALE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET PROCUREUR GÉNÉRAL, UN SERVICE DE POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES INDÉPENDANT CONTRIBUANT À ASSURER LA PROTECTION DE LA SOCIÉTÉ, DANS LE RESPECT DE L'INTÉRÊT PUBLIC ET DES INTÉRÊTS LÉGITIMES DES VICTIMES.

L'ARTICLE 15 DE LA LDPCP PRÉCISE QUE LE DIRECTEUR EST CHARGÉ D'ÉTABLIR, À L'INTENTION DE SES PROCUREURS AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (PROCUREURS), DES [DIRECTIVES](#) PUBLIQUES RELATIVEMENT À L'EXERCICE DES POURSUITES. CES DIRECTIVES INTÈGRENT LES [ORIENTATIONS ET MESURES](#) PRISES PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE, À TITRE DE RESPONSABLE DES GRANDES POLITIQUES DE L'ÉTAT QUI TIENNENT COMPTE DES INTÉRÊTS DE TOUS LES CITOYENS.

LA DIRECTRICE A PUBLIÉ, LE 16 NOVEMBRE 2018, UNE REFONTE DES DIRECTIVES QUI S'ADRESSE AUX PROCUREURS SOUS SON AUTORITÉ, DE MÊME QU'AUX PROCUREURS AGISSANT DEVANT LES COURS MUNICIPALES ET LES POURSUIVANTS DÉSIGNÉS. PARMI LES DIRECTIVES, CERTAINES TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LE TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX VICTIMES, MENTIONNONS :

LA DIRECTIVE VIC-1 INTITULÉE : TRAITEMENT DES VICTIMES ET DES TÉMOINS  
[HTTP://WWW.DPCP.GOUV.QC.CA/RESSOURCES/PDF/ENVOI/VIC-1.PDF](http://www.dpcp.gouv.qc.ca/ressources/pdf/envoi/VIC-1.pdf)

LA DIRECTIVE ACC-3 INTITULÉE : ACCUSATION – DÉCISION D'INTENTER UNE POURSUITE  
[HTTP://WWW.DPCP.GOUV.QC.CA/RESSOURCES/PDF/ENVOI/ACC-3.PDF](http://www.dpcp.gouv.qc.ca/ressources/pdf/envoi/ACC-3.pdf)

LA DIRECTIVE AGR-1 INTITULÉE : AGRESSION SEXUELLE ET AUTRES INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL ENVERS LES ADULTES  
[HTTP://WWW.DPCP.GOUV.QC.CA/RESSOURCES/PDF/ENVOI/AGR-1.PDF](http://www.dpcp.gouv.qc.ca/ressources/pdf/envoi/AGR-1.pdf)

LA DIRECTIVE ENF-1 INTITULÉE : INFRACTIONS ENVERS LES ENFANTS  
[HTTP://WWW.DPCP.GOUV.QC.CA/RESSOURCES/PDF/ENVOI/ENF-1.PDF](http://www.dpcp.gouv.qc.ca/ressources/pdf/envoi/ENF-1.pdf)

LA DIRECTIVE VIO-1 INTITULÉE : VIOLENCE CONJUGALE  
[HTTP://WWW.DPCP.GOUV.QC.CA/RESSOURCES/PDF/ENVOI/VIO-1.PDF](http://www.dpcp.gouv.qc.ca/ressources/pdf/envoi/VIO-1.pdf)

**CAPSULES D'INFORMATION :**

POUR JOINDRE LES VICTIMES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, LE DPCP A PRODUIT ET DIFFUSÉ SUR SON SITE INTERNET DES CAPSULES D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS JUDICIAIRE ET LE RÔLE DES PROCUREURS EN MATIÈRE DE CRIMES DE VIOLENCES SEXUELLES AFIN DE DÉMYSTIFIER ET DE VULGARISER CERTAINS ASPECTS DU PROCESSUS JUDICIAIRE.

UNE CAPSULE SUR LA MARCHÉ À SUIVRE POUR METTRE FIN À UN BAIL DANS LES CAS DE VIOLENCE SEXUELLE ET CONJUGALE A ÉTÉ MISE EN LIGNE LE 11 JUIN 2020. LE DPCP A ÉGALEMENT MIS EN LIGNE UNE VIDÉO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX SOULIGNANT LA JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES; UNE VIDÉO RAPPELANT LA POSSIBILITÉ POUR LES PERSONNES VICTIMES DE

VIOLENCES SEXUELLES QUI ENVISAGENT DE PORTER PLAINTÉ DE CONTACTER LA LIGNE D'INFORMATION AINSI QU'UNE VIDÉO SUR LES MESURES DE SOUTIEN AUX VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE. UN ARTICLE A ÉGALEMENT ÉTÉ PUBLIÉ SUR LES INFRACTIONS DE CONTACTS SEXUELS ET D'INCITATION À DES CONTACTS SEXUELS LE 22 MAI 2020.

LE DPCP A ÉGALEMENT AUGMENTÉ SA PRÉSENCE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX, PERMETTANT AINSI DE REJOINDRE UN PLUS GRAND BASSIN DE GENS. CERTAINES ENTREVUES ONT PAR AILLEURS ÉTÉ CRÉÉES SPÉCIFIQUEMENT POUR LA PLATEFORME FACEBOOK ET ONT PERMIS DE TRAITER DE CERTAINS SUJETS PERMETTANT AINSI DE MIEUX OUTILLER LA POPULATION. PAR EXEMPLE, LES SUJETS DU « LEURRE », DU « SEXTAGE CHEZ LES JEUNES » ET « DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS » ONT ÉTÉ PRODUITS ET SONT TOUJOURS ACCESSIBLES. LES ENTREVUES DONNENT LA POSSIBILITÉ DE MIEUX DÉTECTER LES SITUATIONS À RISQUE ET DE PROPOSER DES PISTES DE SOLUTIONS AUX VICTIMES QUI Y FONT FACE.

#### **SITE INTERNET DU DPCP :**

LE SITE INTERNET DU DPCP, SOUS L'ONGLET « SERVICES AUX CITOYENS », REND DISPONIBLE AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS LA LISTE DES RESSOURCES D'AIDE ET D'INFORMATION.

[HTTP://WWW.DPCP.GOUV.QC.CA/SERVICES/RESSOURCES-AIDE-VICTIMES-ACTES-CRIMINELS.ASPX](http://www.dpcp.gouv.qc.ca/services/ressources-aide-victimes-actes-criminels.aspx)

ON Y RETROUVE AUSSI DE L'INFORMATION RELATIVE AU SOUTIEN DU TRAITEMENT DES DEMANDES D'ATTESTATION POUR LA RÉSILIATION DE BAIL. CE SOUTIEN S'ADRESSE AUX VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE (INCLUANT LES EX-CONJOINTS), AUX VICTIMES D'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL (MÊME PAR UN TIERS) ET ÉGALEMENT DANS LES CAS OÙ LA SÉCURITÉ D'UNE VICTIME OU CELLE D'UN ENFANT EST MENACÉE. ENFIN, CES VICTIMES PEUVENT S'ADRESSER À UN PROCUREUR ET AINSI ÊTRE ACCOMPAGNÉES DANS LEUR DÉMARCHE DE RÉSILIATION DE BAIL.

[HTTP://WWW.DPCP.GOUV.QC.CA/SERVICES/DEMANDE-ATTESTATION-RESILIATION-BAIL.ASPX](http://www.dpcp.gouv.qc.ca/services/demande-attestation-resiliation-bail.aspx)

#### **AUTRES INFORMATIONS DISPONIBLES :**

DANS LE CADRE DE LA TOURNÉE DE LA CARAVANE #MOIAUSSI, LE DPCP A ÉLABORÉ UNE PRÉSENTATION DESTINÉE À RENSEIGNER LES PERSONNES VICTIMES DE CRIMES À CARACTÈRE SEXUEL ET LES ORGANISMES QUI LEUR VIENNENT EN AIDE. LE RÔLE DU DPCP ET DE SES PROCUREURS, L'AUTORISATION D'UN DOSSIER, LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DE CE TYPE DE DOSSIERS ET LES MESURES D'AIDE AU TÉMOIGNAGE FONT PARTIE DES SUJETS TRAITÉS. L'ACCENT EST ÉGALEMENT MIS SUR UN PRINCIPE CARDINAL POUR LES PROCUREURS ŒUVRANT AUPRÈS DES VICTIMES : CELLES-CI SONT AU CŒUR DE LEURS PRÉOCCUPATIONS ET LEUR COLLABORATION AU PROCESSUS JUDICIAIRE EST FONDAMENTALE.

AFIN DE VOIR À PROMOUVOIR LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE 1 877 547-DPCP (3727), RENDUE PUBLIQUE PAR LE BIAIS D'UN [COMMUNIQUÉ](#) PUBLIÉ LE 9 AVRIL 2018, LE DPCP A PROCÉDÉ À LA REDIFFUSION D'UNE CAPSULE D'INFORMATION SUR LE SUJET AU COURS DE L'ANNÉE 2019-2020.

DE PLUS, LE 11 JUILLET 2019, LE DPCP A CONÇU UN OUTIL IMPRIMÉ, EN FORMAT CARTE PROFESSIONNELLE, DESTINÉ À FAIRE CONNAÎTRE CETTE LIGNE TÉLÉPHONIQUE. LA CARTE EST DISTRIBUÉE PAR LES PROCUREURS LORS DE LEUR PARTICIPATION À LA CARAVANE #MOIAUSSI ORGANISÉE PAR JURIPOP. ELLE EST ÉGALEMENT DISTRIBUÉE PAR LES PROCUREURS DANS LE CADRE DE LEUR PARTICIPATION À DES FORMATIONS OU DES ÉVÉNEMENTS LORS DESQUELS LE SUJET DES VIOLENCES SEXUELLES EST ABORDÉ.

#### **ENTENTE AVEC L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES :**

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES (AQPV) ET LE DPCP ONT CONCLU UNE ENTENTE AFIN DE RÉDIGER EN COLLABORATION 10 FICHES SPÉCIALISÉES DESTINÉES AUX INTERVENANTS (FICHES INTERVENANTS) ŒUVRANT AUPRÈS DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET 10 FICHES VULGARISÉES PORTANT SUR LES MÊMES SUJETS ET S'ADRESSANT AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET À LEURS PROCHES (FICHES VICTIMES).

CES FICHES PORTENT SUR DES MESURES VISANT À FAVORISER LA PARTICIPATION DES VICTIMES DE CRIME À CARACTÈRE SEXUEL AU PROCESSUS JUDICIAIRE. AU TOTAL, 10 FICHES INTERVENANTS ET 10 FICHES VICTIMES ONT ÉTÉ RÉDIGÉES PAR DIFFÉRENTS PROCUREURS. L'ÉCHÉANCIER POUR L'APPROBATION FINALE PAR LE DPCP ET PAR L'AQPV EST LE 9 AVRIL 2021. EN COLLABORATION AVEC L'AQPV, UN LANCEMENT VIRTUEL DES FICHES EST PRÉVU EN DÉBUT D'ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022. ÉGALEMENT, PLUSIEURS PUBLICATIONS NUMÉRIQUES REGROUPEMENT LE CONTENU DES FICHES, NOTAMMENT SUR LE BLOGUE DU DPCP, À COMPTER DE SEPTEMBRE 2021.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**Renseignements particuliers  
de l'opposition officielle**

Document préparé par la Direction générale de la gestion budgétaire,  
financière et contractuelle  
Mai 2022

- P.22** POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTIRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2021-2022 :
- A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;  
B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;  
C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.

FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.

**PROGRAMME :** PROGRAMME LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE  
**MONTANT GLOBAL :** 365 100 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

| PROJET                                                                                                               | BÉNÉFICIAIRE                                                        | 2021-2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------|
| BOÎTE À OUTILS : MIEUX INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES LGBTQ VIVANT OU AYANT VÉCU UNE AGRESSION SEXUELLE             | DIVERSITÉ 02                                                        | 30 000 \$ |
| TRANSPHOBIE DANS LES RELATIONS INTIMES                                                                               | DIVERGENRES                                                         | 35 000 \$ |
| ENSEMBLE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE                                                                       | ENSEMBLE POUR LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ                            | 25 000 \$ |
| EN FINIR AVEC LES THÉRAPIES DE CONVERSION                                                                            | FONDATION ÉMERGENCE                                                 | 40 000 \$ |
| DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES MATÉRIELS ÉDUCATIFS POUR TRAVAILLER AUPRÈS DES PERSONNES TRANS MIGRANTES              | AGIR                                                                | 45 000 \$ |
| DÉMYSTIFIER LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE AUPRÈS DES JEUNES INSCRITS EN SPORT-ÉTUDE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL   | GRIS-MONTRÉAL                                                       | 15 000 \$ |
| ADAPTATION DE COMMANDE UN ANGELOT POUR LES BARS ET ÉVÉNEMENTS LGBTQIA2S+ ET IMPLANTATION À FIERTE MONTRÉAL           | FONDATION DE L'ASEQ                                                 | 40 000 \$ |
| QUEER ELDERS SHARING - DEMYSTIFYING GAY CULTURE                                                                      | GAI ET GRIS MONTRÉAL                                                | 16 500 \$ |
| DÉMYSTIFIONS LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE CHEZ NOS JEUNES !                                                     | COALITION D'AIDE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | 20 000 \$ |
| PROGRAMMES D'INTERVENTION POUR LES JEUNES TRANS ET DE LA PLURALITÉ DES GENRES ET LEURS PARENTS                       | LE NÉO                                                              | 17 000 \$ |
| UN BALADO LGBTQ+                                                                                                     | CENTRE INTERLIGNE                                                   | 25 000 \$ |
| LAURENTIDES UNIS POUR LES COMMUNAUTÉS LGBTQIA2S+                                                                     | LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI THÉRÈSE-DE BLAINVILLE                  | 42 000 \$ |
| TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE LA PLURALITÉ DES GENRES DE LA CAPITALE-NATIONALE | ALLIANCE ARC-EN-CIEL DE QUÉBEC                                      | 14 600 \$ |

<sup>1</sup>LES MONTANTS INSCRITS SONT PRÉVISIONNELS AU 31 MARS 2022.

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JUSTICE EN MILIEU AUTOCHTONE – VOLET JUSTICE COMMUNAUTAIRE AUTOCHTONE  
**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 2 671 186 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET                                                                                                           | BÉNÉFICIAIRE                                       | 2021-2022  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------|
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE EN MILIEU INUIT                                                                            | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                    | 600 000 \$ |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – SYSTÈME D'INTERVENTION D'AUTORITÉ ATIKAMEKW ET PROJET DE JUSTICE COMMUNAUTAIRE ATIKAMEKW | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                     | 158 270 \$ |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KAHNAWAKE                                                                                | MOHAWKS OF KAHNAWAKE                               | 65 000 \$  |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – AKWESASNE                                                                                | MOHAWKS OF AKWESASNE                               | 55 000 \$  |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KAWAWACHIKAMACH                                                                          | NATION NASKAPI DE KAWAWACHIKAMACH                  | 57 500 \$  |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – LISTUGUJ                                                                                 | LISTUGUJ MIG'MAQ GOVERNMENT                        | 31 000 \$  |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – OPITICWAN                                                                                | BANDE DES ATIKAMEKWS D'OPITCIWAN                   | 85 500 \$  |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – KITIGAN ZIBI                                                                             | KITIGAN ZIBI ANISHINABEG                           | 35 000 \$  |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN À MONTRÉAL                                                                 | CENTRE DE JUSTICE DES PREMIERS PEUPLES DE MONTRÉAL | 62 500 \$  |

| PROJET                                                           | BÉNÉFICIAIRE                                           | 2021-2022  |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------|
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN VAL-D'OR                   | CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR                 | 43 378 \$  |
| APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES DE JUSTICE EN MILIEU URBAIN | REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONE DU QUÉBEC | 895 000 \$ |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE-LAC-BARRIÈRE                               | LE CONSEIL DE BANDE DU LAC-BARRIÈRE                    | 70 000 \$  |
| SERVICES ENFANCE & FAMILLE ANICINAPE                             | MINO OBIGIWASIN SERVICES ENFANCE & FAMILLE ANICINAPE   | 100 000 \$ |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE - PEKUAKAMIULNUATSH                        | PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN                            | 54 500 \$  |
| JUSTICE COMMUNAUTAIRE - NUTASHQUAN                               | CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS DE NUTASHKUAN  | 20 000 \$  |

<sup>1</sup>LES MONTANTS INSCRITS SONT PRÉVISIONNELS AU 31 MARS 2022.

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JUSTICE EN MILIEU AUTOCHTONE – VOLET PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 3 177 600 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET                      | BÉNÉFICIAIRE                                   | 2021-2022    |
|-----------------------------|------------------------------------------------|--------------|
| CONSEILLERS PARAJUDICIAIRES | SERVICES PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES DU QUÉBEC | 1 850 100 \$ |
| CONSEILLERS PARAJUDICIAIRES | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                | 930 000 \$   |
| CONSEILLERS PARAJUDICIAIRES | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                 | 118 000 \$   |

<sup>1</sup>LES MONTANTS INSCRITS SONT PRÉVISIONNELS AU 31 MARS 2022.

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JUSTICE EN MILIEU AUTOCHTONE – VOLET COORDINATION EN MATIÈRE DE JUSTICE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 470 520 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET                                                            | BÉNÉFICIAIRE                                                                                  | 2021-2022  |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                      | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | 64 520 \$  |
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE | FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.                                                             | 60 000 \$  |
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                      | REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC                                       | 100 000 \$ |
| POSTE DE COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE JUSTICE                      | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                                                               | 125 000 \$ |

<sup>1</sup>LES MONTANTS INSCRITS SONT PRÉVISIONNELS AU 31 MARS 2022.

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JUSTICE EN MILIEU AUTOCHTONE - VOLET SOUTIEN ADMINISTRATIF AUX PROGRAMMES DE JUSTICE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 456 250 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET                        | BÉNÉFICIAIRE                   | 2021-2022  |
|-------------------------------|--------------------------------|------------|
| POSTE DE SOUTIEN À LA GESTION | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW | 56 250 \$  |
| POSTE DE SOUTIEN À LA GESTION | SOCIÉTÉ MAKIVIK                | 400 000 \$ |

<sup>1</sup>LES MONTANTS INSCRITS SONT PRÉVISIONNELS AU 31 MARS 2022.

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JUSTICE EN MILIEU AUTOCHTONE – VOLET RÉDACTEURS DE TYPE GLADUE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 445 000 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET                                                     | BÉNÉFICIAIRE                                       | 2021-2022  |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------|
| POSTE À TEMPS PLEIN (RÉDACTION RAPPORT ET SOMMAIRE GLADUE) | GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE                     | 50 000 \$  |
| POSTE À TEMPS PLEIN (RÉDACTION RAPPORT ET SOMMAIRE GLADUE) | SERVICES PARAJUDICIAIRES AUTOCHTONES DU QUÉBEC     | 35 000 \$  |
| POSTE À TEMPS PLEIN (RÉDACTION RAPPORT ET SOMMAIRE GLADUE) | SOCIÉTÉ MAKIVIK                                    | 225 000 \$ |
| POSTE À TEMPS PLEIN (RÉDACTION RAPPORT ET SOMMAIRE GLADUE) | CENTRE DE JUSTICE DES PREMIERS PEUPLES DE MONTRÉAL | 40 000 \$  |

<sup>1</sup>LES MONTANTS INSCRITS SONT PRÉVISIONNELS AU 31 MARS 2022.

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JUSTICE EN MILIEU AUTOCHTONE – VOLET SERVICES AUX VICTIMES  
SOUS LA RESPONSABILITÉ D'ORGANISATIONS AUTOCHTONES

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 100 100 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET                          | BÉNÉFICIAIRE                   | 2021-2022  |
|---------------------------------|--------------------------------|------------|
| SERVICES AUX VICTIMES ATIKAMEKW | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW | 100 100 \$ |

<sup>1</sup>LES MONTANTS INSCRITS SONT PRÉVISIONNELS AU 31 MARS 2022.

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SOUTIEN AUX SERVICES POUR CONTRER LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE EN MILIEU AUTOCHTONE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 1 200 000 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES

| PROJET                              | BÉNÉFICIAIRE                      | 2021-2022  |
|-------------------------------------|-----------------------------------|------------|
| REBUILDING THE FAMILY CIRCLE        | WASESKUN                          | 46 310 \$  |
| QULLIK -HEALTHY RELATIONSHIPS       | SOCIÉTÉ MAKIVIK                   | 195 083 \$ |
| WITCICIIN AJI (AIDE MOI MAINTENANT) | CONSEIL DES ANICINAPEK KITCISAKIK | 184 489 \$ |

<sup>1</sup>LES MONTANTS INSCRITS SONT PRÉVISIONNELS AU 31 MARS 2022.

**PROGRAMME :** PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT JUSTICE SANTÉ MENTALE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 40 000 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION DES PROGRAMMES D'ADAPTABILITÉ ET DE JUSTICE RÉPARATRICE

| RÉGION           | BÉNÉFICIAIRE                                       | 2021-2022 |
|------------------|----------------------------------------------------|-----------|
| MAURICIE         | CENTRE LE HAVRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.             | 10 000 \$ |
| MAURICIE         | CENTRE ROLAND-BERTRAND                             | 5 000 \$  |
| CENTRE-DU-QUÉBEC | ENSOLEILVENT                                       | 5 000 \$  |
| CENTRE-DU-QUÉBEC | PIAULE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.                       | 5 000 \$  |
| MAURICIE         | POINT DE RUE DE TROIS-RIVIÈRES & NICOLET - YAMASKA | 10 000 \$ |
| MAURICIE         | TRÀSH - TRAVAIL DE RUE À SHAWINIGAN                | 5 000 \$  |

**PROGRAMME :** PROGRAMME D'AIDE AUX ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DU PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL 2020-2023

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 2 796 350 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** DIRECTION DES PROGRAMMES D'ADAPTABILITÉ ET DE JUSTICE RÉPARATRICE

| RÉGION/DISTRICT                | BÉNÉFICIAIRE                                        | 2021-2022  |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------|------------|
| BEAUCE ET FRONTENAC            | AIDE AUX JEUNES CONTREVENANTS DE BEAUCE             | 35 190 \$  |
| SAINT-MAURICE                  | ALTER ÉGAUX, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE, L'   | 28 152 \$  |
| QUÉBEC                         | AUTRE AVENUE, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE, L'  | 112 608 \$ |
| JOLIETTE ET LAVAL              | AVENUE, JUSTICE ALTERNATIVE                         | 182 988 \$ |
| TROIS-RIVIÈRES                 | AVENUES CITOYENNES ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE | 28 152 \$  |
| DRUMMOND                       | COMMUN ACCORD ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE      | 42 228 \$  |
| BAIE-COMEAU                    | CONVERJANCE MANICOUAGAN                             | 42 228 \$  |
| CHICOUTIMI                     | ÉQUIJUSTICE SAGUENAY INC.                           | 46 920 \$  |
| MONTRÉAL                       | ÉVÈNEMENT HOODSTOCK                                 | 105 570 \$ |
| MONTMAGNY ET QUÉBEC (RIVE-SUD) | INTERFACE, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE         | 42 228 \$  |
| RIMOUSKI                       | JUSTICE ALTERNATIVE DE L'EST                        | 42 228 \$  |
| KAMOURASKA                     | JUSTICE ALTERNATIVE DU KRTB INC.                    | 42 228 \$  |
| BEDFORD                        | JUSTICE ALTERNATIVE ET MÉDIATION                    | 42 228 \$  |
| GASPÉ-BONAVENTURE              | JUSTICE ALTERNATIVE GASPÉSIE-SUD                    | 72 216 \$  |
| ALMA ET ROBERVAL               | JUSTICE ALTERNATIVE LAC-SAINT-JEAN INC.             | 42 228 \$  |
| RICHELIEU                      | JUSTICE ALTERNATIVE PIERRE DE SAUREL INC.           | 42 228 \$  |
| IBERVILLE ET SAINT-HYACINTHE   | JUSTICE ALTERNATIVE RICHELIEU-YAMASKA               | 70 380 \$  |
| MINGAN                         | LA CROISÉE, UN ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE     | 42 228 \$  |
| ABITIBI                        | LIAISON JUSTICE                                     | 72 216 \$  |
| TERREBONNE                     | MESURES ALTERNATIVES DES BASSES-LAURENTIDES         | 112 608 \$ |

| RÉGION/DISTRICT                     | BÉNÉFICIAIRE                                                 | 2021-2022  |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------|
| LABELLE ET TERREBONNE               | MESURES ALTERNATIVES DES VALLÉES DU NORD INC.                | 93 840 \$  |
| FRONTENAC                           | MESURES ALTERNATIVES JEUNESSE FRONTENAC INC.                 | 35 190 \$  |
| SAINT-AURICE                        | ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE VOLTEFACE                   | 42 228 \$  |
| ARTHABASKA                          | PACTE BOIS-FRANCS INC.                                       | 42 228 \$  |
| SAINT-FRANÇOIS, BEDFORD ET MÉGANTIC | PONT, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE, LE                   | 112 608 \$ |
| MONTRÉAL                            | REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE JUSTICE ALTERNATIVE DU QUÉBEC | 681 278 \$ |
| JOLIETTE                            | REPARS                                                       | 35 190 \$  |
| TROIS-RIVIÈRES                      | RESSOURCES ALTERNATIVES MASKINONGÉ                           | 28 152 \$  |
| BEAUHARNOIS ET LONGUEUIL            | RESSOURCES ALTERNATIVES RIVE-SUD                             | 211 140 \$ |
| GATINEAU, PONTIAC ET MANIWAKI       | SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU QUÉBEC                              | 70 380 \$  |
| MONTRÉAL                            | TRAJET INC.                                                  | 112 608 \$ |
| TROIS-RIVIÈRES                      | AUX TROIS PIVOTS                                             | 42 228 \$  |
| MONTRÉAL                            | YMCA DU QUÉBEC                                               | 42 228 \$  |

**FONDS ACCÈS JUSTICE**

**PROGRAMME :** PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA JUSTICE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 106 647 \$

**DIRECTION DE L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJET                  | BÉNÉFICIAIRE                                                       | 2021-2022 |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | ACTION JEUNESSE CÔTE-SUD                                           | 2 000 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | BARREAU DE MONTRÉAL                                                | 2 661 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | INSTITUT DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE DU QUÉBEC                     | 2 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | LISTUGUJ MI'GMAQ DEVELOPMENT COUNCIL                               | 5 000 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES POUR HOMMES                      | 4 000 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC                              | 4 000 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | INSTITUT PACIFIQUE                                                 | 2 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC             | 2 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2019-2020 | CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END                                     | 2 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | CLINIQUE JURIDIQUE ITINÉRANTE                                      | 750 \$    |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | ASSOCIATION COOP. D'ÉCONOMIE FAMILIALE DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL    | 3 030 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | ASSOCIATION COOP. D'ÉCONOMIE FAMILIALE DES BASSES-LAURENTIDES      | 1 160 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES POUR HOMMES                      | 5 611 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | CLINIQUE JURIDIQUE DE SAINT-MICHEL                                 | 7 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | DROITS-ACCÈS DE L'OUTAOUAIS                                        | 2 250 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | ÉQUIJUSTICE                                                        | 7 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | INSTITUT PACIFIQUE                                                 | 7 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | JURISTES À DOMICILE                                                | 7 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | OPTION CONSOMMATEURS                                               | 7 495 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX                          | 7 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | REGROUPEMENT COMITÉS LOGEMENT ET ASSOCIATIONS LOCATAIRES DU QUÉBEC | 7 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | TOURNESOL DE LA RIVE-NORD INC.                                     | 5 190 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | 7 À NOUS                                                           | 2 500 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE VILLERAY INC.                        | 3 000 \$  |
| ACCÈS JUSTICE 2020-2021 | ÉDUCALOI                                                           | 3 000 \$  |

**PROGRAMME:** FINANCEMENT À LA MISSION DE BASE DES CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ ET AUTRES ORGANISMES  
**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ:** 3 761 338 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION:** FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJET                        | BÉNÉFICIAIRE                                                 | 2021- 2022 |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------|
| BAS SAINT-LAURENT             | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT          | 332 530 \$ |
| CAPITALE-NATIONALE            | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC                     | 473 397 \$ |
| MONTRÉAL                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU GRAND-MONTRÉAL             | 512 325 \$ |
| OUTAOUAIS                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L’OUTAOUAIS                | 359 787 \$ |
| SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN       | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN    | 331 308 \$ |
| GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE | 337 509 \$ |
| NORD-DU-QUÉBEC                | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ NUNAVIK (SOCIÉTÉ MAKIVIK)     | 183 531 \$ |
| CÔTE-NORD                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE-NORD               | 335 496 \$ |
| MONTÉRÉGIE                    | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MONTÉRÉGIE              | 491 231 \$ |
| MAURICIE                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE                | 354 224 \$ |
| MONTRÉAL                      | ÉDUCALOI                                                     | 50 000 \$  |

**PROGRAMME:** PROGRAMME PRÉMÉDIATION ET MÉDIATION FAMILIALE POUR COUPLES SANS ENFANT ET PETITES CRÉANCES  
**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ:** 2 821 334 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION:** FONDS ACCÈS JUSTICE

| PROJET                         | BÉNÉFICIAIRE                                                       | 2021-2022  |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------|
| BAS SAINT-LAURENT              | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT                | 179 902 \$ |
| CAPITALE-NATIONALE             | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC                           | 315 672 \$ |
| MONTRÉAL                       | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU GRAND-MONTRÉAL                   | 503 569 \$ |
| OUTAOUAIS                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L’OUTAOUAIS                      | 133 454 \$ |
| SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN        | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN          | 115 248 \$ |
| GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE  | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE       | 123 497 \$ |
| CÔTE-NORD                      | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE-NORD                     | 118 928 \$ |
| MONTÉRÉGIE                     | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MONTÉRÉGIE                    | 359 441 \$ |
| MAURICIE                       | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE                      | 138 075 \$ |
| LAVAL, LAURENTIDES, LANAUDIÈRE | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE | 613 074 \$ |
| COORDONNATEUR                  | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MONTÉRÉGIE -                  | 106 237 \$ |
| COORDONNATEUR                  | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC                           | 114 237 \$ |

**FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS**

**PROGRAMME :** PROGRAMME DE SUBVENTION POUR FAVORISER LA RECHERCHE, L’INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION EN MATIÈRE D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS (PROJETS ANTÉRIEURS)  
**MONTANT GLOBAL :** 745 268 \$  
**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS

| PROJET(S)                                                                                        | BÉNÉFICIAIRES                                                                          | 2021-2022 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| PROJET EXTRA                                                                                     | ANONYME U.I.M.                                                                         | 1 302 \$  |
| PRÉVENIR ET CONTRER L’INTIMIDATION, MÊME CHEZ LES PERSONNES ÂÎNÉES, DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES | 2 993 \$  |
| L'APPRENTISSAGE EN LIGNE POUR MIEUX INTERVENIR AUPRÈS DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS             | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES                                              | 41 145 \$ |

| PROJET(S)                                                                                                                                                                                                  | BÉNÉFICIAIRES                                                                         | 2021-2022  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| JUSTE MILIEU : AMÉLIORER LES PRATIQUES AUPRÈS DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES DANS LEURS PARCOURS                                                                                            | C.A.L.A.C.S. LA CHRYSALIDE                                                            | 5 000 \$   |
| LA SÉCURISATION CULTURELLE DU RÉSEAU DES CAVAC POUR DES SERVICES ADAPTÉS AUX RÉALITÉS DES PEUPLES AUTOCHTONES VIVANT DANS LES COMMUNAUTÉS OU EN MILIEU URBAIN                                              | CAVAC CÔTE-NORD                                                                       | 47 125 \$  |
| TRADUCTION DE DOCUMENTS PROMOTIONNELS EN LANGUE AUTOCHTONE                                                                                                                                                 | CAVAC MONTRÉAL                                                                        | 1 937 \$   |
| FRAIS DE CAPITALISATION ET DE LOYER POUR LE CENTRE D'APPUI AUX ENFANTS DE LA MONTÉRÉGIE                                                                                                                    | CENTRE D'EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT                                | 322 000 \$ |
| MIEUX AIDER LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS QUI PRÉSENTENT DES PROBLÈMES DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : UN PROJET PILOTE DE PARTAGE D'EXPERTISE                                              | CIUSSS CAPITALE-NATIONALE                                                             | 41 516 \$  |
| #MOIAUSSI : AU-DELÀ DU MOUVEMENT                                                                                                                                                                           | CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP                                                            | 4 950 \$   |
| CONSOLIDATION DU PROGRAMME DE SOUTIEN ADAPTÉ AUX PROCHES DE VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE                                                                                                               | CONCERTATION DES LUTTES CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE                                | 15 000 \$  |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                                                                                                | CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW                                                        | 18 400 \$  |
| KAHNAWAKE VICTIMS OF CRIME PROJECT PHASE 2                                                                                                                                                                 | CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE                                                      | 16 000 \$  |
| CAMPAGNE DE SENSIBILISATION VISANT À LEVER LE TABOU SUR LA PROBLÉMATIQUE DES HOMMES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE DANS L'ENFANCE                                                                           | ENTRAIDE MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC POUR HOMMES AGRESSÉS SEXUELLEMENT DANS L'ENFANCE | 18 000 \$  |
| THE IMPACT OF HISTORICAL TRAUMA: THE CREE EXPERIENCE                                                                                                                                                       | GOVERNEMENT DE LA NATION CRIE                                                         | 130 760 \$ |
| DIALOGUE ENTRE VICTIME ET AGRESSEURS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET PHYSIQUES                                                                                                                        | REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE JUSTICE ALTERNATIVE DU QUÉBEC                          | 15 000 \$  |
| 1) ÊTRE PARENT APRÈS AVOIR ÉTÉ VICTIME D'ABUS OU DE TRAUMATISMES<br>2) FRAUDES AMOUREUSES EN LIGNE : COMPRENDRE LES VICTIMES                                                                               | UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES                                                 | 22 583 \$  |
| 1) UN MEILLEUR SOMMEIL POUR UNE MEILLEURE RÉSILIANCE : SUIVI À LONG TERME<br>2) UN MEILLEUR SOMMEIL POUR UNE MEILLEURE RÉSILIANCE : OUTILS MOBILES POUR LES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE ET LEURS PROCHES | UNIVERSITÉ LAVAL                                                                      | 31 557 \$  |
| DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME D'INTERVENTION S'ADRESSANT AUX VICTIMES MASCULINES DE VIOLENCE CONJUGALE                                                                                                      | VIA L'ANSE                                                                            | 10 000 \$  |

**PROGRAMME :** APPEL DE PROJETS EXTRAORDINAIRE VISANT À MODERNISER L'ACCESSIBILITÉ ET L'OFFRE DE SERVICES AUX PERSONNES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS EN CONTEXTE PANDÉMIQUE

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ :** 1 277 118 \$

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION :** BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

| PROJET(S)                                                                                       | BÉNÉFICIAIRES                                                                                                            | 2021-2022 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES, DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE ET DES MESURES SANITAIRES | À DEUX MAINS                                                                                                             | 16 959 \$ |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                        | ALLIANCE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DE 2 <sup>e</sup> ÉTAPE POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE | 45 328 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                     | ALTERNATIVES POUR ELLES                                                                                                  | 5 810 \$  |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                     | ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES                                                           | 17 720 \$ |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                        | CALACS DE L'OUEST DE L'ÎLE                                                                                               | 14 577 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                     | CALACS DE RIMOUSKI                                                                                                       | 3 051 \$  |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                        | CALACS ENTRAID'ACTION                                                                                                    | 43 660 \$ |

| PROJET(S)                                                                                                                 | BÉNÉFICIAIRES                                                                         | 2021-2022 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                                                  | CALACS ABITIBI                                                                        | 11 635 \$ |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                                                  | CALAS DE L'OUTAOUAIS                                                                  | 47 710 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE                                                   | 10 814 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC CÔTE-NORD                                                                       | 32 443 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC ABITIBI-TÉMISCAMINGUE                                                           | 32 442 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC CENTRE-DU-QUÉBEC                                                                | 28 120 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC MAURICIE                                                                        | 42 254 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC MONTÉRÉGIE                                                                      | 44 267 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC LAVAL                                                                           | 41 093 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC OUTAOUAIS                                                                       | 38 930 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC LAURENTIDES                                                                     | 34 605 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC BAS-SAINT-LAURENT                                                               | 32 442 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CAVAC DE LA RÉGION DE L'ESTRIE                                                        | 49 744 \$ |
| DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES (SITE WEB, PLATEFORME DE TYPE CLAVARDAGE)                                        | CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DU LAC-SAINT-JEAN                                          | 50 000 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | CENTRE DE FEMMES L'AUTONOMIE EN SOIE                                                  | 5 999 \$  |
| DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES (SITE WEB, PLATEFORME DE TYPE CLAVARDAGE)                                        | CENTRE DE SOLIDARITÉ LESBIENNE                                                        | 18 200 \$ |
| ENSEMBLE TRAVERSONS CETTE PANDÉMIE                                                                                        | CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE MULTI-ÉCOUTE                                          | 24 618 \$ |
| 1) MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES<br>2) DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                             | CENTRE DES FEMMES DE SAINT-LAURENT                                                    | 13 348 \$ |
| 1) MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE<br>2) DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE | CENTRE DES FEMMES AUX 3 A DE QUÉBEC                                                   | 25 501 \$ |
| MISE EN PLACE DES MESURES SANITAIRES                                                                                      | CENTRE MARIE-LOUISE                                                                   | 6 449 \$  |
| MODERNISATION DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE                                                                                    | ENTRAIDE MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC POUR HOMMES AGRESSÉS SEXUELLEMENT DANS L'ENFANCE | 4 500 \$  |
| RÉINTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS IMMIGRANTES DANS UN CONTEXTE PANDÉMIQUE                        | FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE L'ESTRIE                                    | 42 766 \$ |
| 1) MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES<br>2) DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                             | HORIZON POUR ELLE                                                                     | 38 000 \$ |
| 1) MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES<br>2) DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                             | JUSTICE ALTERNATIVE DE L'EST                                                          | 5 000 \$  |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                               | JUSTICE ALTERNATIVE ET MÉDIATION                                                      | 11 590 \$ |
| ÉQUIPEMENT POUR PETIT STUDIO D'ENREGISTREMENT VIDÉO                                                                       | CALACS BAIE-COMEAU                                                                    | 17 994 \$ |
| DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES                                                                                  | MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT BLANCHE-MORIN                                          | 12 378 \$ |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                                                  | MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT L'ÉMERGENCE                                            | 10 135 \$ |
| MODERNISATION DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE                                                                                    | MAISON D'ARIANE                                                                       | 5 028 \$  |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                                                  | MAISON D'HÉBERGEMENT L'ÉGIDE                                                          | 9 575 \$  |

| PROJET(S)                                                                                                                                                                                                                      | BÉNÉFICIAIRES                                                     | 2021-2022  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------|
| 1) MODERNISATION DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE<br>2) DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES                                                                                                                                       | CALACS – LA MAISON ISA                                            | 54 066 \$  |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION MOBILE ET D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                                                                                                                           | MAISON MARIE-ROLLET                                               | 8 000 \$   |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                                                                                                                    | MAISON MIKANA                                                     | 10 005 \$  |
| 1) MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES<br>2) DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                                                                                                  | MESURES ALTERNATIVES JEUNESSE FRONTENAC                           | 16 000 \$  |
| DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE                                                                                                                                                                                       | NÉO                                                               | 15 563 \$  |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                                                                                                                    | OMBRE-ELLE                                                        | 23 533 \$  |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                                                                                                                    | PACTE BROIS-FRANCS (ÉQUIJUSTICE ARTHABASKA/ÉRABLES)               | 5 757 \$   |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                                                                                                                    | PETIT PONT                                                        | 7 000 \$   |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                                                                                                                    | PONT, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE                            | 17 000 \$  |
| 1) MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES<br>2) DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES                                                                                                                                  | PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC-CARTIERVILLE                         | 10 307 \$  |
| DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES                                                                                                                                                                                       | PROJET D'INTERVENTION AUPRÈS DES MINEURS PROSTITUÉS               | 10 572 \$  |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE                                                                                                                                                        | REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS                                 | 8 049 \$   |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MISE EN PLACE DES MESURES SANITAIRES                                                                                                                                            | REGROUPEMENT DES FEMMES DE LA RÉGION DE MATANE                    | 18 867 \$  |
| 1) MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES<br>2) DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES<br>3) CONCEPTION ET DÉPLOIEMENT D'INITIATIVES PROMOTIONNELLES VISANT À FAIRE CONNAÎTRE LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE LE NOUVEAU SITE WEB AIMER | RÉSEAU ENFANTS-RETOUR                                             | 108 421 \$ |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                                                                                                                    | SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT | 46 229 \$  |
| MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES                                                                                                                                                                                    | LA SORTIE                                                         | 13 209 \$  |
| MODERNISATION DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE                                                                                                                                                                                         | SOS VIOLENCE CONJUGALE                                            | 9 855 \$   |

**PROGRAMME : PROJETS FÉDÉRAUX EN MATIÈRE D'AIDE AUX PERSONNES VICTIMES**

**MONTANT GLOBAL BUDGÉTÉ : 721 353 \$**

**DIRECTION OU ORGANISME QUI EN A LA GESTION : BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS**

| PROJET(S)                                                                                                                                                                             | BÉNÉFICIAIRE                                           | 2021-2022  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------|
| LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DEVANT LA COMMISSION D'EXAMEN DES TROUBLES MENTAUX : L'EXERCICE DES DROITS DES VICTIMES RECONNUS DANS LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES     | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES              | 65 050 \$  |
| RENFORCER LA SENSIBILISATION CULTURELLE GRÂCE À UNE FORMATION DIRIGÉE PAR LES AUTOCHTONES POUR LE PERSONNEL DES CAVAC                                                                 | CAVAC CÔTE-NORD                                        | 184 950 \$ |
| OUVERTURE DU CENTRE D'APPUI AUX ENFANTS EN MONTÉRÉGIE                                                                                                                                 | CENTRE D'EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT | 425 000 \$ |
| RÉSULTATS ET IMPACTS D'UN PROGRAMME DE SERVICES INTERSECTORIELS INTÉGRÉS POUR LES ENFANTS VICTIMES ET LEURS FAMILLES ET DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES DE POINTE : UNE PHASE EXPLORATOIRE | UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES                  | 46 353 \$  |

**FONDS DES REGISTRES**

AUCUN.

**FONDS RELATIF AUX CONTRATS PUBLICS**

AUCUN.

**P.28     POUR 2021-2022, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D’AGRESSION SEXUELLE ET LES SOMMES PRÉVUES POUR L’ANNÉE 2022-2023. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2022, DE SA MISE EN ŒUVRE.**

| SOMMES INVESTIES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE                                                               | 2021-2022 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| INSTAURER UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE (PROJET DE LOI 92). | 2,4 M\$   |

| MESURE                                                                                    | MISE EN ŒUVRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INSTAURER UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE | LA LOI VISANT LA CRÉATION D’UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE A ÉTÉ ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ PAR L’ASSEMBLÉE NATIONALE LE 26 NOVEMBRE 2021 ET EST ENTRÉE EN VIGUEUR LE 30 NOVEMBRE 2021. LE PROJET DE LOI 92 AVAIT ÉTÉ DÉPOSÉ LE 15 SEPTEMBRE 2021 À L’ASSEMBLÉE NATIONALE. UNE SOMME DE 32,6 M\$ EST PRÉVUE SUR 4 ANS POUR LA MISE EN ŒUVRE D’UN PROJET PILOTE. LES CINQ PREMIERS DISTRICTS ONT ÉTÉ ANNONCÉS : QUÉBEC, BEAUHARNOIS, BEDFORD, DRUMMOND, SAINT-MAURICE – SECTEUR LA TUQUE. DANS LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE, DES SOMMES DE 30,2 M\$ SONT PRÉVUES DE 2023 À 2025 ET PLUS PRÉCISÉMENT 2,4 M\$ EN 2021-2022. |

**FONDS D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS**

| SOMMES INVESTIES PAR LE FONDS D’AIDE AUX PERSONNES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS                                                                                                                                                                                               | 2021-2022                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>CENTRE POUR LES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE DE MONTRÉAL</b><br>(RESPONSABILITÉ DES SERVICES DE LA LIGNE INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE ET AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE)                                                                                                      | 914 180 \$                |
| <b>CENTRE D’EXPERTISE MARIE-VINCENT</b><br>(FINANCEMENT ANNUEL RÉCURRENT DE CET ORGANISME, LEQUEL OFFRE DE L’AIDE AUX ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE, À LEURS PARENTS ET À LEURS PROCHES)                                                         | 420 700 \$                |
| <b>RÉSEAU DES CENTRES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS (CAVAC)</b><br>(RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE COMPLÈTE DE CHACUN DES 17 CAVAC, COMPRENANT DES AGENTS DE LIAISON ET D’INTERVENTION EN VIOLENCE SEXUELLE ET LE PROGRAMME ENFANT TÉMOIN ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES) | 7 649 773 \$ <sup>1</sup> |
| <b>SERVICES INTÉGRÉS EN ABUS ET MALTRAITANCE</b><br>(RESPONSABILITÉ PORTANT SUR LE FINANCEMENT DES LOCAUX ET D’UNE AGENTE D’INTERVENTION)                                                                                                                                   | 100 000 \$                |
| <b>SOS VIOLENCE CONJUGALE</b><br>(AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE)                                                                                                                                                                                                                | 1 355 190 \$              |

<sup>1</sup> CE MONTANT EST BASÉ SUR LE POURCENTAGE DE LA CLIENTÈLE DU RÉSEAU DES CAVAC, SOIT 24,5 % TOUCHÉE PAR UNE INFRACTION À CARACTÈRE SEXUEL (14 444 PERSONNES) OU PAR DE L’EXPLOITATION SEXUELLE (357 PERSONNES) POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2021 AU 28 FÉVRIER 2022.

**ÉTAT DE LA SITUATION :**

**PRINCIPALES RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021 :**

LE 28 OCTOBRE 2016, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE (MJQ), A LANÇÉ LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES. LA STRATÉGIE COMPREND 55 ACTIONS DONT LE PRINCIPAL OBJECTIF EST D’APPORTER DES SOLUTIONS NOVATRICES AUX PROBLÉMATIQUES QU’ELLE CIBLE, SOIT LES AGRESSIONS SEXUELLES ET L’EXPLOITATION SEXUELLE.

LA STRATÉGIE A ÉTÉ PROLONGÉE D’UN AN, SOIT EN 2021-2022. LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE A REÇU 256 600 \$ POUR POURSUIVRE L’ACTION « METTRE EN PLACE UN PROJET-PILOTE, SUR CINQ ANS, AFIN QU’UN AGENT D’INTERVENTION CAVAC SOIT PRÉSENT AU SEIN DU SERVICE DES ENQUÊTES SPÉCIALISÉES DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, PERMETTANT AINSI D’AMÉLIORER L’ACCESSIBILITÉ DES FEMMES VICTIMES D’EXPLOITATION SEXUELLE AUX SERVICES D’AIDE ». L’ÉTENDUE DE CETTE ACTION À L’ENSEMBLE DU RÉSEAU DES CAVAC A ÉGALEMENT ÉTÉ ANNONCÉE DANS LE CADRE DU PLAN D’ACTION GOUVERNEMENTAL 2021-2026 BRISER LE CYCLE DE L’EXPLOITATION SEXUELLE.

**AUTRES ACTIONS :**

1. PLAN BUDGÉTAIRE 2019-2020 – 50 M\$ SUR 5 ANS VISANT À RENFORCER LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

UN BUDGET DE 50 M\$ A ÉTÉ OCTROYÉ AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DANS LE CADRE DU PLAN BUDGÉTAIRE 2019-2020 CONCERNANT L’ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES. LES DÉPENSES POUR L’EXERCICE 2021-2022 SE DÉCLINENT COMME SUIIT :

| SOMMES INVESTIES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE                                                                                                                | 2021-2022    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| SERVICE <i>REBÂTIR</i> ET BANQUE D'AVOCATS SPÉCIALISÉS<br>(COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES ET CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP)                                   | 806 250 \$   |
| AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE<br>(SOS VIOLENCE CONJUGALE ET INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE) | 523 100 \$   |
| PROGRAMME TÉMOIN ENFANT ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES<br>(RÉSEAU DES CENTRES D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS)                                            | 2 088 300 \$ |
| FORMATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE POUR LES INTERVENANTS JUDICIAIRES<br>(UNIVERSITÉ MCGILL)                                                             | 200 000 \$   |
| DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES<br>(INSTAURATION DE LA POURSUITE VERTICALE)                                                                    | 2 680 000 \$ |
| AUTRES DÉPENSES (CAPSULES DE FORMATION RÉFORME DU PROGRAMME D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET RÉVISION CONTENU WEB)                            | 659 \$       |

A. SERVICE *REBÂTIR* DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES ET BANQUE D’AVOCATS SPÉCIALISÉS DE JURIPOP

LE 27 SEPTEMBRE 2021, LE MINISTRE DE LA JUSTICE ANNONÇAIT, EN COMPAGNIE DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES (CSJ) ET DE LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP, DEUX NOUVELLES MESURES POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE.

LE PREMIER VOLET EST UN SERVICE DE QUATRE HEURES DE CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, SANS ÉGARD À LEURS REVENUS ET DANS TOUS LES DOMAINES DE DROIT. CE SERVICE PERMET ÉGALEMENT À LA PERSONNE VICTIME D’ÊTRE REPRÉSENTÉE, SANS FRAIS, PAR UN AVOCAT DE LA CSJ EN CAS D’URGENCE. IL EST À NOTER QUE L’ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA *LOI VISANT LA CRÉATION D’UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE* A PERMIS DE PÉRENNISER CE SERVICE.

LE SECOND VOLET PRÉVOIT UNE SUBVENTION À LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP POUR CRÉER UNE BANQUE D’AVOCATS SPÉCIALISÉS, AFIN DE POUVOIR RÉFÉRER LES PERSONNES VICTIMES QUI NE SONT PAS ADMISSIBLES À L’AIDE JURIDIQUE À DES AVOCATS FORMÉS EN VIOLENCE SEXUELLE ET EN VIOLENCE CONJUGALE. L’ORGANISME EST ÉGALEMENT MANDATÉ POUR CRÉER DES FORMATIONS EN VIOLENCE SEXUELLE ET EN VIOLENCE CONJUGALE POUR CES AVOCATS, AFIN DE SE QUALIFIER À LA BANQUE. POUR CE FAIRE, L’ORGANISME A REÇU UNE SUBVENTION DE 4,3 M\$ SUR 3 ANS.

CES DEUX VOLETS PERMETTENT DE RÉPONDRE AUX RECOMMANDATIONS DU CHAPITRE 5 DU RAPPORT *REBÂTIR LA CONFIANCE*.

B. AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE

AFIN DE RÉPONDRE À LA RECOMMANDATION #12 DU RAPPORT *REBÂTIR LA CONFIANCE* ET DANS LE CADRE DU PLAN D’ACTION SPÉCIFIQUE POUR PRÉVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE À HAUT RISQUE DE DANGÉROSITÉ ET ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES VICTIMES 2020-2025, UNE SUBVENTION DE 433 300 \$ A ÉTÉ ACCORDÉE EN 2021-2022 À SOS VIOLENCE CONJUGALE ET À INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE POUR DÉVELOPPER, EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L’INDEMNISATION DES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS, UN PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE.

L’AIDE FINANCIÈRE D’URGENCE A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À DES PERSONNES VICTIMES, QUI N’ONT PAS DE MOYEN DE SUBSISTANCE, DE QUITTER UN ENVIRONNEMENT OÙ LEUR VIE OU LEUR SÉCURITÉ, OU CELLES DES PERSONNES À LEUR CHARGE, SONT COMPROMISES. CES ORGANISMES POURRONT AGIR À TITRE DE PORTE D’ENTRÉE POUR LES PERSONNES VICTIMES, EN COLLABORATION AVEC LES INTERVENANTS DU TERRAIN.

LES SOMMES ACCORDÉES AUX ORGANISMES LEUR PERMETTRONT L’EMBAUCHE D’EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES. PAR CETTE SUBVENTION, LE MINISTÈRE RÉPOND ÉGALEMENT EN PARTIE À LA RECOMMANDATION #10 DU RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE » EN BONIFIANT LES SERVICES DE SOS VIOLENCE CONJUGALE ET D’INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE.

C. PROGRAMME TÉMOIN-ENFANT ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES

EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS #60 ET #61 DU RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE », UNE SUBVENTION DE 2 088 300 \$ EST OFFERTE AUX 17 CENTRES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS AFIN DE DÉPLOYER LE PROGRAMME TÉMOIN-ENFANT ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES.

CE PROGRAMME PERMET DE SOUTENIR LES ENFANTS DEVANT TÉMOIGNER À LA COUR EN LEUR OFFRANT UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. IL A ÉTÉ DÉVELOPPÉ EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS PARTENAIRES POUR S’ASSURER D’ACCOMPAGNER LES PERSONNES VICTIMES AU MIEUX, TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DE LA COUR. LE PROGRAMME SERA ÉGALEMENT ADAPTÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D’ACCOMPAGNEMENT PARTICULIER DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, AINSI QUE DE CERTAINES CLIENTÈLES VULNÉRABLES, NOTAMMENT CELLES PRÉSENTANT UN HANDICAP PHYSIQUE, UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, UN TROUBLE DU SPECTRE DE L’AUTISME, ETC.

LA SUBVENTION ACCORDÉE EN 2021-2022 PERMETTRA ÉGALEMENT AU RÉSEAU DES CENTRES D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS DE TENIR DES CONSULTATIONS AUPRÈS D’EXPERTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES, AINSI QUE DE CRÉER DES OUTILS ET DE LA FORMATION.

#### D. FORMATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE POUR LES INTERVENANTS JUDICIAIRES

UNE ENTENTE DE FINANCEMENT A ÉTÉ SIGNÉE, LE 25 MARS 2021, AVEC L'UNIVERSITÉ MCGILL ET LA CHERCHEURE DELPHINE COLLIN-VÉZINA POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FORMATION SPÉCIFIQUE AUX INTERVENANTS DU SYSTÈME DE JUSTICE EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION EST EN COURS.

#### 2. LOI VISANT À AIDER LES PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS CRIMINELLES ET À FAVORISER LEUR RÉTABLISSEMENT (LAPVIC)

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 13 OCTOBRE DERNIER, LA LAPVIC A PERMIS DE RÉFORMER LA *LOI SUR L'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS* ET LA *LOI SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS*. ELLE PRÉVOIT NOTAMMENT :

- LA LEVÉE DU DÉLAI DE PRESCRIPTION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE, DE VIOLENCE CONJUGALE ET DE VIOLENCE SUBIE DURANT L'ENFANCE;
- L'ÉLARGISSEMENT DE LA LISTE DES INFRACTIONS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'INDEMNISATION;
- LA RECONNAISSANCE DES INFRACTIONS COMMISES HORS QUÉBEC;
- DE L'AIDE IMMÉDIATE, DÈS LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE.

#### 3. LOI VISANT LA CRÉATION D'UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE

LA LOI VISANT LA CRÉATION D'UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 26 NOVEMBRE 2021, ET ENTRÉE EN VIGUEUR LE 30 NOVEMBRE 2021, S'INSCRIT DANS LA FOULÉE DU RAPPORT REBÂTIR LA CONFIANCE DÉPOSÉ EN DÉCEMBRE 2020, DONT LE MESSAGE CENTRAL EST L'IMPORTANCE DE REMETTRE LA PERSONNE VICTIME AU CŒUR DES INTERVENTIONS.

PARMI SES 190 RECOMMANDATIONS, LE COMITÉ D'EXPERTS A RECOMMANDÉ L'INSTAURATION D'UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, DONT LE BUT EST D'AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES PERSONNES VICTIMES DE CES INFRACTIONS ET D'OPTIMISER LE TRAITEMENT DE CES DOSSIERS DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE.

LE DÉPLOIEMENT DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ S'EFFECTUERA PROGRESSIVEMENT DANS LES PROCHAINS MOIS, SOUS FORME DE PROJETS PILOTES, DANS CINQ DISTRICTS JUDICIAIRES. LA DURÉE PRÉVUE POUR LES PROJETS PILOTES EST D'AU PLUS TROIS ANS. CES INITIATIVES PERMETTRONT DE TESTER LE MODÈLE DE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ PROPOSÉ DANS DIFFÉRENTS CONTEXTES ET DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS AFIN DE S'ASSURER QU'IL RÉPOND AUX OBJECTIFS. CELA CONTRIBUERA DONC À DÉVELOPPER LES MEILLEURES PRATIQUES EN VUE DU DÉPLOIEMENT DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ PERMANENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS.

POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS-PILOTES, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A ANNONCÉ UNE SOMME TOTALE DE 2,4 M\$ POUR L'ANNÉE 2021-2022, DANS LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE 2021.

**1.   RECOMMANDATIONS DE « REBATIR LA CONFIANCE »**

LE RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE » PROPOSE 190 RECOMMANDATIONS AFIN D'ATTEINDRE UN CHANGEMENT DE CULTURE EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, TANT EN MATIÈRE PSYCHOSOCIALE QU'EN MATIÈRE DE JUSTICE. LES RECOMMANDATIONS SONT EN ANALYSE DANS TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES VISÉS ET LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE COORDONNE LES TRAVAUX. AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, PLUSIEURS MESURES SONT PRÉVUES AFIN DE RÉPONDRE AUX RECOMMANDATIONS LE VISANT, DONT CELLES LIÉES À L'ADOPTION DE LA LOI VISANT À AIDER LES PERSONNES VICTIMES ET À FAVORISER LEUR RÉTABLISSEMENT ET DE LA LOI VISANT LA CRÉATION D'UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE.

LE TABLEAU SUIVANT BROsse LE PORTRAIT DES TRAVAUX RELATIFS AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT :

| #   | RECOMMANDATIONS TERMINÉES                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 25  | OCTROYER À TOUTES LES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE OU DE VIOLENCE CONJUGALE LE DROIT À QUATRE HEURES DE CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS, DANS TOUS LES DOMAINES DU DROIT, ET CE, INDÉPENDAMMENT DE LEUR REVENU.                                                                  |
| 26  | OCTROYER À TOUTE PERSONNE VICTIME LE DROIT D'ÊTRE REPRÉSENTÉE GRATUITEMENT PAR UN AVOCAT LORSQUE L'ACCUSÉ SOUHAITE DÉPOSER UNE PREUVE RELATIVE À SON PASSÉ SEXUEL OU ACCÉDER À UN DE SES DOSSIERS PRIVÉS EN MAINS TIERCES.                                                               |
| 27  | OFFRIR AUX PERSONNES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE OU DE VIOLENCE CONJUGALE UN ACCÈS ÉLARGI À L'AIDE JURIDIQUE DANS LES SPHÈRES DU DROIT AUTRES QUE CELLES DU DROIT CRIMINEL.                                                                                                            |
| 30  | CONSTITUER UNE BANQUE D'AVOCATS SPÉCIALISÉS EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, LA STRUCTURER EN FONCTION DES DOMAINES DE DROIT/MOTS-CLÉS EMPLOYÉS PAR LES PERSONNES VICTIMES ET ASSURER SA MISE À JOUR.                                                           |
| 60  | IMPLANter DANS TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE LE PROGRAMME ENFANT-TÉMOIN, QUI PERMET DE PRÉPARER LES ENFANTS À RENDRE TÉMOIGNAGE TOUT EN ÉVITANT D'ABORDER LES FAITS DE LA CAUSE.                                                                                                     |
| 64  | MODIFIER LE CODE CRIMINEL POUR PRÉVOIR QUE LE JUGE DOIT, SUR DEMANDE, ORDONNER DES MESURES D'AIDE AU TÉMOIGNAGE AUX ADULTES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE OU DE VIOLENCE CONJUGALE, SAUF S'IL EST D'AVIS QUE CELA NUIRAIT À LA BONNE ADMINISTRATION DE LA JUSTICE                        |
| 83  | ENCOURAGER L'UTILISATION D'AUTRES MOYENS TECHNOLOGIQUES SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES VICTIMES ET PRÉVOIR QUE LES FRAIS AFFÉRENTS SOIENT REMBOURSÉS RAPIDEMENT ET FACILEMENT PAR L'INDEMNISATION AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS.                                    |
| 142 | RÉVISER EN PROFONDEUR LA LOI SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME CHARGÉ DE L'APPLIQUER, EN ACCORDANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE. |
| 178 | INSTAURER UN BUREAU DE L'OMBUDSMAN QUÉBÉCOIS DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS POUR ACTUALISER ET CONSOLIDER LES DROITS ET RECOURS ENCHÂSSÉS DANS LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES.                                                                                             |
| 182 | ENTREPRENDRE LA RÉVISION DE LA LOI SUR L'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS AFIN QU'ELLE SOIT MODERNISÉE ET HARMONISÉE AVEC LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES.                                                                                                               |

| #  | RECOMMANDATIONS EN COURS <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | FOURNIR À LA PERSONNE VICTIME D'AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE UN SOUTIEN PSYCHOSOCIAL/JUDICIAIRE DÈS LE MOMENT OÙ ELLE DÉVOILE LES AGRESSIONS SUBIES, ET CE, QU'ELLE DÉCIDE OU NON DE DÉNONCER LE CRIME AUX AUTORITÉS POLICIÈRES.                                                                                                                                                                   |
| 2  | MAINTENIR LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL/JUDICIAIRE DE LA PERSONNE VICTIME À TRAVERS L'ENSEMBLE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES.                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 3  | ACCORDER AUX ORGANISMES D'AIDE AUX PERSONNES VICTIMES LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE À LA RÉDUCTION DES LISTES D'ATTENTE ET À LA BONIFICATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL/JUDICIAIRE, ET CE, DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC                                                                                                                                                                          |
| 6  | DÉVELOPPER DAVANTAGE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES MINEURES EXPOSÉES À LA VIOLENCE CONJUGALE OU VICTIMES DE CRIMES SEXUELS.                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 7  | ADOPTER UNE DIRECTIVE VOULANT QUE LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT D'UNE PERSONNE MINEURE PUISSENT ÊTRE OFFERTS AVEC LE CONSENTEMENT D'UN SEUL DES DEUX PARENTS.                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 10 | BONIFIER LES LIGNES SOS VIOLENCE CONJUGALE ET INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE EN OCTROYANT LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'AMÉLIORATION DE L'ÉCOUTE, DE L'INFORMATION ET DU RÉFÉRENCEMENT ET ACCROÎTRE LA PROMOTION DE CES LIGNES D'APPEL AFIN DE MIEUX LES FAIRE CONNAÎTRE DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES PERSONNES VICTIMES, DE LEURS PROCHES ET DES PERSONNES INTERVENANT AUPRÈS D'ELLES. |
| 12 | INSTAURER UN FONDS D'URGENCE POUR COMBLER LES BESOINS ESSENTIELS DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE OU D'AGRESSION SEXUELLE EN SITUATION D'URGENCE.                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 14 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER AUX INITIATIVES D'INTÉGRATION DES SERVICES ÉMANANT DE LA COMMUNAUTÉ.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

| #   | RECOMMANDATIONS EN COURS <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15  | METTRE EN PLACE UN PROJET PILOTE DE CENTRE DE SERVICES INTÉGRÉS POUR LES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, SOUS LA SUPERVISION DU SECRÉTARIAT À LA COORDINATION ET L’INTÉGRATION DES ACTIONS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET CONJUGALES.                        |
| 16  | DÉVELOPPER DES SERVICES CULTURELLEMENT PERTINENTS EN MATIÈRE D’AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE POUR LES AUTOCHTONES VIVANT EN COMMUNAUTÉS OU EN MILIEU URBAIN                                                                                                                  |
| 19  | ADOPTER LE PRINCIPE DIRECTEUR DE VALORISATION ET DE SÉCURISATION CULTURELLE, NÉCESSAIRE POUR FAVORISER L’ACCÈS À LA JUSTICE DES AUTOCHTONES, TANT À L’INTÉRIEUR QU’À L’EXTÉRIEUR DES COMMUNAUTÉS.                                                                                          |
| 20  | ASSURER UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL AUTOCHTONE, NOTAMMENT PAR L’EMBAUCHE DE PERSONNES AUTOCHTONES AU SEIN DES ORGANISMES D’AIDE ET DU SYSTÈME JUDICIAIRE.                                                                                                                    |
| 23  | OFFRIR À TOUS LES JUGES ET PROCUREURS APPELÉS À TRAVAILLER AVEC DES JUSTICIABLES ET DES VICTIMES ISSUES DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES UNE FORMATION RÉGULIÈRE                                                                                                                                |
| 24  | CRÉER UN CENTRE INTÉGRÉ DE SERVICES HOLISTIQUES DES PREMIÈRES NATIONS ET INUITS EN MATIÈRE D’AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONJUGALE AU SEIN DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONJUGALE.                                                                      |
| 31  | OFFRIR À TOUS LES AVOCATS INSCRITS DANS CETTE BANQUE D’AVOCATS, INDÉPENDAMMENT DE LEUR CHAMPS D’EXPERTISE, UNE FORMATION PERTINENTE ET CONTINUE EN MATIÈRE D’AGRESSIO SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE.                                                                                   |
| 61  | DÉVELOPPER ET IMPLANter POUR LES ADULTES VICTIME D’AGRESSION SEXUELLE OU DE VIOLENCE CONJUGALE, UN PROGRAMME SIMILAIRE AU PROGRAMME ENFANT-TÉMOIN, ET CE, DANS TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE.                                                                                          |
| 68  | S’ASSURER QUE LES PREMIERS INTERVENANTS QUI ENTRENT EN CONTACT AVEC LA VICTIME L’INFORMENT DE LA MESURE DE DÉDOMMAGEMENT, L’AIDENT À DOCUMENTER LES DOMMAGES QU’ELLE A SUBIS ET LES PORTENT À LA CONNAISSANCE DU POURSUIVANT.                                                              |
| 81  | PRÉVOIR QUE DANS UN CONTEXTE D’URGENCE, LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET D’AGRESSION SEXUELLE REÇOIVENT LES SERVICES PUBLICS NÉCESSAIRES MÊME LORSQU’ELLES NE PEUVENT PRÉSENTER DES PAPIERS D’IDENTITÉ OU AUTRE DOCUMENTATION.                                              |
| 88  | S’ASSURER QUE LES VICTIMES ET LES INTERVENANTS SOIENT INFORMÉS DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS DU RECOURS À UNE ORDONNANCE CIVILE DE PROTECTION.                                                                                                                                        |
| 93  | FAVORISER L’UTILISATION DE MOYENS DE COMMUNICATION QUI UTILISENT LA TECHNOLOGIE ACTUELLE (TEXTO, COURRIEL, ETC.) POUR REJOINDRE RAPIDEMENT LES PERSONNES VICTIMES.                                                                                                                         |
| 94  | S’ASSURER QUE LA COMMUNICATION DES CONDITIONS IMPOSÉES À L’ACCUSÉ PUISSE SE FAIRE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE AUPRÈS DES PERSONNES VICTIMES QUI DISPOSENT DE CE MOYEN DE COMMUNICATION.                                                                                                          |
| 99  | METTRE EN PLACE DANS TOUS LES PALAIS DE JUSTICE DES MESURES D’ACCUEIL ET D’ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES AFIN DE LEUR PROCURER UN SENTIMENT DE PROTECTION.                                                                                                                         |
| 100 | PRÉVOIR QUE LE CENTRE D’AIDE AUX VICTIMES D’ACTES CRIMINELS INFORME LE GREFFIER DES PERSONNES VICTIMES PRÉSENTES DANS LEURS LOCAUX ET QUE CELLES-CI SOIENT APPELÉES DISCRÈTEMENT PAR TÉLÉPHONE PLUTÔT QUE PAR UN INTERPHONE ENTENDU DANS TOUT LE PALAIS DE JUSTICE.                        |
| 102 | DOTER TOUS LES PALAIS DE JUSTICE ET TOUS LES POINTS DE SERVICES D’UN NOMBRE SUFFISANT DE DISPOSITIFS D’AIDE AU TÉMOIGNAGE (TÉMOIGNAGE À DISTANCE, ÉCRAN, DISPOSITIF OÙ LA VICTIME NE VOIT PAS L’ACCUSÉ, ETC.) AINSI QUE DE SALLES PERMETTANT À LA VICTIME DE TÉMOIGNER À DISTANCE.         |
| 129 | MODIFIER LE CODE CIVIL DU QUÉBEC POUR ASSURER UNE PRISE EN COMPTE DE LA VIOLENCE CONJUGALE DANS LA DÉTERMINATION DU « MEILLEUR INTÉRÊT » DE L’ENFANT, EN DROIT DE LA FAMILLE.                                                                                                              |
| 130 | TENIR COMPTE DES PROBLÉMATIQUES DE L’AGRESSION SEXUELLE ET DE LA VIOLENCE CONJUGALE LORS DE LA RÉFORME PROCHAINE DE LA LÉGISLATION EN DROIT DE LA FAMILLE.                                                                                                                                 |
| 131 | ÉTUDIER L’OPPORTUNITÉ DE METTRE SUR PIED UN PROGRAMME VOLONTAIRE DE FACILITATION FAMILIALE ADAPTÉ AUX SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE. CETTE ÉTUDE SE FERA EN COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES ET ORGANISMES D’AIDE AUX PERSONNES VICTIMES.                                             |
| 135 | REVOIR ET SIMPLIFIER LE PROCESSUS DE RÉSILIATION DE BAIL EN RAISON DE VIOLENCE CONJUGALE OU D’AGRESSION SEXUELLE PRÉVU À L’ARTICLE 1974.1 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC.                                                                                                                         |
| 142 | RÉVISER EN PROFONDEUR LA LOI SUR L’INDEMNISATION DES VICTIMES D’ACTES CRIMINELS ET LE FONCTIONNEMENT DE L’ORGANISME CHARGÉ DE L’APPLIQUER, EN ACCORDANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES VICTIMES D’AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE. |
| 144 | S’ASSURER QUE LES PERSONNES VICTIMES D’AGRESSIONS SEXUELLES OU DE VIOLENCE CONJUGALE AIENT ACCÈS À DES SALLES D’ATTENTE SÉPARÉES DANS TOUTES LES INSTITUTIONS JURIDIQUES CONCERNÉES.                                                                                                       |
| 145 | S’ASSURER QUE LES PERSONNES VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE OU DE VIOLENCE CONJUGALE AIENT ACCÈS À DES MESURES D’AIDE AU TÉMOIGNAGE, DANS TOUTES LES SPHÈRES DU DROIT.                                                                                                                       |

| #   | RECOMMANDATIONS EN COURS <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 147 | RECENSER ET ÉVALUER LES PROGRAMMES DE JUSTICE RÉPARATRICE QUI S'ADRESSENT AUX PERSONNES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES OU DE VIOLENCE CONJUGALE POUR S'ASSURER QU'ILS TIENNENT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DE CES FORMES DE CRIMINALITÉ, QU'ILS ASSURENT LA SÉCURITÉ DES PERSONNES VICTIMES ET QU'ILS RÉPONDENT À LEURS BESOINS. |
| 148 | TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC DES EXPERT.E.S AUTOCHTONES DE LA JUSTICE RÉPARATRICE DANS CE PROCESSUS DE RECENSION ET D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE JUSTICE RÉPARATRICE EXISTANTS, AFIN DE BÉNÉFICIER DE LEUR EXPERTISE EN CE DOMAINE.                                                                                     |
| 153 | CRÉER LE POSTE DE COORDONNATEUR JUDICIAIRE AFIN D'AMÉLIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ENTRE LES TRIBUNAUX, LA COORDINATION DES DOSSIERS ET LA COHÉRENCE DES DÉCISIONS RENDUES.                                                                                                                                          |
| 155 | SOUTENIR LES MESURES DE COMMUNICATION ET DE COORDINATION MISES EN PLACE PAR DES MOYENS TECHNOLOGIQUES DÉVELOPPÉS EN SYMBIOSE AVEC LE PROJET DE « TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE DE LA JUSTICE ».                                                                                                                            |
| 156 | INSTAURER UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE AU SEIN DE LA COUR DU QUÉBEC.                                                                                                                                                                                                     |
| 157 | DÉPLOYER LE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ À L'ÉCHELLE PROVINCIALE POUR DESSERVIR TOUTES LES RÉGIONS EN S'ADAPTANT AUX RÉALITÉS URBAINES ET RÉGIONALES.                                                                                                                                                                                  |
| 158 | ASSURER UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE ET ACCUEILLANT POUR LES PERSONNES VICTIMES ET LEURS PROCHES ET LEUR OFFRIR DES INSTALLATIONS PHYSIQUES MINIMISANT LES CONTACTS AVEC L'ACCUSÉ.                                                                                                                                            |
| 159 | RÉSERVER DES SALLES D'AUDIENCE SÉCURISANTES POUR LES PERSONNES VICTIMES, AVEC DES RÔLES DÉDIÉS AUX DOSSIERS D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE.                                                                                                                                                                  |
| 160 | RENDRE DISPONIBLES LES DISPOSITIFS D'AIDE AU TÉMOIGNAGE DANS TOUS LES PALAIS DE JUSTICE ET POINTS DE SERVICE.                                                                                                                                                                                                                 |
| 161 | OFFRIR À TOUS CEUX QUI ŒUVRENT AU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ, ALLANT DES OFFICIERS DE JUSTICE AUX INTERVENANT.E.S SPÉCIALISÉ.E.S, UNE FORMATION SPÉCIFIQUE ET CONTINUE SUR LES PROBLÉMATIQUES DES AGRESSIONS SEXUELLES ET DE LA VIOLENCE CONJUGALE                                                                                   |
| 166 | DOTER LE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ DE POSTES DE COORDONNATEUR JUDICIAIRE POUR ASSURER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION PERTINENTE ENTRE LES DIFFÉRENTES INSTANCES JUDICIAIRES.                                                                                                                                                       |
| 167 | ASSURER, AU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ, DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT EN AGRESSIONS SEXUELLES ET EN VIOLENCE CONJUGALE OFFERTS PAR DES INTERVENANT.E.S SPÉCIALISÉ.E.S ET DÉDIÉ.E.S.                                                                                                                                                  |
| 168 | ASSURER, AU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ, LA PRÉSENCE DES SERVICES SUIVANTS AFIN DE RÉPONDRE ADÉQUATEMENT AUX BESOINS DES VICTIMES                                                                                                                                                                                                     |
| 169 | INSTAURER ET REGROUPER LES SERVICES DESTINÉS AUX PERSONNES AUTOCHTONES AU SEIN DU CENTRE INTÉGRÉ D'AIDE ET DE SERVICES HOLISTIQUES DES PREMIÈRES NATIONS ET INUITS EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE.                                                                                                |
| 170 | MANDATER UN COMITÉ MULTIDISCIPLINAIRE, COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTS DES PARTIES PRENANTES DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ, POUR S'ASSURER QU'IL RENCONTRE LES OBJECTIFS FIXÉS ET ADOPTER LES CHANGEMENTS JUGÉS NÉCESSAIRES À SA RÉUSSITE.                                                                                                  |
| 171 | DOTER LE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ D'UN SERVICE DE RECHERCHE AYANT NOTAMMENT LE MANDAT DE DOCUMENTER LES MEILLEURES PRATIQUES ET DE COMPILER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AUX TRAVAUX DU COMITÉ DE SUIVI.                                                                                                                           |
| 172 | ASSURER LA TENUE PLUS DÉTAILLÉE DE STATISTIQUES EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE, EN CONFORMITÉ AVEC LES PRINCIPES DE L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES PLUS                                                                                                                                   |
| 173 | AMÉLIORER LES PROCESSUS DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS À LA PERSONNE VICTIME EN UTILISANT DES MÉTHODES TECHNOLOGIQUES PLUS À JOUR TELLES QUE LE COURRIEL ET LES TEXTOS                                                                                                                                                        |
| 174 | AMÉLIORER L'INFORMATION TRANSMISE AUX INTERVENANT.E.S, NOTAMMENT CONCERNANT LES DROITS DES PERSONNES VICTIMES, LES OBLIGATIONS DES DIFFÉRENTES INSTANCES ET LES MÉCANISMES MIS EN PLACE, AFIN DE LEUR PERMETTRE DE MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES VICTIMES.                                                                  |
| 175 | ASSURER UNE PLUS LARGE DIFFUSION DE L'INFORMATION CONCERNANT LES DROITS ET RECOURS PRÉVUS À CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES AUPRÈS DE DIVERS ORGANISMES (EX. : RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES VICTIMES, AIDE JURIDIQUE, REGROUPEMENTS PROVINCIAUX, ETC.), ET CE PARTOUT AU QUÉBEC.                                     |
| 176 | METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES SIMPLES ET RAPIDES ET DES OUTILS PERMETTANT D'ACCUEILLIR ET DE TRAITER LES PLAINTES FORMULÉES PAR LES PERSONNES VICTIMES LORSQU'ELLES CONSIDÈRENT QUE LEURS DROITS À L'INFORMATION, À LA PROTECTION, À LA PARTICIPATION ET AU DÉDOMMAGEMENT N'ONT PAS ÉTÉ RESPECTÉS.                           |
| 179 | PROMOUVOIR L'INFORMATION SUR LES DROITS ET RECOURS DES PERSONNES VICTIMES PAR DIVERS MOYENS, AFIN DE REJOINDRE UN PLUS GRAND NOMBRE DE VICTIMES AINSI QUE LE PUBLIC EN GÉNÉRAL.                                                                                                                                               |

| #   | RECOMMANDATIONS EN COURS <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 180 | SOUTENIR ET ENCOURAGER LA PROMOTION DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES AINSI QUE DES MESURES, SERVICES ET PROGRAMMES PERMETTANT AUX PERSONNES VICTIMES D'ACCÉDER À LEURS DROITS ET RECOURS.                                                                                  |
| 181 | RECONNAÎTRE ET SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES INITIATIVES PERMETTANT D'ASSURER ET DE CONSOLIDER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES.                                                                                                                            |
| 183 | S'ASSURER QUE L'ENSEMBLE DES INTERVENANT.E.S PSYCHOSOCIAUX, JUDICIAIRES ET MÉDICAUX REÇOIVENT UNE FORMATION GÉNÉRALE ET MULTISECTORIELLE PORTANT SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET CONJUGALES ET ABORDANT NOTAMMENT LES DIFFÉRENTS ASPECTS CIBLÉS PAR LE COMITÉ, ET CE, DE MANIÈRE CONTINUE. |

<sup>1</sup>CERTAINES RECOMMANDATIONS TOUCHENT D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

**2. LES TRAVAUX RELATIFS AU TRIBUNAL SPECIALISE EN MATIERE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE**

- AU COURS DE L'ANNÉE 2021-2022, LES TRAVAUX RÉALISÉS ONT PRINCIPALEMENT PERMIS DE DÉVELOPPER LE MODÈLE DE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ ET DE DÉTERMINER LES CINQ PREMIERS DISTRICTS JUDICIAIRES VISÉS PAR LE PROJET PILOTE DE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ. CEUX-CI ONT ÉTÉ ANNONCÉS EN DATE DU 26 JANVIER 2022 :
  - BEAUHARNOIS (PALAIS DE JUSTICE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD)
  - BEDFORD (PALAIS DE JUSTICE DE GRANBY)
  - DRUMMOND (PALAIS DE JUSTICE DE DRUMMONDVILLE)
  - QUÉBEC (PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC)
  - SAINT-MAURICE (PALAIS DE JUSTICE DE LA TUQUE)
- LE PREMIER PROJET PILOTE A ÉTÉ LANCÉ AU PALAIS DE JUSTICE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD EN DATE DU 25 MARS 2022.
- EN 2021-2022 UN FINANCEMENT TOTAL DE 2 400 000 \$ A ÉTÉ ACCORDÉ AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE AFIN D'AMORCER LES TRAVAUX INHÉRENTS AU DÉPLOIEMENT DU PROJET PILOTE DE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE.

DE CE FINANCEMENT, 2 050 000 \$ ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AU FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (FAVAC) AFIN DE DÉMARRER LES TRAVAUX RELATIFS AU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ, NOTAMMENT DANS LES CINQ PREMIERS DISTRICTS ANNONCÉS PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE LE 26 JANVIER 2022. CE FINANCEMENT A D'AILLEURS POUR OBJECTIF L'AJOUT DE DE RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES AU SEIN DES CINQ CENTRES D'AIDE AUX PERSONNES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (CAVAC) VISÉS PAR LA PREMIERE PHASE DE DÉPLOIEMENT (1 600 000\$) DE MEME QUE POUR L'EXPÉRIENCE PILOTE DE CHIENS DE SOUTIEN À LA COUR POUR LES PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES OU CONJUGALES (450 000 \$).

ÉGALEMENT, DE CONCERT AVEC L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, LE MINISTERE EST A CONCEPTUALISER UNE ENQUETE QUI SERA MENEÉ AUPRES DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE AFIN D'ÉTABLIR LEUR EXPERIENCE EN REGARD DE LEUR PARCOURS JUDICIAIRES ET DE LEUR PARCOURS DE SOUTIEN. CES TRAVAUX BÉNÉFICIENT D'UN FINANCEMENT DE 200 000 \$ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021-2022.

FINALEMENT, 150 000 \$ ONT PERMIS DE FINANCER LES EFFORTS DES RESSOURCES IMPLIQUÉES DANS LES TRAVAUX DE DEMARRAGE DE CE PROJET D'ENVERGURE.

**3. PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2018-2023 EN MATIERE DE VIOLENCE CONJUGALE**

LE QUATRIÈME PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL RATTACHÉ À LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE A ÉTÉ RENDU PUBLIC LE 10 AOÛT 2018. UNE DOUZAINÉ DE MINISTÈRES ET ORGANISMES SONT RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DES 56 ENGAGEMENTS INSCRITS DANS LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2018-2023 EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE. DE SON CÔTÉ LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, EST RESPONSABLE DE SIX MESURES.

EN 2021-2022, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE A POURSUIVI SES TRAVAUX RELATIFS À LA MESURE : *FAVORISER L'ACCÈS ET LA MISE EN ŒUVRE DES ORDONNANCES DE PROTECTION EN MATIÈRE CIVILE* (10 000 \$).

**4. LIGNE TELEPHONIQUE DE CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE (COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES)**

LE 27 SEPTEMBRE 2021 A EU LIEU LE LANCEMENT DU SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE ET DE LA LIGNE 1-833-REBÂTIR DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES. CETTE DERNIÈRE PERMET AUX PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET SEXUELLE DE RECEVOIR UNE CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE DANS TOUS LES DOMAINES DU DROIT EN LIEN AVEC LA VIOLENCE VÉCUE ET SANS ÉGARD À LEURS REVENUS. RAPPELONS QUE CETTE MESURE DÉCOULE DE LA RÉALISATION D'UNE INITIATIVE 2020-2021 DU PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR PREVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE A HAUT RISQUE DE DANGÉROSITÉ ET ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES VICTIMES 2020-2025.

ENTRE SEPTEMBRE 2021 ET MARS 2022, IL Y A EU UN TOTAL DE 7 673 CONSULTATIONS.

## **5. REFORME DE LA LOI SUR L'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET DE LA LOI SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS**

L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI VISANT À AIDER LES PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS CRIMINELLES ET À FAVORISER LEUR RÉTABLISSEMENT A EU LIEU LE 13 OCTOBRE 2021. LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LA RÉFORME ET LA FUSION DES DEUX ANCIENNES LOIS DE 1972 ET 1988 AURONT UN IMPACT DIRECT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE ENTRE AUTRES AVEC :

- L'ABOLITION DE LA LISTE DES INFRACTIONS ADMISSIBLES POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DES INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE;
- L'ABOLITION DU DÉLAI POUR PRÉSENTER LES DEMANDES CONCERNANT DES INFRACTIONS COMMISES EN CONTEXTE DE VIOLENCE SEXUELLE, CONJUGALE OU SUBIE PENDANT L'ENFANCE;
- L'ADMISSIBILITÉ DES INFRACTIONS COMMISES À L'ÉTRANGER;
- L'ÉLARGISSEMENT DE LA NOTION DE VICTIME POUR RECONNAÎTRE PLUS DE PERSONNES VICTIMES TOUT EN MODULANT L'OFFRE DE SERVICE SELON LEURS BESOINS;
- LA PRISE EN CHARGE PLUS RAPIDE DES BESOINS DES PERSONNES VICTIMES;
- L'ACCÈS À UN PLUS LARGE ÉVENTAIL DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS OFFRANT DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL;
- L'INSTAURATION D'UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE POUR SOUTENIR LES PERSONNES QUI DOIVENT QUITTER UNE SITUATION OÙ LEUR VIE OU LEUR INTÉGRITÉ EST MENACÉE;
- L'OBLIGATION DES MINISTÈRES ET ORGANISMES QUI INTERVIENNENT AUPRÈS DES PERSONNES VICTIMES DE SE DOTER D'UNE DÉCLARATION DE SERVICES FAISANT ÉTAT DE LEUR OFFRE DE SERVICES ET DE LEUR PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES EN CAS D'INSATISFACTION.

## **6. AUTRES INITIATIVES EN REPONSE AUX RECOMMANDATIONS DE REBATIR LA CONFIANCE**

LA DIRECTION DE L'AIDE AUX PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS CRIMINELLES A DEMANDE EN 2021-2022, UN MONTANT TOTAL DE 2 471 528 \$ POUR LA RÉALISATION DES ACTIONS SUIVANTES :

- IMPLANTATION D'UN PROJET PILOTE DE CENTRE DE SERVICES INTÉGRÉS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET CONJUGALE DANS LA VILLE DE QUÉBEC (980 000 \$);
- DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET D'OUTILS DE FORMATIONS PORTANT SUR LA LOI VISANT À AIDER LES PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS CRIMINELLES ET À FAVORISER LEUR RÉTABLISSEMENT POUR LES INTERVENANTS QUI ACCOMPAGNENT LES PERSONNES VICTIMES (305 000 \$);
- BONIFICATION DES SERVICES DU CENTRE D'INTERVENTION EN ABUS SEXUELS POUR LA FAMILLE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET LEURS FAMILLES (175 000 \$);
- DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UN OUTIL TECHNOLOGIQUE MODERNE POUR ACCROÎTRE L'ACCÈS À L'INFORMATION LIÉE AUX DROITS ET RECOURS DES PERSONNES VICTIMES AINSI QUE SUR LE PROCESSUS JUDICIAIRE ET LES RESSOURCES DISPONIBLES (135 000 \$);
- AMÉLIORATION DU SOUTIEN AUX ENFANTS, ADOLESCENTES ET ADOLESCENTS VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET PHYSIQUE VIA LE CENTRE D'EXPERTISE EN AGRESSION SEXUELLE MARIE-VINCENT (750 000 \$);
- AMÉLIORATION DU SOUTIEN À L'ORGANISME CÔTE COUR POUR LEUR SERVICE SPÉCIALISÉ EN VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE EN MILIEU JUDICIAIRE CRIMINEL (126 528 \$).

## **7. PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2021-2026 EN REPONSE AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS**

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A LANCÉ SON PREMIER PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS EN DÉCEMBRE 2021. LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE EST PORTEUR DE 7 ACTIONS DONT 3 NECESSITENT DES INVESTISSEMENTS DE 1 795 000 \$ EN 2021-2022. IL S'AGIT :

- ACTION 30 – FAVORISER LA PARTICIPATION DES PERSONNES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, NOTAMMENT CELLES D'ÂGE MINEUR, PAR DES MESURES DE FACILITATION DU TÉMOIGNAGE (1 015 000 \$ DONT 940 000 \$ AU FAVAC) ;
- ACTION 33 – RENDRE DISPONIBLE UN NOUVEAU SERVICE DE CLAVARDAGE 24/7 PAR L'ENTREMISE DE LA LIGNE-RESSOURCE INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE (655 000 \$ FAVAC) ;
- ACTION 34 – CRÉER UN PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC DE MESURES DE RECHANGE AXÉ SUR L'INTERVENTION ET LA SENSIBILISATION VISANT À DIMINUER LA DEMANDE POUR L'ACHAT DE SERVICES SEXUELS (125 000 \$ MINISTÈRE DE LA JUSTICE).

## **8. PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR PREVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE À HAUT RISQUE DE DANGÉROSITÉ ET ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES VICTIMES 2020-2025**

LANCÉ LE 3 DÉCEMBRE 2020, CE PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE PROPOSE UNE SÉRIE DE MESURES POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE DONT DEUX SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE :

- ACTION 1 : METTRE EN PLACE UN SERVICE JURIDIQUE D'URGENCE POUR DÉTERMINER, NOTAMMENT, LES DROITS DE GARDE D'ENFANTS EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE (COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES)

LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES DU QUÉBEC A TRANSMIS EN JANVIER 2021 UNE NOUVELLE DIRECTIVE À L'INTENTION DE L'ENSEMBLE DE SES BUREAUX RÉGIONAUX DANS LE BUT D'ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES D'URGENCE, ET CE, SANS

PREUVE D'ADMISSIBILITÉ. CETTE MESURE A MENÉ AU DÉVELOPPEMENT DE LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE REBÂTIR DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES.

CETTE MESURE EST DONC TERMINÉE DEPUIS 2020-2021.

- ACTION 9 : METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE AFIN DE FACILITER LA SORTIE D'UN MILIEU DANGEREUX POUR LES PERSONNES VICTIMES NOTAMMENT DE VIOLENCE CONJUGALE

AFIN DE RÉPONDRE À PLUSIEURS BESOINS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AINSI QU'À LA RECOMMANDATION #12 DU RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE », 433 300 \$ A ÉTÉ VERSÉ EN 2021-2022 À L'ORGANISME SOS VIOLENCE CONJUGALE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE (LAFU), ET CE, EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS.

LA LIGNE D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À DES PERSONNES VICTIMES DE QUITTER RAPIDEMENT UN ENVIRONNEMENT OÙ LEUR VIE OU LEUR SÉCURITÉ, OU CELLES DES PERSONNES À LEUR CHARGE, SONT COMPROMISES. L'ORGANISME POURRA AGIR À TITRE DE PORTE D'ENTRÉE POUR LES DEMANDES DE PERSONNES VICTIMES EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE NOTAMMENT PAR LA COLLABORATION DE DIVERS INTERVENANTS TERRAIN.

LES SOMMES ACCORDÉES À L'ORGANISME ONT PERMIS NOTAMMENT L'EMBAUCHE D'EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES. IL EST À NOTER QUE LE MINISTÈRE RÉPOND ÉGALEMENT EN PARTIE PAR CETTE MESURE À LA RECOMMANDATION #10 DU RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE » QUI VISE LA BONIFICATION DES SERVICES DE SOS VIOLENCE CONJUGALE.

PLUS RÉCEMMENT, LA LIGNE-RESSOURCE INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE EST ÉGALEMENT IMPLIQUÉE AUPRÈS DE CE PROJET AFIN DE RECEVOIR ET TRAITER LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE LIÉES À UN CONTEXTE DE VIOLENCE SEXUELLE.

LA LAFU EST EN DÉPLOIEMENT GRADUEL DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE 2021. LE SERVICE EST ACTUELLEMENT DISPONIBLE POUR LES RÉGIONS DE LAVAL, DE LA MONTÉRÉGIE, DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES. DEPUIS LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE, 36 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE FINANCIÈRE DONT 29 PERSONNES POUR DES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE, 6 DE VIOLENCE SEXUELLE ET 1 DE LA VIOLENCE FAMILIALE.

## **9. PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE BUT DE PRÉVENIR LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES FÉMINICIDES (2021-2026)**

PRÉOCCUPÉ PAR LA CRISE DE FÉMINICIDES QUI TOUCHE LE QUÉBEC, LE 23 AVRIL 2021 LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A ANNONCÉ UN INVESTISSEMENT DE 222,9 M\$ DANS UN PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE BUT DE PRÉVENIR LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES FÉMINICIDES (2021-2026). LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE EST PORTEUR DE TROIS MESURES DONT UNE DES MESURES QUI EST PORTÉE PAR LE BUREAU DES AFFAIRES AUTOCHTONES.

LA MESURE A2 EST DE SOUTENIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ CULTURELLEMENT PERTINENTS POUR ACCOMPAGNER DANS LEUR GUÉRISON LES HOMMES ET LES FEMMES AUTOCHTONES. LE LANCEMENT DE L'APPEL DE PROJETS A EU LIEU LE 8 DÉCEMBRE 2021 ET S'EST TERMINÉ LE 30 JANVIER 2022. UN MONTANT DE 425 882 \$ A ÉTÉ VERSÉ EN 2021-2022.

LA MESURE 4 VISE À DÉPLOYER DE NOUVELLES ACTIVITÉS QUI CONSOLIDERONT L'INTERVENTION DE L'ORGANISME SOS VIOLENCE CONJUGALE. AFIN DE RÉPONDRE À CETTE MESURE, 3 ACTIONS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES. LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE PLUS PERFORMANT, MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME DE CLAVARDAGE ET TEXTO DISPONIBLE 24/7 ET DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION MOBILE SUR LA DISPONIBILITÉ EN TEMPS RÉEL DANS LES MAISONS D'HÉBERGEMENT.

- LE SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE N'EST PAS EN PLACE ACTUELLEMENT EN RAISON DE LA PANDEMIE. L'INSTALLATION EST PRÉVUE POUR L'ANNÉE 2022-2023, UN MONTANT DE 9 855 \$ A ÉTÉ VERSÉ EN 2021-2022.
- LE SYSTÈME DE CLAVARDAGE ET TEXTO EST EN SERVICE. COMME PLUSIEURS ORGANISMES, L'ENJEU LIÉ AUX RESSOURCES HUMAINES AFFECTE À L'OCCASION LA PRESTATION DE CES SERVICES. LES MONTANTS LIÉS À CETTE ACTION ONT ÉTÉ VERSÉS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.
- L'APPLICATION MOBILE A ÉTÉ DÉVELOPPÉE ET TESTÉE. LA PRÉPARATION DES ENVOIS ET LA DISTRIBUTION DANS LES MAISONS D'HÉBERGEMENT ONT DÉBUTÉ EN FÉVRIER 2022.

LA MESURE 5 VISE À FACILITER LA SORTIE D'UN MILIEU DANGEREUX POUR LES PERSONNES VICTIMES EN COUVRANT DES DÉPENSES LIÉES AU TRANSPORT ET À L'HÉBERGEMENT. CETTE MESURE EST RÉALISÉE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR PRÉVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE À HAUT RISQUE DE DANGÉROSITÉ ET ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES VICTIMES 2020-2025 (VOIR ACTION 9).

## **10. PROGRAMME TÉMOIN-ENFANT ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES DU RESEAU DES CENTRES D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS**

EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS #60 ET 61 DU RAPPORT « REBÂTIR LA CONFIANCE », UNE SUBVENTION DE 2 088 300 \$ EN 2021-2022 A ÉTÉ OCTROYÉE AUX 17 CENTRES D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DU PROGRAMME TÉMOIN-ENFANT ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES AINSI QUE L'ADAPTATION DE CELUI-CI AUX CLIENTÈLES VULNÉRABLES DONT LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET DE VIOLENCE SEXUELLE. UN GUIDE D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE EST D'AILLEURS EN PHASE DE RÉDACTION.

CE PROGRAMME PERMET NOTAMMENT DE SOUTENIR LES ENFANTS DEVANT TÉMOIGNER À LA COUR EN LEUR OFFRANT UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. IL A ÉTÉ DÉVELOPPÉ EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS PARTENAIRES POUR S'ASSURER D'ACCOMPAGNER LES PERSONNES VICTIMES AU MIEUX, TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DE LA COUR. LE PROGRAMME SERA ÉGALEMENT ADAPTÉ DANS LE FUTUR POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT PARTICULIER D'AUTRES CLIENTÈLES VULNÉRABLES, NOTAMMENT LES CLIENTÈLES PRÉSENTANT UN HANDICAP PHYSIQUE, UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME, ETC.

LE PROGRAMME EST PRÉSENTEMENT DISPONIBLE PARTOUT AU QUÉBEC SAUF SUR LES TERRITOIRES DU NUNAVIK ET DU TERRITOIRE CRI POUR DES RAISONS D'ADAPTABILITÉ CULTURELLE. CECI CONSTITUE D'AILLEURS UNE DES PRIORITÉS DU PROGRAMME EN 2022 AVEC L'AIDE DES CAVAC CONCERNÉS. EN 2021-2022, UNE FORMATION A ÉTÉ OFFERTE À TOUS LES PROCUREURS DU QUÉBEC AFFECTÉS AUX DOSSIERS DES MINEURS.

POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2021, LE PROGRAMME EST IDENTIFIÉ POUR 157 TÉMOINS MINEURS. DE CEUX-CI, 104 ONT COMPLÉTÉ LE PROGRAMME ET 71 ONT EU À TÉMOIGNER. LA MAJORITÉ DES ENFANTS ET ADOLESCENTS SOUTENUS SONT DE JEUNES FILLES (82 %) ET SONT ÂGÉS DE 12 À 18 ANS (68 %).

#### **11. PROJET-PILOTE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS JURIDIQUES – CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP**

LE 9 DÉCEMBRE 2019, LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP RECEVAIT UNE SUBVENTION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE D'UN TOTAL DE 2,6 M\$ POUR LA MISE SUR PIED D'UN PROJET-PILOTE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS JURIDIQUES POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES. LA PREMIÈRE PHASE DE CE PROJET, DÉBUTÉ EN JUIN 2020, S'EST TERMINÉE EN SEPTEMBRE 2021. TOUT AU LONG DE CETTE PREMIÈRE PHASE, 853 PERSONNES ONT FAIT UNE DEMANDE À JURIPOP RELATIVEMENT À CE SERVICE ET 697 DE CES PERSONNES ONT ÉTÉ ACCEPTÉES.

TOUTEFOIS, LE 27 SEPTEMBRE 2021, LE MINISTRE DE LA JUSTICE ANNONÇAIT, EN COMPAGNIE DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES ET DE LA CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP DEUX NOUVELLES MESURES POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE :

- LA PREMIÈRE MESURE VISAIT LE LANCEMENT PAR LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES D'UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE DE CONSULTATION JURIDIQUE SANS FRAIS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE, ET CE, SANS ÉGARD À LEURS REVENUS ET DANS TOUS LES DOMAINES DE DROIT. CETTE MESURE PERMET ÉGALEMENT À LA PERSONNE VICTIME D'ÊTRE REPRÉSENTÉE, SANS FRAIS, PAR UN AVOCAT DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES EN CAS D'URGENCE. IL EST À NOTER QUE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA *LOI VISANT LA CRÉATION D'UN TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE* A PERMIS DE PÉRENNISER CE SERVICE.
- LA DEUXIÈME MESURE ANNONCÉE VISAIT LA CONTINUITÉ DE LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET JURIPOP SUSMENTIONNÉ. CETTE DEUXIÈME PHASE VISE À CRÉER UNE BANQUE D'AVOCATS SPÉCIALISÉS, AFIN DE POUVOIR RECOMMANDER LES PERSONNES VICTIMES QUI NE SONT PAS ADMISSIBLES À L'AIDE JURIDIQUE À DES AVOCATS FORMÉS EN VIOLENCE SEXUELLE ET EN VIOLENCE CONJUGALE. JURIPOP EST ÉGALEMENT MANDATÉ POUR CRÉER DES FORMATIONS EN VIOLENCE SEXUELLE ET EN VIOLENCE CONJUGALE POUR CES AVOCATS, AFIN DE SE QUALIFIER À LA BANQUE. POUR CE FAIRE, L'ORGANISME A REÇU UNE SUBVENTION DE 4,3 M\$ SUR 3 ANS.

CES DEUX MESURES PERMETTENT DE RÉPONDRE AUX RECOMMANDATIONS DU CHAPITRE 5 DU RAPPORT *REBÂTIR LA CONFIANCE*.

**P.97 VERSEMENTS DÉTAILLÉS EN 2021-2022, DU 50 M\$ VISANT À RENFORCER LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES QUI A ÉTÉ ANNONCÉ DANS LE CADRE DU BUDGET DU QUÉBEC 2019-2020.**

UN BUDGET DE 50 M\$ A ÉTÉ OCTROYÉ AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DANS LE CADRE DU PLAN BUDGÉTAIRE 2019-2020 CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES. LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2021-2022 SE DÉCLINENT COMME SUIIT :

| SOMMES INVESTIES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE                                                                                                                | 2021-2022    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| SERVICE <i>REBÂTIR</i> ET BANQUE D'AVOCATS SPÉCIALISÉS<br>(COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES ET CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOP)                                   | 806 250 \$   |
| AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE<br>(SOS VIOLENCE CONJUGALE ET INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE) | 523 100 \$   |
| PROGRAMME TÉMOIN-ENFANT ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES<br>(RÉSEAU DES CENTRES D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS)                                            | 2 088 300 \$ |
| FORMATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE POUR LES INTERVENANTS JUDICIAIRES<br>(UNIVERSITÉ MCGILL)                                                             | 200 000 \$   |
| DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES<br>(INSTAURATION DE LA POURSUITE VERTICALE)                                                                    | 2 680 000 \$ |
| AUTRES DÉPENSES (CAPSULES DE FORMATION RÉFORME DU PROGRAMME D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS ET RÉVISION CONTENU WEB)                            | 659 \$       |



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024**

**Renseignements particuliers  
de l'opposition officielle**

Document préparé par la Direction générale des ressources financières,  
contractuelles et immobilières  
Avril 2023

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2023-2024

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Question 22 | Pour le Ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2022-2023 : |
|             | A. le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;<br>B. le nom du ou des organismes bénéficiaires;<br>C. le montant qui leur a été accordé.<br><br>Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme. |

Ministère

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet justice communautaire autochtone

**Montant global budgété :** 2 893 189 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau des affaires autochtones

| Projet                                                                                                           | Bénéficiaire                                           | 2022-2023    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------|
| Justice communautaire en milieu inuit                                                                            | Société Makivik                                        | 1 100 000 \$ |
| Justice communautaire – système d'intervention d'autorité atikamekw et projet de justice communautaire atikamekw | Conseil de la Nation Atikamekw                         | 150 000 \$   |
| Justice communautaire – Kahnawake                                                                                | Mohawks of Kahnawake                                   | 65 000 \$    |
| Justice communautaire – Akwesasne                                                                                | Mohawks of Akwesasne                                   | 55 000 \$    |
| Justice communautaire – Kawawachikamach                                                                          | Nation Naskapi de Kawawachikamach                      | 57 500 \$    |
| Justice communautaire – Listuguj                                                                                 | Listuguj Mig'maq Government                            | 40 000 \$    |
| Justice communautaire – Opitciwan                                                                                | Bande des Atikamekws d'Opitciwan                       | 82 500 \$    |
| Appui au développement d'initiatives en justice                                                                  | Centre résidentiel Gilles-Jourdain                     | 120 000 \$   |
| Justice communautaire – Kitigan Zibi                                                                             | Kitigan Zibi Anishinabeg                               | 35 000 \$    |
| Justice communautaire – Lac Simon                                                                                | Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon            | 65 500 \$    |
| Justice communautaire – Uashat-Maliotenam                                                                        | Innu Takuaitkan Uashat Mak Mani-Utenam                 | 30 000 \$    |
| Justice communautaire – milieu urbain à Montréal                                                                 | Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal     | 62 500 \$    |
| Appui au développement d'initiatives de justice en milieu urbain                                                 | Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec | 835 000 \$   |
| Appui au développement d'initiatives de justice en milieu urbain                                                 | Centre d'amitié EENOU de Chibougamau (CAEC)            | 20 189 \$    |
| Justice communautaire - Pekuakamiulnuatsh                                                                        | Pekuakamiulnuatsh Takuhikan                            | 70 000 \$    |
| Justice communautaire - Nutashquan                                                                               | Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashquan  | 62 500 \$    |
| Justice communautaire – Lac-Saint-Jean                                                                           | Centre Mamik Lac-Saint-Jean                            | 42 500 \$    |

**Programme:** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet Parajudiciaires autochtones

**Montant global budgété :** 3 010 100 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau des affaires autochtones

| Projet                      | Bénéficiaire                                   | 2022-2023    |
|-----------------------------|------------------------------------------------|--------------|
| Conseillers parajudiciaires | Services parajudiciaires autochtones du Québec | 1 850 100 \$ |
| Conseillers parajudiciaires | Société Makivik                                | 925 000 \$   |

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2023-2024

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>22</b> | Suite |
|--------------------|-------|

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet coordination en matière de justice  
**Montant global budgété :** 388 400 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau des affaires autochtones

| Projet                                                            | Bénéficiaire                                                                                  | 2022-2023  |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Poste de coordonnateur en matière de justice                      | Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador | 103 400 \$ |
| Poste de coordonnateur en matière de justice et sécurité publique | Femmes autochtones du Québec inc.                                                             | 60 000 \$  |
| Poste de coordonnateur en matière de justice                      | Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec                                       | 100 000 \$ |
| Poste de coordonnateur en matière de justice                      | Société Makivik                                                                               | 125 000 \$ |

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone - volet soutien administratif aux programmes de justice  
**Montant global budgété :** 475 000 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau des affaires autochtones

| Projet                        | Bénéficiaire                   | 2022-2023  |
|-------------------------------|--------------------------------|------------|
| Poste de soutien à la gestion | Conseil de la Nation Atikamekw | 75 000 \$  |
| Poste de soutien à la gestion | Société Makivik                | 400 000 \$ |

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet rédacteurs de type Gladue  
**Montant global budgété :** 605 000 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau des affaires autochtones

| Projet                                                     | Bénéficiaire                                       | 2022-2023  |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------|
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue) | Gouvernement de la Nation Crie                     | 220 000 \$ |
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue) | Services parajudiciaires autochtones du Québec     | 80 000 \$  |
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue) | Société Makivik                                    | 225 000 \$ |
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue) | Centre de justice des Premiers peuples de Montréal | 80 000 \$  |

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet services aux victimes sous la responsabilité d'organisations autochtones  
**Montant global budgété :** 476 250 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau des affaires autochtones

| Projet                                           | Bénéficiaire                                       | 2022-2023  |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------|
| Services aux victimes atikamekw                  | Conseil de la Nation Atikamekw                     | 170 000 \$ |
| Services aux victimes de Montréal                | Centre de justice des Premiers peuples de Montréal | 85 000 \$  |
| Services aux victimes innus                      | Innu Takuaitkan Uashat Mak Mani-Utenam             | 40 000 \$  |
| Services aux victimes Mohawks                    | Mohawks of Akwesasne                               | 56 250 \$  |
| Services aux victimes Mohawks                    | Mohawks of Kahnawake                               | 35 000 \$  |
| Service aux victimes pour les femmes autochtones | Femmes Autochtones du Québec inc.                  | 90 000 \$  |

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2023-2024

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 22 | Suite |
|-------------|-------|

**Programme :** Programme de soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone  
**Montant global budgété :** 1 200 000 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau des affaires autochtones

| Projet                                      | Bénéficiaire                                       | 2022-2023  |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------|
| Rebuilding the Family Circle                | Waseskun                                           | 199 454 \$ |
| Qullik -Healthy relationships               | Société Makivik                                    | 450 000 \$ |
| Witciciin Aji (Aide moi maintenant)         | Conseil des Anicinapek Kitcisakik                  | 199 721 \$ |
| Guérir à l'aide de la culture autochtone    | Pekuakamiulnuatsh      Takuhikan<br>(Mashteuiatsh) | 196 816 \$ |
| Services de soutien à la maison pour hommes | Nation      Naskapie      de<br>Kawawachikamach    | 56 400 \$  |
| Sokerimowin                                 | Centre amitié autochtone de La Tuque               | 97 609 \$  |

**Programme :** Programme d'accompagnement Justice Santé Mentale  
**Montant global budgété :** 90 000 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice

| Région                  | Bénéficiaire                                                    | 2022-2023 |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| Mauricie                | Centre le Havre de Trois-Rivières inc.                          | 10 000 \$ |
| Mauricie                | Centre Roland-Bertrand                                          | 5 000 \$  |
| Centre-du-Québec        | Ensoleilvent                                                    | 5 000 \$  |
| Centre-du-Québec        | Piaule Centre-du-Québec inc.                                    | 5 000 \$  |
| Mauricie                | Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska              | 10 000 \$ |
| Mauricie                | Tràsh - Travail de Rue à Shawinigan                             | 5 000 \$  |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | Association canadienne pour la santé mentale – section Saguenay | 50 000 \$ |

**Programme :** Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire  
**Montant global budgété :** 25 000 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice

| Région   | Bénéficiaire          | 2022-2023 |
|----------|-----------------------|-----------|
| Montréal | Clinique Droit Devant | 25 000 \$ |

**Programme :** Programme d'aide aux activités communautaires du programme de mesures de rechange général 2020-2023  
**Montant global budgété :** 3 300 786 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice

| Région/District     | Bénéficiaire                                        | 2022-2023  |
|---------------------|-----------------------------------------------------|------------|
| Beauce et Frontenac | Aide aux jeunes contrevenants de Beauce             | 35 880 \$  |
| Saint-Maurice       | Alter Égaux, Organisme de justice alternative, L'   | 28 750 \$  |
| Québec              | Autre Avenue, Organisme de Justice Alternative, L'  | 129 260 \$ |
| Joliette et Laval   | Avenue, Justice Alternative                         | 258 520 \$ |
| Trois-Rivières      | Avenues citoyennes Organisme de justice alternative | 28 750 \$  |
| Drummond            | Commun Accord Organisme de Justice Alternative      | 43 125 \$  |
| Baie-Comeau         | Converjance Manicouagan                             | 35 880 \$  |
| Chicoutimi          | Équijustice Saguenay inc.                           | 102 925 \$ |

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2023-2024

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 22 | Suite |
|-------------|-------|

| Région/District                     | Bénéficiaire                                                 | 2022-2023  |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------|
| Montréal                            | Événement Hoodstock                                          | 107 640 \$ |
| Montmagny et Québec (rive-sud)      | Interface, Organisme de Justice Alternative                  | 43 125 \$  |
| Rimouski                            | Justice alternative de l'Est                                 | 43 125 \$  |
| Kamouraska                          | Justice Alternative du KRTB inc.                             | 43 125 \$  |
| Bedford                             | Justice Alternative et médiation                             | 43 125 \$  |
| Gaspé-Bonaventure                   | Justice alternative Gaspésie-Sud                             | 73 632 \$  |
| Alma et Roberval                    | Justice alternative Lac-Saint-Jean inc.                      | 43 125 \$  |
| Richelieu                           | Justice alternative Pierre de Saurel inc.                    | 43 125 \$  |
| Iberville et Saint-Hyacinthe        | Justice alternative Richelieu-Yamaska                        | 71 760 \$  |
| Mingan                              | La Croisée, un organisme de justice alternative              | 43 125 \$  |
| Abitibi                             | Liaison Justice                                              | 73 632 \$  |
| Terrebonne                          | Mesures Alternatives des Basses-Laurentides                  | 114 885 \$ |
| Labelle et Terrebonne               | Mesures alternatives des Vallées du Nord inc.                | 95 680 \$  |
| Frontenac                           | Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.                 | 35 880 \$  |
| Saint-Maurice                       | Organisme de Justice Alternative Volteface                   | 43 125 \$  |
| Arthabaska                          | Pacte Bois-Francs inc.                                       | 43 125 \$  |
| Saint-François, Bedford et Mégantic | Pont, organisme de justice alternative, Le                   | 114 885 \$ |
| Montréal                            | Regroupement des Organismes de Justice Alternative du Québec | 982 437 \$ |
| Joliette                            | Repars                                                       | 47 840 \$  |
| Trois-Rivières                      | Ressources alternatives Maskinongé                           | 28 750 \$  |
| Beauharnois et Longueuil            | Ressources Alternatives Rive-Sud                             | 215 395 \$ |
| Gatineau, Pontiac et Maniwaki       | Société Elizabeth Fry du Québec                              | 71 760 \$  |
| Montréal                            | Trajet inc.                                                  | 114 885 \$ |
| Trois-Rivières                      | Aux Trois Pivots                                             | 43 125 \$  |
| Montréal                            | YMCA du Québec                                               | 57 385 \$  |

Fonds Accès Justice

Programme : Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la Justice

Montant global budgété : 937 555 \$

Direction de l'organisme qui en a la gestion : Fonds Accès Justice

| Projet(s)                 | Bénéficiaire                                                      | Sommes versées en 2022-2023 |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Appel à projets 2021-2022 | Carrefour jeunesse-emploi Thérèse-de-Blainville                   | 6 531 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022 | Clinique Juridique du Grand Montréal                              | 7 500 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022 | Clinique juridique du Mile End                                    | 6 439 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022 | Halte-Femmes Montréal-Nord                                        | 7 500 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022 | Han-Droits l'ass. promotion & déf. droits per. hand. Memphremagog | 3 139 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022 | HocheLégal                                                        | 3 750 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022 | Institut de Médiation et d'Arbitrage du Québec                    | 3 750 \$                    |

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 22 | Suite |
|-------------|-------|

| Projet(s)                    | Bénéficiaire                                                                                                           | Sommes versées en 2022-2023 |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Appel à projets 2021-2022    | Juripop                                                                                                                | 7 500 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022    | Justice Alternative et médiation                                                                                       | 7 036 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022    | Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.                                                                           | 4 571 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022    | Option Consommateurs                                                                                                   | 7 493 \$                    |
| Appel à projets 2021-2022    | Ruche Vanier inc., La                                                                                                  | 7 500 \$                    |
| Appel à projets 2022-2023    | Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal                                                | 36 875 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Centre Interligne                                                                                                      | 36 674 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Centre Louise-Amélie                                                                                                   | 28 970 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Clinique juridique Saint-Michel                                                                                        | 37 500 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Clinique Novalex                                                                                                       | 37 500 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Équijustice Beauce                                                                                                     | 16 125 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | IMAQ                                                                                                                   | 37 500 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Juripop                                                                                                                | 37 448 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Juristes à domicile                                                                                                    | 37 500 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac                                                                                | 37 500 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Option consommateurs (ACEF Centre de Montréal)                                                                         | 35 885 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Option consommateurs (ACEF Centre de Montréal) Projet 2                                                                | 35 369 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec                                             | 37 500 \$                   |
| Appel à projets 2022-2023    | Société Elizabeth Fry du Québec                                                                                        | 37 500 \$                   |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université du Québec à Montréal (Clinique internationale de défense des droits humains et Clinique de justice sociale) | 75 000 \$                   |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université d'Ottawa (Clinique interdisciplinaire en droit social de l'Outaouais)                                       | 48 635 \$                   |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université de Sherbrooke (Clinique juridique Clé de vos droits)                                                        | 61 942 \$                   |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université McGill (Clinique d'information juridique à McGill)                                                          | 75 000 \$                   |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université de Montréal (Clinique juridique de la Faculté de droit)                                                     | 114 423 \$                  |

**Programme :** Financement à la mission de base des Centres de justice de proximité et autres organismes  
**Montant global budgété:** 5 302 604 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                 | Sommes versées en 2022-2023 |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent          | 413 598 \$                  |
| Centre de justice de proximité de Québec                     | 615 057 \$                  |
| Centre de justice de proximité du Grand-Montréal             | 958 418 \$                  |
| Centre de justice de proximité de l'Outaouais                | 391 965 \$                  |
| Centre de justice de proximité du Saguenay-Lac-Saint-Jean    | 332 550 \$                  |
| Centre de justice de proximité Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine | 328 227 \$                  |

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2023-2024

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 22 | Suite |
|-------------|-------|

|                                                          |            |
|----------------------------------------------------------|------------|
| Centre de justice de proximité Nunavik (Société Makivik) | 468 283 \$ |
| Centre de justice de proximité de la Côte-Nord           | 453 398 \$ |
| Centre de justice de proximité de la Montérégie          | 777 711 \$ |
| Centre de justice de proximité de la Mauricie            | 513 397 \$ |
| Éducaloi                                                 | 50 000 \$  |

**Programme :** Programme prémédiation et de médiation en matière de petites créances et en matière familiale pour couples sans enfant  
**Montant global budgété:** 2 384 561 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                 | Sommes versées en 2022-2023 |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent          | 258 572 \$                  |
| Centre de justice de proximité de Québec                     | 374 444 \$                  |
| Centre de justice de proximité du Grand-Montréal             | 428 818 \$                  |
| Centre de justice de proximité de l'Outaouais                | 246 884 \$                  |
| Centre de justice de proximité du Saguenay-Lac-Saint-Jean    | 96 276 \$                   |
| Centre de justice de proximité Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine | 56 763 \$                   |
| Centre de justice de proximité de la Côte-Nord               | 183 595 \$                  |
| Centre de justice de proximité de la Montérégie              | 233 168 \$                  |
| Centre de justice de proximité de la Mauricie                | 48 833 \$                   |
| Centre de justice de proximité Laval, Laurentides Lanaudière | 216 094 \$                  |
| Centre de justice de proximité de la Montérégie              | 124 557 \$                  |
| Centre de justice de proximité de Québec                     | 116 557 \$                  |

**Programme :** Programme - Autoreprésentation  
**Montant global budgété:** 560 000 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                 | Sommes versées en 2022-2023 |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Centre de justice de proximité de Québec                     | 240 000 \$                  |
| Centre de justice de proximité Laval, Laurentides Lanaudière | 320 000 \$                  |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>22</b> | Suite |
|--------------------|-------|

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

**Programme :** Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels

**Montants versés :** 809 189 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels

| Projet(s)                                                                                                                                                                                                     | Bénéficiaires                                                                          | 2022-2023  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Développement d'un programme de formation intégrative communautaire en justice réparatrice – 2019-2020                                                                                                        | Centre de services de justice réparatrice                                              | 6 500 \$   |
| Hommes victimes d'agression sexuelle en enfance : Réalités, besoins et services – 2018-2019                                                                                                                   | Université du Québec à Montréal (UQAM)                                                 | 10 700 \$  |
| Un meilleur sommeil pour une meilleure résilience : outils mobiles pour les victimes d'agression sexuelle et leurs proches – 2019-2020                                                                        | Université Laval                                                                       | 12 019 \$  |
| Remboursement de facture pour la traduction de la déclaration de services aux personnes victimes en langage des signes du Québec – 2022-2023                                                                  | La Maison des Femmes Sourdes de Montréal                                               | 1 131 \$   |
| Examen de l'effet des chiens de soutien lors d'entrevues d'enquête auprès des enfants – 2018-2019                                                                                                             | Université de Montréal                                                                 | 9 987 \$   |
| Développement d'un programme d'intervention s'adressant aux victimes masculines de violence conjugale – 2019-2020                                                                                             | Via l'Anse                                                                             | 5 000 \$   |
| Justice pour toutes – 2022-2023                                                                                                                                                                               | Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François                      | 41 192 \$  |
| Élaboration et déploiement d'une campagne de sensibilisation numérique novatrice sur la coercition reproductive – 2022-2023                                                                                   | Université Laval                                                                       | 63 921 \$  |
| Les violences sexuelles en enseignement supérieur – 2022-2023                                                                                                                                                 | Collectif social                                                                       | 68 180 \$  |
| Déploiement du projet XOX dans la région de Montréal – 2022-2023                                                                                                                                              | Table de concertation en violence conjugale de Montréal                                | 66 448 \$  |
| Actions des proches et perception des femmes victimes de violence conjugale à l'égard de ces actions : prise en compte des particularités ethnoculturelles dans la proposition d'actions adaptées – 2022-2023 | Université de Montréal                                                                 | 130 279 \$ |
| Les victimes d'actes criminels qui se représentent seules devant les tribunaux – 2022-2023                                                                                                                    | Association québécoise Plaidoyer-Victimes                                              | 80 587 \$  |
| AmoVr : Brisons le silence de la violence dans les relations lesbiennes – 2022-2023                                                                                                                           | Centre de solidarité lesbienne                                                         | 15 483 \$  |
| Tu vaux mieux que ça! – 2022-2023                                                                                                                                                                             | Maria Mourani                                                                          | 30 704 \$  |
| Jeu de société : Parlons de violence conjugale – 2022-2023                                                                                                                                                    | Maison d'hébergement Pour Elles des Deux Vallées                                       | 21 400 \$  |
| Le deuil traumatique à la suite de l'homicide d'un ou de plusieurs proches : réaménagements relationnels possibles et nécessaires ? – 2022-2023                                                               | Suzanne Léveillée (Parrainé par l'Association des familles et des personnes disparues) | 10 500 \$  |

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2023-2024

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>22</b> | Suite |
|--------------------|-------|

| Projet(s)                                                                                                         | Bénéficiaires                                                                    | 2022-2023  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Bonification de l'application CAVAC – 2022-2023                                                                   | Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Côte-Nord                     | 128 100 \$ |
| Revitalisation et développement du programme « Clique sur toi ! au secondaire » – 2022-2023                       | Centre de prévention et d'intervention pour victime d'agression sexuelle         | 31 314 \$  |
| Formation d'un comité activité par et pour les femmes ayant été victimes d'exploitation sexuelle – 2022-2023      | La Sortie                                                                        | 30 844 \$  |
| Mesurer pour s'améliorer : évaluation qualitative des services de justice réparatrice et de médiation – 2022-2023 | Regroupement des Équijustice                                                     | 28 618 \$  |
| Prévention des cyberviolences faites aux femmes – 2022-2023                                                       | Société Elizabeth Fry du Québec                                                  | 13 482 \$  |
| Accessibilité au transport adapté gratuit pour les femmes handicapées victimes de violence conjugale – 2022-2023  | Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-Nord | 2 800 \$   |

**Programme :** Projets fédéraux en matière d'aide aux personnes victimes  
**Montants versés :** 741 249 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels

| Projet(s)                                                                                                                                                                             | Bénéficiaire                                                   | 2022-2023  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------|
| Les victimes d'actes criminels devant la Commission d'examen des troubles mentaux : l'exercice des droits des victimes reconnus dans la Charte canadienne des droits des victimes     | Association québécoise plaidoyer-victimes                      | 114 050 \$ |
| Renforcer la sensibilisation culturelle grâce à une formation dirigée par les Autochtones pour le personnel des CAVAC                                                                 | Centre d'Aide aux victimes d'actes criminels [CAVAC] Côte-Nord | 135 950 \$ |
| Ouverture du centre d'appui aux enfants en Montérégie                                                                                                                                 | Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent         | 400 000 \$ |
| Résultats et impacts d'un programme de services intersectoriels intégrés pour les enfants victimes et leurs familles et développement de pratiques de pointe : une phase exploratoire | Université du Québec à Trois-Rivières                          | 91 249 \$  |

**Programme :** Soutien financier aux Centres d'aide aux victimes d'actes criminels et aux autres organismes venant en aide aux personnes victimes d'actes criminels  
**Montants versés :** 39 967 443 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels

| Bénéficiaire                           | 2022-2023    |
|----------------------------------------|--------------|
| CAVAC Abitibi-Témiscamingue            | 1 611 580 \$ |
| CAVAC Bas-Saint-Laurent                | 1 850 820 \$ |
| CAVAC Centre-du-Québec                 | 1 568 210 \$ |
| CAVAC Côte-Nord                        | 1 686 234 \$ |
| CAVAC Cri                              | 586 685 \$   |
| CAVAC Estrie                           | 2 611 591 \$ |
| CAVAC Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine | 976 320 \$   |
| CAVAC Lanaudière                       | 1 939 010 \$ |
| CAVAC Laurentides                      | 1 619 250 \$ |
| CAVAC Laval                            | 1 889 938 \$ |

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 22 | Suite |
|-------------|-------|

| Bénéficiaire                                                   | 2022-2023    |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| CAVAC Mauricie                                                 | 1 641 224 \$ |
| CAVAC Montérégie                                               | 2 824 232 \$ |
| CAVAC Montréal                                                 | 5 273 538 \$ |
| CAVAC Nunavik                                                  | 1 398 782 \$ |
| CAVAC Outaouais                                                | 2 481 238 \$ |
| CAVAC Région de Québec                                         | 3 742 686 \$ |
| CAVAC Saguenay-Lac-Saint-Jean                                  | 2 720 120 \$ |
| SOS violence conjugale <sup>1</sup>                            | 1 264 110 \$ |
| Association québécoise Plaidoyer-Victimes (SACAIS)             | 336 900 \$   |
| Centre d'expertise Marie-Vincent                               | 420 700 \$   |
| Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal      | 1 111 090 \$ |
| Association des familles de personnes assassinées ou disparues | 155 000 \$   |
| Centre de services de justice réparatrice                      | 108 185 \$   |
| Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM)               | 100 000 \$   |
| Éducaloi                                                       | 50 000 \$    |

Fonds des registres

Aucun.

Fonds relatif aux contrats publics

Aucun

|             |                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Question 27 | Pour 2022-2023, indiquer les sommes investies pour la mise en œuvre de la politique québécoise en matière d'agression sexuelle et les sommes prévues pour l'année 2023-2024. État de situation, au 31 mars 2023, de sa mise en œuvre. |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

| Mesures                                                                                                                                | 2022-2023     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Investir dans la mise en œuvre des recommandations du rapport « Rebâtir la confiance »                                                 | 9 373 065 \$  |
| Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et rebâtir la confiance 2022-2027          | 13 424 667 \$ |
| Soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones. | 1 200 000 \$  |

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

| Sommes investies par le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels                                                                                                                                                                                                                                                               | 2022-2023    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal*</b><br>(Responsabilité des services de la Ligne Info-Aide Violence sexuelle)                                                                                                                                                                                        | 1 111 090 \$ |
| <b>Centre d'expertise Marie-Vincent</b><br>(Financement de cet organisme, lequel offre de l'aide aux enfants de 12 ans et moins victimes d'agression sexuelle, à leurs parents et à leurs proches)                                                                                                                                | 420 700 \$   |
| <b>Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)**</b><br>(Responsabilité financière complète de chacun des dix-sept CAVAC, comprenant des agents de liaison et d'intervention en violence sexuelle, les intervenants sociojudiciaires de liaison et le Programme enfant témoin et autres témoins vulnérables) | 8 813 995 \$ |
| <b>Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM)</b><br>(Responsabilité portant sur le financement des locaux et d'une agente d'intervention)                                                                                                                                                                                  | 100 000 \$   |

\*Inclus un montant provenant du Ministère pour la réalisation du Programme d'aide financière d'urgence.

\*\*Ce montant est basé sur le pourcentage de la clientèle du réseau des CAVAC, soit 24,2 %, touchée par une infraction à caractère sexuel (14 505 personnes) ou par de l'exploitation sexuelle (399 personnes) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 28 février 2023.

État de la situation

Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 - Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance

Le 30 juin 2022, le gouvernement du Québec annonçait la nouvelle Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et rebâtir la confiance. Elle comprend 58 actions et un investissement d'environ 462 M\$ sur cinq ans. Ses principaux objectifs sont de contrer la violence sexuelle et la violence conjugale et d'assurer un accompagnement plus soutenu et mieux adapté aux réalités des personnes victimes.

Le ministère de la Justice porte 6 mesures structurantes, qui sont en cours de réalisation, soit :

- Mener des projets-pilotes d'intégration de services en violence sexuelle et en violence conjugale en soutenant des initiatives émanant de la communauté; (721 252 \$ en 2022-2023)
- Créer un bureau de soutien aux services aux personnes victimes d'infractions criminelles; (558 815 \$ en 2022-2023)
- Protéger les personnes victimes de violence familiale ou sexuelle par des modifications législatives; (0\$ en 2022-2023)
- Assurer le déploiement du programme témoin enfant et autres témoins vulnérables à l'échelle du Québec, incluant les témoins autochtones dans une perspective de sécurisation culturelle; (2 044 600 \$ en 2022-2023)
- Accorder à toutes les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, des services gratuits de consultation juridique et de représentation en urgence, peu importe leur revenu et dans tous les domaines du droit; (0\$ en 2022-2023)
- Mener des projets pilotes de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, incluant la prise en compte des réalités autochtones. (10 100 000 \$ en 2022-2023)

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 27 | Suite |
|-------------|-------|

Autres actions :

1. Plan budgétaire 2019-2020 – 50 M\$ sur 5 ans visant à renforcer la protection des personnes vulnérables

Un budget de 50 M\$ a été octroyé au ministère de la Justice dans le cadre du Plan budgétaire 2019-2020 concernant l’accompagnement des victimes de violences sexuelles. Les dépenses pour l’exercice 2022-2023 se déclinent comme suit :

| Sommes investies                                                                                                                                                                                                                              | 2022-2023    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Directeur des poursuites criminelles et pénales<br>(Instauration de la poursuite verticale)                                                                                                                                                   | 2 080 000 \$ |
| Service <i>rebâtir</i> et Banque d’avocats spécialisés<br>(Commission des services juridiques et Clinique juridique Juripop)                                                                                                                  | 1 678 300 \$ |
| Programme témoin enfant et autres témoins vulnérables<br>(Réseau des centres d’aide aux victimes d’actes criminels)                                                                                                                           | 2 123 900 \$ |
| Formation en matière de violence sexuelle pour les intervenants judiciaires<br>(Université McGill)                                                                                                                                            | 66 085 \$    |
| Promotion des changements au régime d’indemnisation de l’IVAC                                                                                                                                                                                 | 391 000 \$   |
| Projet pilote – Centre de services intégrés<br>(CIUSSS de la Capitale-Nationale)                                                                                                                                                              | 236 252 \$   |
| Projet de chien de soutien<br>(Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM) du CIUSSS de la Capitale-Nationale)                                                                                                                           | 169 426 \$   |
| Formation destinée aux professionnels intervenants auprès des jeunes victimes et soutien clinique externe<br>(Centre d’expertise en agression sexuelle Marie-Vincent)                                                                         | 315 000 \$   |
| Projet de développement des fonctions de la coordonnatrice professionnelle du SIAM<br>(Viol-Secours)                                                                                                                                          | 225 354 \$   |
| Effets du chien d’assistance judiciaire<br>(Fondation Mira inc.)                                                                                                                                                                              | 251 638 \$   |
| Maison de thérapie pour les survivantes de violences sexuelles<br>(Maison la Grande Ourse Montérégie)                                                                                                                                         | 140 120 \$   |
| Intervenant au sein du corps de police de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent<br>(Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil)                                                                                  | 100 000 \$   |
| Intégration des suspects auteurs de violence dans une maison de transition qui bénéficie d’un programme d’encadrement et de prévention de la récidive en violence conjugale<br>(Association des services de réhabilitation sociale du Québec) | 100 000 \$   |
| Centre de services intégrés en violence sexuelle<br>(La Traversée (Rive-Sud))                                                                                                                                                                 | 371 500 \$   |

- A. Service *Rebâtir* de la Commission des services juridiques et Banque d’avocats spécialisés de Juripop

Le 27 septembre 2021, le ministre de la Justice annonçait, en compagnie de la Commission des services juridiques (CSJ) et de la clinique juridique Juripop, deux nouvelles mesures pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale.

Le premier volet est un service de 4 heures de conseils juridiques gratuits pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, sans égard à leurs revenus et dans tous les domaines de droit. Ce service, appelé *Rebâtir*, permet également à la personne victime d’être représentée, sans frais, par un avocat de la CSJ en cas d’urgence. Il est à noter que l’entrée en vigueur de la *Loi visant la création d’un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale* a permis de pérenniser ce service.

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 27 | Suite |
|-------------|-------|

De septembre 2021 à février 2023, le service *Rebâtir* a offert 23 587 consultations, majoritairement en droit familial et criminel. La grande majorité des personnes victimes sont des femmes qui consultent pour une situation de violence conjugale.

Le second volet prévoit une subvention à la clinique juridique Juripop pour créer une banque d'avocats spécialisés, afin de pouvoir référer les personnes victimes qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique à des avocats formés en violence sexuelle et en violence conjugale. L'organisme est également mandaté pour créer des formations en violence sexuelle et en violence conjugale pour ces avocats, afin de se qualifier à la banque. Pour ce faire, l'organisme a reçu une subvention de 4,3 M\$ sur 3 ans. La banque d'avocats spécialisés et les formations spécialisées en violence sexuelle et en violence conjugale sont disponibles sur le site internet de Juripop.

Ces deux volets permettent de répondre aux recommandations du chapitre 5 du rapport *Rebâtir la confiance*.

B. Aide financière d'urgence pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale

Afin de répondre à la recommandation #12 du rapport *Rebâtir la confiance* et dans le cadre du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025, le ministère de la Justice a développé un programme d'aide financière d'urgence en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les maisons d'hébergement, les services policiers et les ressources d'aide aux personnes victimes.

Cette nouvelle mesure financière permet à des personnes victimes de quitter rapidement un environnement où leur vie ou leur sécurité, ou celles des personnes à leur charge, sont compromises. Une subvention de 523 010 \$ a été accordée en 2022-2023 à SOS Violence conjugale et au Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal pour traiter les demandes d'aide financière d'urgence. Leur mandat consiste principalement à confirmer l'admissibilité des demandes, autoriser les dépenses et collaborer avec les intervenants terrain pour mettre en place un filet de sécurité autour de la personne victime.

Les sommes accordées aux organismes permettent l'embauche d'effectifs supplémentaires. Par cette subvention, le ministère répond également en partie à la recommandation #10 du rapport « *Rebâtir la confiance* » en bonifiant les services de SOS Violence conjugale et d'Info-Aide Violence sexuelle.

C. Programme Témoin-Enfant et autres témoins vulnérables

En réponse aux recommandations #60 et #61 du rapport « *Rebâtir la confiance* », une subvention de 2 123 900 \$ est offerte aux 17 centres d'aide aux victimes d'actes criminels afin de déployer le Programme Témoin-Enfant et autres témoins vulnérables.

Ce programme permet de soutenir les enfants devant témoigner à la Cour en leur offrant un accompagnement personnalisé. Il a été développé en partenariat avec différents partenaires pour s'assurer d'accompagner les personnes victimes au mieux, tout en respectant les règles de la Cour. Le programme sera également adapté pour répondre aux besoins d'accompagnement particulier des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, ainsi que de certaines clientèles vulnérables, notamment celles présentant un handicap physique, une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme, etc.

Une première version d'un guide d'intervention spécifique à la préparation au témoignage des personnes victimes de violence conjugale ou violence sexuelle a été lancé au printemps 2022. Une phase d'expérimentation est en cours pour bonifier le programme.

D. Formation en matière de violence sexuelle pour les intervenants judiciaires

Une entente de financement a été signée, le 25 mars 2021, avec l'Université McGill et la chercheure Delphine Collin-Vézina pour le développement d'une formation spécifique aux intervenants du système de justice en matière de violence sexuelle. La formation a été développée et est offerte dans les districts où un projet-pilote de tribunal spécialisé a lieu.

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 27 | Suite |
|-------------|-------|

Ceci permettra d'en faire l'évaluation et d'ajuster la formation pour répondre aux besoins des intervenants du système de justice.

2. Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (LAPVIC)

Entrée en vigueur le 13 octobre dernier, la LAPVIC a permis de réformer la *Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels* et la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*.

Elle prévoit notamment :

- La levée du délai de prescription pour le dépôt d'une demande d'aide pour les personnes victimes de violence sexuelle, de violence conjugale et de violence subie durant l'enfance ;
  - L'élargissement de la liste des infractions admissibles au régime d'indemnisation ;
  - La reconnaissance des infractions commises hors Québec ;
  - De l'aide immédiate, dès le dépôt d'une demande d'aide.
3. Instaurer un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

La *Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale* a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 25 novembre 2021, et est entrée en vigueur le 30 novembre 2021.

Les projets pilotes de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale sont déployés dans les 10 districts judiciaires suivants :

| District judiciaire | Palais ou point de service |
|---------------------|----------------------------|
| Beauharnois         | Salaberry-de-Valleyfield   |
| Bedford             | Granby                     |
| Drummond            | Drummondville              |
| Saint-Maurice       | La Tuque                   |
| Québec              | Québec                     |
| Laval               | Laval                      |
| Saint-François      | Sherbrooke                 |
| Montmagny           | Montmagny                  |
| Mégantic            | Lac-Mégantic               |
| Mingan              | Sept-Îles                  |

Dans la mise à jour économique 2021, des sommes de 32,6 M\$ sont prévues de 2021-2022 à 2024-2025 et plus précisément 10,1 M\$ en 2022-2023.

De ce financement, 7 532,1 k\$ ont été transférés aux partenaires contribuant à la mise en œuvre de ce projet pilote de tribunal spécialisé, soit :

- les Centres d'aide aux personnes victimes d'actes criminels (CAVAC) pour l'embauche d'intervenants sociojudiciaires de liaison de même que pour l'expérience pilote de chiens de soutien à la cour pour les personnes victimes d'infractions sexuelles ou conjugales;
- le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) pour l'instauration de la poursuite verticale;
- la Commission des services juridiques (CSJ) pour répondre au besoin de représentation juridique des personnes victimes de violence conjugale.

Le ministère de la Justice a quant à lui bénéficié d'un financement de 2 172,8 k\$ pour l'embauche de ressources additionnelles au sein des palais de justice, pour la constitution de l'équipe projet responsable du déploiement de ce projet pilote et l'aménagement des espaces dédiés aux personnes victimes.

Également, un budget de 223,6 k\$ a permis d'offrir à l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir au sein du tribunal spécialisé des formations sur les réalités relatives à la violence sexuelle et la violence conjugale.

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 27 | Suite |
|-------------|-------|

Finalement, un financement de 171,5 k\$ pour l'exercice financier 2022-2023 a été accordé pour l'évaluation du projet pilote de tribunal spécialisé et la réalisation d'une enquête auprès des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale.

|             |                                                                                                                                            |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Question 91 | Tout document préparé visant l'amélioration de l'accompagnement ou du parcours judiciaire d'une victime de violence sexuelle et conjugale. |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

1. Recommandations de "Rebâtir la confiance"

Le rapport « Rebâtir la confiance » propose 190 recommandations afin d'atteindre un changement de culture en matière d'accompagnement des personnes victimes de violences sexuelles et de violence conjugale, tant en matière psychosociale qu'en matière de justice. Les recommandations sont en analyse dans tous les ministères et organismes visés et le Secrétariat à la condition féminine coordonne les travaux. Au Ministère, plusieurs mesures sont prévues afin de répondre aux recommandations le visant, dont celles liées à l'adoption de la Loi visant à aider les personnes victimes et à favoriser leur rétablissement et de la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.

Le tableau suivant brosse le portrait des travaux relatifs aux recommandations du Rapport :

| #   | Recommandations terminées                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 25  | Octroyer à toutes les personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale le droit à quatre heures de conseils juridiques gratuits, dans tous les domaines du droit, et ce, indépendamment de leur revenu.                                                                  |
| 26  | Octroyer à toute personne victime le droit d'être représentée gratuitement par avocat lorsque l'accusé souhaite déposer une preuve relative à son passé sexuel ou accéder à un de ses dossiers privés en mains tierces.                                                                    |
| 27  | Offrir aux personnes victimes d'agression sexuelle ou de violence conjugale un accès élargi à l'aide juridique dans les sphères du droit autres que celles du droit criminel.                                                                                                              |
| 30  | Constituer une banque d'avocat.e.s spécialisé.e.s en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale, la structurer en fonction des domaines de droit/mots-clés employés par les personnes victimes et assurer sa mise à jour.                                                     |
| 60  | Planter dans toutes les régions de la province le programme enfant-témoin, qui permet de préparer les enfants à rendre témoignage tout en évitant d'aborder les faits de la cause.                                                                                                         |
| 64  | Modifier le Code criminel pour prévoir que le juge doit, sur demande, ordonner des mesures d'aide au témoignage aux adultes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale, sauf s'il est d'avis que cela nuirait à la bonne administration de la justice                        |
| 67  | Élaborer, en partenariat avec les acteurs judiciaires concernés, un code de conduite relatif à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                                  |
| 83  | Encourager l'utilisation d'autres moyens technologiques susceptibles d'améliorer la sécurité des personnes victimes et prévoir que les frais afférents soient remboursés rapidement et facilement par l'IVAC.                                                                              |
| 129 | Modifier le Code civil du Québec pour assurer une prise en compte de la violence conjugale dans la détermination du « meilleur intérêt » de l'enfant, en droit de la famille.                                                                                                              |
| 142 | Réviser en profondeur la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et le fonctionnement de l'organisme chargé de l'appliquer, en accordant une attention particulière aux difficultés rencontrées par les personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. |
| 178 | Instaurer un Bureau de l'Ombudsman québécois des victimes d'actes criminels pour actualiser et consolider les droits et recours enchâssés dans la Charte canadienne des droits des victimes                                                                                                |
| 182 | Entreprendre la révision de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels afin qu'elle soit modernisée et harmonisée avec la Charte canadienne des droits des victimes.                                                                                                                 |

| # | Recommandations en cours <sup>1,2</sup>                                                                                                                                                                                                        |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Fournir à la personne victime d'agression sexuelle et de violence conjugale un soutien psychosocial/judiciaire dès le moment où elle dévoile les agressions subies et ce, qu'elle décide ou non de dénoncer le crime aux autorités policières. |
| 2 | Maintenir le soutien psychosocial/judiciaire de la personne victime à travers l'ensemble des procédures judiciaires.                                                                                                                           |
| 3 | Accorder aux organismes d'aide aux personnes victimes le financement nécessaire à la réduction des listes d'attente et à la bonification des services d'accompagnement psychosocial/judiciaire, et ce, dans toutes les régions du Québec       |
| 6 | Développer davantage l'offre d'accompagnement des personnes mineures exposées à la violence conjugale ou victimes de crimes sexuels.                                                                                                           |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>91</b> | Suite |
|--------------------|-------|

| #  | Recommandations en cours <sup>1,2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7  | Adopter une directive voulant que les besoins d'accompagnement d'une personne mineure puissent être offerts avec le consentement d'un seul des deux parents.                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 10 | Bonifier les lignes SOS Violence conjugale et Info-Aide violence sexuelle en octroyant les ressources nécessaires à l'amélioration de l'écoute, de l'information et du référencement et accroître la promotion de ces lignes d'appel afin de mieux les faire connaître de la population en général et plus particulièrement des personnes victimes, de leurs proches et des personnes intervenant auprès d'elles. |
| 12 | Instaurer un Fonds d'urgence pour combler les besoins essentiels des personnes victimes de violence conjugale ou d'agression sexuelle en situation d'urgence.                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 14 | Accorder un soutien financier aux initiatives d'intégration des services émanant de la communauté.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 15 | Mettre en place un projet pilote de centre de services intégrés pour les victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, sous la supervision du Secrétariat à la coordination et l'intégration des actions en matière de violences sexuelles et conjugales.                                                                                                                                             |
| 16 | Développer des services culturellement pertinents en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale pour les Autochtones vivant en communautés ou en milieu urbain                                                                                                                                                                                                                                         |
| 18 | Offrir des processus de justice réparatrice aux victimes autochtones adultes de violence conjugale et d'agression sexuelle, tant en amont du système judiciaire (participation citoyenne volontaire, programme de mesures de rechange), que dans le cadre de la détermination et de l'exécution de la peine.                                                                                                      |
| 19 | Adopter le principe directeur de valorisation et de sécurisation culturelle, nécessaire pour favoriser l'accès à la justice des Autochtones, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des communautés.                                                                                                                                                                                                                 |
| 20 | Assurer une meilleure représentation du personnel autochtone, notamment par l'embauche de personnes autochtones au sein des organismes d'aide et du système judiciaire.                                                                                                                                                                                                                                           |
| 23 | Offrir à tous les juges et procureur.e.s appelé.e.s à travailler avec des justiciables et des victimes issues des communautés autochtones une formation régulière                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 24 | Créer un Centre intégré de services holistiques des Premières Nations et Inuits en matière d'agressions sexuelles et violence conjugale au sein du Tribunal spécialisé en agressions sexuelles et violence conjugale.                                                                                                                                                                                             |
| 28 | Assurer dans les organismes d'aide aux victimes, une présence régulière et suffisante d'avocat.e.s dédié.e.s de l'aide juridique et de procureur.e.s dédié.e.s du Directeur des poursuites criminelles et pénales afin de combler les besoins de formation des intervenant.e.s et de répondre à leurs questions juridiques spécifiques, de même qu'à celles des personnes victimes.                               |
| 29 | Constituer une section spécialisée en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale au sein des bureaux d'aide juridique.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 31 | Offrir à tous les avocat.e.s inscrit.e.s dans cette banque d'avocat.e.s, indépendamment de leur champ d'expertise, une formation pertinente et continue en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                                                                                                                                               |
| 61 | Développer et implanter pour les adultes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale, un programme similaire au programme enfant-témoin, et ce, dans toutes les régions de la province.                                                                                                                                                                                                              |
| 68 | S'assurer que les premiers intervenant.e.s qui entrent en contact avec la victime l'informent de la mesure de dédommagement, l'aident à documenter les dommages qu'elle a subis et les portent à la connaissance du poursuivant.                                                                                                                                                                                  |
| 81 | Prévoir que dans un contexte d'urgence, les personnes victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle reçoivent les services publics nécessaires même lorsqu'elles ne peuvent présenter des papiers d'identité ou autre documentation.                                                                                                                                                                     |
| 82 | S'assurer que les personnes victimes puissent bénéficier gratuitement d'outils d'intervention rapide, tel le téléphone grave danger, pour contribuer à assurer leur sécurité.                                                                                                                                                                                                                                     |
| 88 | S'assurer que les victimes et les intervenant.e.s soient informé.e.s des avantages et des inconvénients du recours à une ordonnance civile de protection.                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 93 | Favoriser l'utilisation de moyens de communication qui utilisent la technologie actuelle (texto, courriel, etc.) pour rejoindre rapidement les personnes victimes.                                                                                                                                                                                                                                                |

Question **91**

Suite

| #   | Recommandations en cours <sup>1,2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 94  | S'assurer que la communication des conditions imposées à l'accusé puisse se faire par voie électronique auprès des personnes victimes qui disposent de ce moyen de communication.                                                                                                                                             |
| 99  | Mettre en place dans tous les palais de justice des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes victimes afin de leur procurer un sentiment de protection.                                                                                                                                                            |
| 100 | Prévoir que le CAVAC informe le greffier des personnes victimes présentes dans leurs locaux et que celles-ci soient appelées discrètement par téléphone plutôt que par un interphone entendu dans tout le palais de justice.                                                                                                  |
| 101 | S'assurer que la salle réservée aux personnes victimes soit accessible à tous les organismes d'aide, et aménagée pour y accueillir également les intervenant.e.s et les personnes de confiance qui accompagnent les victimes.                                                                                                 |
| 102 | Doter tous les palais de justice et tous les points de services d'un nombre suffisant de dispositifs d'aide au témoignage (témoignage à distance, écran, dispositif où la victime ne voit pas l'accusé, etc.) ainsi que de salles permettant à la victime de témoigner à distance.                                            |
| 130 | Tenir compte des problématiques de l'agression sexuelle et de la violence conjugale lors de la réforme prochaine de la législation en droit de la famille.                                                                                                                                                                    |
| 131 | Étudier l'opportunité de mettre sur pied un programme volontaire de facilitation familiale adapté aux situations de violence conjugale. Cette étude se fera en collaboration avec des partenaires et organismes d'aide aux personnes victimes.                                                                                |
| 135 | Revoir et simplifier le processus de résiliation de bail en raison de violence conjugale ou d'agression sexuelle prévu à l'article 1974.1 du Code civil du Québec.                                                                                                                                                            |
| 145 | S'assurer que les personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale aient accès à des mesures d'aide au témoignage, dans toutes les sphères du droit.                                                                                                                                                        |
| 147 | Recenser et évaluer les programmes de justice réparatrice qui s'adressent aux personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale pour s'assurer qu'ils tiennent compte des spécificités de ces formes de criminalité, qu'ils assurent la sécurité des personnes victimes et qu'ils répondent à leurs besoins. |
| 148 | Travailler en collaboration avec des expert.e.s autochtones de la justice réparatrice dans ce processus de recension et d'évaluation des programmes de justice réparatrice existants, afin de bénéficier de leur expertise en ce domaine.                                                                                     |
| 153 | Créer le poste de coordonnateur judiciaire afin d'améliorer la circulation de l'information entre les tribunaux, la coordination des dossiers et la cohérence des décisions rendues.                                                                                                                                          |
| 155 | Soutenir les mesures de communication et de coordination mises en place par des moyens technologiques développés en symbiose avec le projet de « Transformation Organisationnelle de la Justice ».                                                                                                                            |
| 156 | Instaurer un Tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale au sein de la Cour du Québec.                                                                                                                                                                                                     |
| 157 | Déployer le tribunal spécialisé à l'échelle provinciale pour desservir toutes les régions en s'adaptant aux réalités urbaines et régionales.                                                                                                                                                                                  |
| 158 | Assurer un environnement sécuritaire et accueillant pour les personnes victimes et leurs proches et leur offrir des installations physiques minimisant les contacts avec l'accusé.                                                                                                                                            |
| 159 | Réserver des salles d'audience sécurisantes pour les personnes victimes, avec des rôles dédiés aux dossiers d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                                                                                                                  |
| 160 | Rendre disponibles les dispositifs d'aide au témoignage dans tous les palais de justice et points de service.                                                                                                                                                                                                                 |
| 161 | Offrir à tous ceux qui œuvrent au tribunal spécialisé, allant des officiers de justice aux intervenant.e.s spécialisé.e.s, une formation spécifique et continue sur les problématiques des agressions sexuelles et de la violence conjugale                                                                                   |
| 166 | Doter le tribunal spécialisé de postes de coordonnateur judiciaire pour assurer la circulation de l'information pertinente entre les différentes instances judiciaires.                                                                                                                                                       |
| 167 | Assurer, au Tribunal spécialisé, des services d'accompagnement en agressions sexuelles et en violence conjugale offerts par des intervenant.e.s spécialisé.e.s et dédié.e.s.                                                                                                                                                  |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>91</b> | Suite |
|--------------------|-------|

| #   | Recommandations en cours <sup>1,2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 168 | Assurer, au Tribunal spécialisé, la présence des services suivants afin de répondre adéquatement aux besoins des victimes                                                                                                                                                                           |
| 169 | Instaurer et regrouper les services destinés aux personnes autochtones au sein du Centre intégré d'aide et de services holistiques des Premières Nations et Inuits en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                      |
| 170 | Mandater un comité multidisciplinaire, composé de représentants des parties prenantes du tribunal spécialisé, pour s'assurer qu'il rencontre les objectifs fixés et adopter les changements jugés nécessaires à sa réussite.                                                                        |
| 171 | Doter le tribunal spécialisé d'un service de recherche ayant notamment le mandat de documenter les meilleures pratiques et de compiler les informations nécessaires aux travaux du comité de suivi.                                                                                                 |
| 172 | Assurer la tenue plus détaillée de statistiques en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale, en conformité avec les principes de l'analyse différenciée selon les sexes plus                                                                                                         |
| 173 | Améliorer les processus de transmission d'informations à la personne victime en utilisant des méthodes technologiques plus à jour telles que le courriel et les textos                                                                                                                              |
| 174 | Améliorer l'information transmise aux intervenant.e.s, notamment concernant les droits des personnes victimes, les obligations des différentes instances et les mécanismes mis en place, afin de leur permettre de mieux accompagner les personnes victimes.                                        |
| 175 | Assurer une plus large diffusion de l'information concernant les droits et recours prévus à Charte canadienne des droits des victimes auprès de divers organismes (ex. : réseau d'aide aux personnes victimes, aide juridique, regroupements provinciaux, etc.), et ce partout au Québec.           |
| 176 | Mettre en place des mécanismes simples et rapides et des outils permettant d'accueillir et de traiter les plaintes formulées par les personnes victimes lorsqu'elles considèrent que leurs droits à l'information, à la protection, à la participation et au dédommagement n'ont pas été respectés. |
| 177 | Assurer la reddition de compte et l'évaluation annuelle du traitement et du suivi accordé aux plaintes reçues.                                                                                                                                                                                      |
| 179 | Promouvoir l'information sur les droits et recours des personnes victimes par divers moyens, afin de rejoindre un plus grand nombre de victimes ainsi que le public en général.                                                                                                                     |
| 180 | Soutenir et encourager la promotion de la Charte canadienne des droits des victimes ainsi que des mesures, services et programmes permettant aux personnes victimes d'accéder à leurs droits et recours.                                                                                            |
| 181 | Reconnaître et soutenir financièrement les initiatives permettant d'assurer et de consolider la mise en œuvre de la Charte canadienne des droits des victimes.                                                                                                                                      |
| 183 | S'assurer que l'ensemble des intervenant.e.s psychosociaux, judiciaires et médicaux reçoivent une formation générale et multisectorielle portant sur les violences sexuelles et conjugales et abordant notamment les différents aspects ciblés par le comité, et ce, de manière continue.           |

<sup>1</sup>Certaines recommandations touchent d'autres ministères et organismes.

<sup>2</sup>Ces recommandations sont en cours ou en continu.

2. Les travaux relatifs au Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Les projets pilotes de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale sont déployés dans les 10 districts judiciaires suivants :

| District judiciaire | Palais ou point de service |
|---------------------|----------------------------|
| Beauharnois         | Salaberry-de-Valleyfield   |
| Bedford             | Granby                     |
| Drummond            | Drummondville              |
| Saint-Maurice       | La Tuque                   |
| Québec              | Québec                     |
| Laval               | Laval                      |
| Saint-François      | Sherbrooke                 |
| Montmagny           | Montmagny                  |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>91</b> | Suite |
|--------------------|-------|

|          |              |
|----------|--------------|
| Mégantic | Lac-Mégantic |
| Mingan   | Sept-Îles    |

Dans la mise à jour économique 2021, des sommes de 32,6 M\$ sont prévues de 2021-2022 à 2024-2025 et plus précisément 10,1 M\$ en 2022-2023.

De ce financement, 7 532,1 k\$ ont été transférés aux partenaires contribuant à la mise en œuvre de ce projet pilote de tribunal spécialisé, soit :

- les Centres d'aide aux personnes victimes d'actes criminels (CAVAC) pour l'embauche d'intervenants sociojudiciaires de liaison de même que pour l'expérience pilote de chiens de soutien à la cour pour les personnes victimes d'infractions sexuelles ou conjugales;
- le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) pour l'instauration de la poursuite verticale;
- la Commission des services juridiques (CSJ) pour répondre au besoin de représentation juridique des personnes victimes de violence conjugale.

Le ministère de la Justice a quant à lui bénéficié d'un financement de 2 172,8 k\$ pour l'embauche de ressources additionnelles au sein des palais de justice, pour la constitution de l'équipe projet responsable du déploiement de ce projet pilote et l'aménagement des espaces dédiés aux personnes victimes.

Également, un budget de 223,6 k\$ a permis d'offrir à l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir au sein du tribunal spécialisé des formations sur les réalités relatives à la violence sexuelle et la violence conjugale.

Finalement, un financement de 171,5 k\$ pour l'exercice financier 2022-2023 a été accordé pour l'évaluation du projet pilote de tribunal spécialisé et la réalisation d'une enquête auprès des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale.

**3. Plan d'action gouvernemental 2018-2023 en matière de violence conjugale**

Le quatrième plan d'action gouvernemental rattaché à la Politique gouvernementale d'intervention en matière de violence conjugale a été rendu public le 10 août 2018. Une douzaine de ministères et organismes sont responsables de la mise en œuvre des 56 engagements inscrits dans le plan d'action gouvernemental 2018-2023 en matière de violence conjugale. De son côté le ministère de la Justice, est responsable de six mesures.

En 2022-2023, le Ministère a notamment poursuivi ses travaux relatifs à la mesure : Favoriser l'accès et la mise en œuvre des ordonnances de protection en matière civile.

**4. Service *Rebâtir* de consultation juridique gratuite (Commission des services juridiques) et Banque d'avocats spécialisés de Juripop**

De septembre 2021 à février 2023, le service *Rebâtir* a offert 23 587 consultations, majoritairement en droit familial et criminel. La grande majorité des personnes victimes sont des femmes qui consultent pour une situation de violence conjugale.

Le second volet prévoit une subvention à la clinique juridique Juripop pour créer une banque d'avocats spécialisés, afin de pouvoir référer les personnes victimes qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique à des avocats formés en violence sexuelle et en violence conjugale. L'organisme est également mandaté pour créer des formations en violence sexuelle et en violence conjugale pour ces avocats, afin de se qualifier à la banque. Pour ce faire, l'organisme a reçu une subvention de 4,3 M\$ sur 3 ans. La banque d'avocats spécialisés et les formations spécialisées en violence sexuelle et en violence conjugale sont disponibles sur le site internet de Juripop.

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>91</b> | Suite |
|--------------------|-------|

**5. Autres initiatives en réponse aux recommandations de Rebâtir la confiance**

Un budget de 50 M\$ sur 5 ans a été octroyé au ministère de la Justice dans le cadre du Plan budgétaire 2019-2020 concernant l'accompagnement des victimes de violences sexuelles sur une période de 5 ans. Les dépenses pour l'exercice 2022-2023 se déclinent comme suit :

| Sommes investies par le ministère de la Justice                                                                                                                                                                                               | 2022-2023    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Directeur des poursuites criminelles et pénales<br>(Instauration de la poursuite verticale)                                                                                                                                                   | 2 080 000 \$ |
| Service <i>rebâtir</i> et Banque d'avocats spécialisés<br>(Commission des services juridiques et Clinique juridique Juripop)                                                                                                                  | 1 678 300 \$ |
| Programme témoin enfant et autres témoins vulnérables<br>(Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels)                                                                                                                           | 2 123 900 \$ |
| Formation en matière de violence sexuelle pour les intervenants judiciaires<br>(Université McGill)                                                                                                                                            | 66 085 \$    |
| Promotion des changements au régime d'indemnisation de l'IVAC                                                                                                                                                                                 | 391 000 \$   |
| Projet pilote – Centre de services intégrés<br>(CIUSSS de la Capitale-Nationale)                                                                                                                                                              | 236 252 \$   |
| Projet de chien de soutien<br>(Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM) du CIUSSS de la Capitale-Nationale)                                                                                                                           | 169 426 \$   |
| Formation destinée aux professionnels intervenants auprès des jeunes victimes et soutien clinique externe<br>(Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent)                                                                         | 315 000 \$   |
| Projet de développement des fonctions de la coordonnatrice professionnelle du SIAM<br>(Viol-Secours)                                                                                                                                          | 225 354 \$   |
| Effets du chien d'assistance judiciaire<br>(Fondation Mira inc.)                                                                                                                                                                              | 251 638 \$   |
| Maison de thérapie pour les survivantes de violences sexuelles<br>(Maison la Grande Ourse Montérégie)                                                                                                                                         | 140 120 \$   |
| Intervenant au sein du corps de police de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent<br>(Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil)                                                                                  | 100 000 \$   |
| Intégration des suspects auteurs de violence dans une maison de transition qui bénéficie d'un programme d'encadrement et de prévention de la récidive en violence conjugale<br>(Association des services de réhabilitation sociale du Québec) | 100 000 \$   |
| Centre de services intégrés en violence sexuelle<br>(La Traversée (Rive-Sud))                                                                                                                                                                 | 371 500 \$   |
| Projet pilote – Centre de services intégrés (MSSS)                                                                                                                                                                                            | 450 000 \$   |
| SCAVAC                                                                                                                                                                                                                                        | 531 700 \$   |
| Colloque Tribunal spécialisé                                                                                                                                                                                                                  | 8 900 \$     |

**6. Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs**

En 2022-2023, le ministère de la Justice a poursuivi ses efforts dans le cadre des 7 actions ministérielles liées au Plan d'action gouvernemental en matière d'exploitation sexuelle des mineurs. Les investissements pour cette deuxième année furent de 1 147 686 \$ pour les actions suivantes :

- Créer un programme unique au Québec de mesures de rechange axé sur l'intervention et la sensibilisation visant à diminuer la demande pour l'achat de services sexuels (483 716 \$ du ministère de la Justice);
- Création d'une équipe spécialisée et dédiée d'intervention pour les personnes victimes d'exploitation sexuelle au sein du Réseau des CAVAC (663 970 \$ du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels).

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>91</b> | Suite |
|--------------------|-------|

**7. Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025**

En 2022-2023, le Ministère a poursuivi ses travaux relatifs à la mesure 9 Mettre en place un programme d'Aide financière d'urgence afin de faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes notamment de violence conjugale :

Cette mesure financière permet à des personnes victimes de quitter rapidement un environnement où leur vie ou leur sécurité, ou celles des personnes à leur charge, sont compromises. Une subvention de 523 010 \$ a été octroyée en 2022-2023 à SOS Violence conjugale et au Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal pour traiter les demandes d'aide financière d'urgence. Leur mandat consiste principalement à confirmer l'admissibilité des demandes, autoriser les dépenses et collaborer avec les intervenants terrain pour mettre en place un filet de sécurité autour de la personne victime.

Les sommes octroyées aux organismes permettent l'embauche d'effectifs supplémentaires. Par cette subvention, le ministère répond également en partie à la recommandation #10 du rapport « Rebâtir la confiance » en bonifiant les services de SOS Violence conjugale et d'Info-Aide Violence sexuelle.

Les dépenses autorisées pour les personnes victimes de violence conjugale et de violence sexuelle depuis le lancement de l'aide financière d'urgence, en octobre 2021, s'élèvent à 172 103 \$. Ce montant est assumé par l'Indemnisation des victimes d'actes criminels.

**8. Actions prioritaires dans le but de prévenir la violence conjugale et les féminicides (2021-2026)**

La mesure A2 est de soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones. En 2021-2022, les quatre (4) projets suivants ont été retenus à la suite de l'appel d'offres lancé à l'automne 2021 : le projet de Waseskun, de la Société Makivik, du Conseil des Anicinapek Kitcisakik et de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan Un appel d'offres ciblé a été fait à l'automne 2022. Les demandes de soutien pour le Centre amitié autochtone de La Tuque et la Nation Naskapie de Kawawachikamach ont été retenues. Pour 2022-2023, le montant de 1 200 000 \$ sera déboursé.

La mesure 5 vise à faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes en couvrant des dépenses liées au transport et à l'hébergement. Cette mesure est réalisée dans le cadre du plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 (voir action 9).



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025**

**Renseignements particuliers  
de l'opposition officielle**

Document préparé par la Direction générale des ressources budgétaires et financières  
Avril 2024

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2024-2025

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Question 15 | Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024 : |
|             | a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;<br>b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;<br>c) le montant qui leur a été accordé.<br><br>Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme. |

**Ministère**  
**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet justice communautaire autochtone  
**Montant global :** 2 915 000 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des affaires autochtones

| Projet                                                                                                           | Bénéficiaire                                               | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Justice communautaire en milieu inuit                                                                            | Société Makivik                                            | 1 100 000                 |
| Justice communautaire – système d'intervention d'autorité atikamekw et projet de justice communautaire atikamekw | Conseil de la Nation Atikamekw                             | 150 000                   |
| Justice communautaire – Kahnawake                                                                                | Mohawks of Kahnawake                                       | 65 000                    |
| Justice communautaire – Akwesasne                                                                                | Mohawks of Akwesasne                                       | 55 000                    |
| Justice communautaire – Kawawachikamach                                                                          | Nation Naskapi de Kawawachikamach                          | 57 500                    |
| Justice communautaire – Listuguj                                                                                 | Listuguj Mig'maq Government                                | 40 000                    |
| Justice communautaire – Opitciwan                                                                                | Bande des Atikamekws d'Opitciwan                           | 82 500                    |
| Appui au développement d'initiatives en justice                                                                  | Centre résidentiel communautaire Kapatakan Gilles-Jourdain | 120 000                   |
| Justice communautaire – Kitigan Zibi                                                                             | Kitigan Zibi Anishinabeg                                   | 35 000                    |
| Justice communautaire – Lac Simon                                                                                | Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon                | 85 000                    |
| Justice communautaire – Uashat-Maliotenam                                                                        | Innu Takuaitkan Uashat Mak Mani-Utenam                     | 45 000                    |
| Justice communautaire – milieu urbain à Montréal                                                                 | Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal         | 62 500                    |
| Appui au développement d'initiatives de justice en milieu urbain                                                 | Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec     | 885 000                   |
| Justice communautaire Pekuakamiulnuatsh                                                                          | Pekuakamiulnuatsh Takuhikan                                | 70 000                    |
| Justice communautaire - Nutashquan                                                                               | Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashquan      | 62 500                    |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

**Programme:** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet Parajudiciaires autochtones  
**Montant global :** 3 270 100 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des affaires autochtones

| Projet                      | Bénéficiaire                                   | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|-----------------------------|------------------------------------------------|---------------------------|
| Conseillers parajudiciaires | Services parajudiciaires autochtones du Québec | 2 105 100                 |
| Conseillers parajudiciaires | Société Makivik                                | 930 000                   |
| Conseillers parajudiciaires | Conseil de la Nation Atikamekw                 | 235 000                   |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet coordination en matière de justice

**Montant global :** 335 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des affaires autochtones

| Projet                                       | Bénéficiaire                                            | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------|
| Poste de coordonnateur en matière de justice | Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec | 100 000                   |
| Poste de coordonnateur en matière de justice | Société Makivik                                         | 235 000                   |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone - volet soutien administratif aux programmes de justice

**Montant global :** 475 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des affaires autochtones

| Projet                        | Bénéficiaire                   | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|-------------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Poste de soutien à la gestion | Conseil de la Nation Atikamekw | 75 000                    |
| Poste de soutien à la gestion | Société Makivik                | 400 000                   |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet rédacteurs de type Gladue

**Montant global :** 605 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des affaires autochtones

| Projet                                                     | Bénéficiaire                                       | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------|
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue) | Gouvernement de la Nation Crie                     | 220 000                   |
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue) | Services parajudiciaires autochtones du Québec     | 80 000                    |
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue) | Société Makivik                                    | 225 000                   |
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue) | Centre de justice des Premiers peuples de Montréal | 80 000                    |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet services aux victimes sous la responsabilité d'organisations autochtones

**Montant global :** 330 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des affaires autochtones

| Projet                                         | Bénéficiaire                                       | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------|
| Services aux victimes Atikamekw                | Conseil de la Nation Atikamekw                     | 170 000                   |
| Services aux victimes de Montréal              | Centre de justice des Premiers peuples de Montréal | 85 000                    |
| Services aux victimes - communauté d'Akwesasne | Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne                 | 75 000                    |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

**Programme :** Programme de soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone

**Montant global :** 1 200 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des affaires autochtones

| Projet                                      | Bénéficiaire                               | Montant <sup>1</sup><br>(\$) |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------|
| Rebuilding the Family Circle                | Waseskun                                   | 199 454                      |
| Qullik -Healthy relationships               | Société Makivik                            | 450 000                      |
| Witciciin Aji (Aide moi maintenant)         | Conseil des Anicinapek Kitcisakik          | 199 700                      |
| Guérir à l'aide de la culture autochtone    | Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh) | 198 917                      |
| Services de soutien à la maison pour hommes | Nation Naskapie de Kawawachikamach         | 117 538                      |
| Sokerimowin                                 | Centre amitié autochtone de La Tuque       | 34 391                       |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone - volet Infrastructures

**Montant global :** 500 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des affaires autochtones

| Projet                                                                                        | Bénéficiaire    | Montant <sup>1</sup><br>(\$) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------------|
| Mise en place d'un réseau d'infrastructures dédiées aux activités sociojudiciaires au Nunavik | Société Makivik | 500 000                      |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

**Programme :** Programme d'accompagnement Justice Santé Mentale

**Montant global :** 109 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice

| Région                  | Bénéficiaire                                                    | Montant <sup>1</sup><br>(\$) |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Mauricie                | Centre le Havre de Trois-Rivières inc.                          | 14 500                       |
| Mauricie                | Centre Roland-Bertrand                                          | 7 500                        |
| Centre-du-Québec        | Ensoleilvent                                                    | 7 500                        |
| Centre-du-Québec        | Piaule Centre-du-Québec inc.                                    | 7 500                        |
| Mauricie                | Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska              | 14 500                       |
| Mauricie                | Tràsh - Travail de Rue à Shawinigan                             | 7 500                        |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | Association canadienne pour la santé mentale – section Saguenay | 50 000                       |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

**Programme :** Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire

**Montant global :** 80 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice

| Région   | Bénéficiaire                                  | Montant <sup>1</sup><br>(\$) |
|----------|-----------------------------------------------|------------------------------|
| Montréal | Clinique Droit Devant                         | 50 000                       |
| Québec   | Clinique Droit de cité                        | 20 000                       |
| Montréal | Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ) | 10 000                       |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2024.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2024-2025

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

**Programme :** Programme d'aide aux activités communautaires du programme de mesures de rechange général 2023-2026  
**Montant global :** 3 432 450 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice

| Région/District                     | Bénéficiaire                                                 | Montant (\$) |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------|
| Beauce et Frontenac                 | Aide aux jeunes contrevenants de Beauce                      | 43 988       |
| Saint-Maurice                       | Alter Égaux, Organisme de justice alternative, L'            | 29 325       |
| Québec                              | Autre Avenue, Organisme de Justice Alternative, L'           | 131 848      |
| Joliette et Laval                   | Avenue, Justice Alternative                                  | 263 580      |
| Trois-Rivières                      | Avenues citoyennes Organisme de justice alternative          | 29 325       |
| Drummond                            | Commun Accord Organisme de Justice Alternative               | 43 988       |
| Baie-Comeau                         | Converjance Manicouagan                                      | 36 605       |
| Chicoutimi                          | Équijustice Saguenay inc.                                    | 104 984      |
| Montréal                            | Événement Hoodstock                                          | 109 802      |
| Montmagny et Québec (rive-sud)      | Interface, Organisme de Justice Alternative                  | 43 988       |
| Rimouski                            | Justice alternative de l'Est                                 | 43 988       |
| Kamouraska                          | Justice Alternative du KRTB inc.                             | 43 988       |
| Bedford                             | Justice Alternative et médiation                             | 37 314       |
| Gaspé-Bonaventure                   | Justice alternative Gaspésie-Sud                             | 75 107       |
| Alma et Roberval                    | Justice alternative Lac-Saint-Jean inc.                      | 43 988       |
| Richelieu                           | Justice alternative Pierre de Saurel inc.                    | 43 988       |
| Iberville et Saint-Hyacinthe        | Justice alternative Richelieu-Yamaska                        | 73 198       |
| Mingan                              | La Croisée, un organisme de justice alternative              | 48 806       |
| Abitibi                             | Liaison Justice                                              | 75 107       |
| Terrebonne                          | Mesures Alternatives des Basses-Laurentides                  | 109 802      |
| Labelle et Terrebonne               | Mesures alternatives des Vallées du Nord inc.                | 102 286      |
| Frontenac                           | Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.                 | 36 605       |
| Saint-Maurice                       | Organisme de Justice Alternative Volteface                   | 43 988       |
| Arthabaska                          | Pacte Bois-Francs inc.                                       | 43 988       |
| Saint-François, Bedford et Mégantic | Pont, organisme de justice alternative, Le                   | 131 848      |
| Montréal                            | Regroupement des Organismes de Justice Alternative du Québec | 1 052 576    |
| Joliette                            | Repars                                                       | 48 806       |
| Trois-Rivières                      | Ressources alternatives Maskinongé                           | 24 403       |
| Beauharnois et Longueuil            | Ressources Alternatives Rive-Sud                             | 219 708      |
| Gatineau, Pontiac et Maniwaki       | Société Elizabeth Fry du Québec                              | 73 198       |
| Montréal                            | Trajet inc.                                                  | 117 185      |
| Trois-Rivières                      | Aux Trois Pivots                                             | 36 605       |
| Montréal                            | YMCA du Québec                                               | 58 535       |
| Montréal                            | Société de criminologie du Québec                            | 10 000       |

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

Fonds Accès Justice

Programme : Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la Justice

Montant global : 222 940 \$

Direction de l'organisme qui en a la gestion : Fonds Accès Justice

| Projet                       | Bénéficiaire                                                                                                           | Montant (\$) |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Appel à projets 2019-2020    | Clinique Juste                                                                                                         | 4 000        |
| Appel à projets 2021-2022    | Carrefour jeunesse-emploi Thérèse-de-Blainville                                                                        | 4 354        |
| Appel à projets 2021-2022    | Clinique Juridique du Grand Montréal                                                                                   | 5 000        |
| Appel à projets 2021-2022    | Clinique juridique du Mile End                                                                                         | 4 293        |
| Appel à projets 2021-2022    | Halte-Femmes Montréal-Nord                                                                                             | 5 000        |
| Appel à projets 2021-2022    | Han-Droits l'ass. promotion & déf. droits per. hand. Memphremagog                                                      | 2 093        |
| Appel à projets 2021-2022    | HocheLégal                                                                                                             | 2 500        |
| Appel à projets 2021-2022    | Institut de Médiation et d'Arbitrage du Québec                                                                         | 2 500        |
| Appel à projets 2021-2022    | Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.                                                                           | 3 047        |
| Appel à projets 2021-2022    | Ruche Vanier inc., La                                                                                                  | 5 000        |
| Appel à projets 2021-2022    | Ass. coopérative d'économie familiale du Centre de Montréal (ACEF)                                                     | 4 996        |
| Appel à projets 2021-2022    | Juripop                                                                                                                | 5 000        |
| Appel à projets 2021-2022    | Justice Alternative et médiation                                                                                       | 4 691        |
| Appel à projets 2021-2022    | Option Consommateurs                                                                                                   | 4 996        |
| Appel à projets 2022-2023    | Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal                                                | 7 375        |
| Appel à projets 2022-2023    | Alternative Appalaches inc., L'                                                                                        | 7 500        |
| Appel à projets 2022-2023    | Centre Interligne                                                                                                      | 7 335        |
| Appel à projets 2022-2023    | Centre Louise-Amélie                                                                                                   | 5 794        |
| Appel à projets 2022-2023    | Clinique juridique Saint-Michel                                                                                        | 7 500        |
| Appel à projets 2022-2023    | Équijustice Beauce                                                                                                     | 3 225        |
| Appel à projets 2022-2023    | IMAQ                                                                                                                   | 7 500        |
| Appel à projets 2022-2023    | Clinique juridique Juripop                                                                                             | 7 490        |
| Appel à projets 2022-2023    | Juristes à domicile                                                                                                    | 7 500        |
| Appel à projets 2022-2023    | Option consommateurs (ACEF Centre de Montréal)                                                                         | 7 177        |
| Appel à projets 2022-2023    | Option consommateurs (ACEF Centre de Montréal) Projet 2                                                                | 7 074        |
| Appel à projets 2022-2023    | Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec                                             | 7 500        |
| Appel à projets 2022-2023    | Société Elizabeth Fry du Québec                                                                                        | 7 500        |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université du Québec à Montréal (Clinique internationale de défense des droits humains et Clinique de justice sociale) | 15 000       |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université d'Ottawa (Clinique interdisciplinaire en droit social de l'Outaouais)                                       | 9 727        |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université de Sherbrooke (Clinique juridique Clé de vos droits)                                                        | 12 388       |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université McGill (Clinique d'information juridique à McGill)                                                          | 15 000       |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université de Montréal (Clinique juridique de la Faculté de droit)                                                     | 22 885       |

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2024-2025

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

**Programme :** Financement à la mission de base des Centres de justice de proximité et autres organismes

**Montant global :** 6 060 751 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                   | Montant (\$) |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent            | 597 476      |
| Centre de justice de proximité de Québec                       | 884 627      |
| Centre de justice de proximité du Grand-Montréal               | 773 964      |
| Centre de justice de proximité de l'Outaouais                  | 503 978      |
| Centre de justice de proximité du Saguenay-Lac-Saint-Jean      | 400 664      |
| Centre de justice de proximité Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine   | 434 683      |
| Centre de justice de proximité de Laval-Laurentides-Lanaudière | 269 851      |
| Centre de justice de proximité Nunavik (Société Makivik)       | 424 860      |
| Centre de justice de proximité de la Côte-Nord                 | 481 124      |
| Centre de justice de proximité de la Montérégie                | 687 376      |
| Centre de justice de proximité de la Mauricie                  | 552 148      |
| Éducaloi                                                       | 50 000       |

**Programme :** Programme prémédiation et de médiation en matière de petites créances et en matière familiale pour couples sans enfant

**Montant global :** 862 356 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                 | Montant (\$) |
|--------------------------------------------------------------|--------------|
| Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent          | 26 368       |
| Centre de justice de proximité de Québec                     | 76 594       |
| Centre de justice de proximité du Grand-Montréal             | 74 929       |
| Centre de justice de proximité Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine | 35 429       |
| Centre de justice de proximité de la Montérégie              | 228 430      |
| Centre de justice de proximité de la Mauricie                | 67 246       |
| Centre de justice de proximité Laval, Laurentides Lanaudière | 353 360      |

**Programme :** Programme – Autoreprésentation

**Montant global :** 1 780 556 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                                         | Montant (\$) |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Centre de justice de proximité de Québec – point de service de Chaudières-Appalaches | 392 754      |
| Centre de justice de proximité Laval, Laurentides Lanaudière                         | 184 039      |
| Centre de justice de proximité de l'Estrie                                           | 648 693      |
| Centre de justice de proximité du Centre-du-Québec                                   | 555 070      |

**Programme :** Programme – Parcours Citoyens

**Montant global :** 172 376 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                   | Montant (\$) |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| Centre de justice de proximité de Laval-Laurentides-Lanaudière | 172 376      |

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Programme : Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels

Montant global : 159 260 \$

Direction ou organisme qui en a la gestion : Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

| Projet                                                                                                          | Bénéficiaire                                                                                | Montant (\$) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Revitalisation et développement du programme de prévention Clique sur toi! Au secondaire                        | Centre de prévention et d'intervention pour les victimes d'agression sexuelle (CPIVAS)      | 8 946        |
| AmoVR : Brisons le silence de la violence dans les relations lesbiennes                                         | Centre de solidarité lesbienne                                                              | 4 423        |
| Justice pour toutes                                                                                             | Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François                           | 11 769       |
| Tu vaux mieux que ça!                                                                                           | Maria Mourani (personne physique soutenu par la Sortie)                                     | 11 633       |
| Prévention des cyberviolences faites aux femmes                                                                 | Société Élizabeth-Fry                                                                       | 3 852        |
| Élaboration et déploiement d'une campagne de sensibilisation numérique novatrice sur la coercition reproductive | Université Laval – École de design                                                          | 18 263       |
| Les victimes d'actes criminels qui se représentent seules devant les tribunaux                                  | Association québécoise Plaidoyer-Victimes                                                   | 23 025       |
| Mesurer pour s'améliorer : Évaluation qualitative des services de justice réparatrice et de médiation           | Équijustice                                                                                 | 8 177        |
| Jeu de société : Parlons de violence conjugale                                                                  | Maisons d'hébergement pour Elles des Deux-Vallées – Le toit d'Érica                         | 6 114        |
| Accessibilité au transport gratuit pour les femmes handicapées victimes de violence conjugale                   | Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord (RUTAC) | 800          |
| Bonification de l'application CAVAC                                                                             | Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)                            | 36 600       |
| Projet pour les victimes de crimes de Kanawake - Phase 2                                                        | Conseil des Mohakwsde Kahnawake                                                             | 8 000        |
| Formation d'un comité activité par et pour les femmes ayant été victimes d'exploitation sexuelle                | La Sortie                                                                                   | 8 812        |
| Fraudes amoureuses en ligne : comprendre les victimes                                                           | Université du Québec à Trois-Rivières                                                       | 8 846        |

Programme : Projets fédéraux en matière d'aide aux personnes victimes

Montant global : 627 994 \$

Direction ou organisme qui en a la gestion : Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

| Projet                                                                                                                          | Bénéficiaire                                                   | Montant (\$) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------|
| Projet Convers'Actions                                                                                                          | Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence | 100 305      |
| Élargissement de l'offre de services de Marie-Vincent permettant de soutenir les jeunes victimes d'abus physiques en Montérégie | Centre d'expertise Marie-Vincent                               | 213 365      |

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

| Projet                                                                           | Bénéficiaire                                                     | Montant (\$) |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------|
| Création d'un poste d'agent de liaison au CISSS – Chaudière-Appalaches           | Centre intégré de santé et services sociaux Chaudière-Appalaches | 102 870      |
| Fraude amoureuse en ligne                                                        | Université du Québec à Trois-Rivières                            | 36 454       |
| Projet Commission d'examen des troubles mentaux Phase 2 : Création d'un site web | Association québécoise Plaidoyer-Victimes                        | 75 000       |
| La protection des victimes d'actes criminels                                     | Université de Montréal                                           | 100 000      |

**Programme :** Soutien financier aux Centres d'aide aux victimes d'actes criminels et aux autres organismes venant en aide aux personnes victimes d'actes criminels

**Montant global :** 43 424 076 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

| Bénéficiaire                                                   | Montant (\$) |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| CAVAC Abitibi-Témiscamingue                                    | 1 562 580    |
| CAVAC Bas-Saint-Laurent                                        | 2 481 994    |
| CAVAC Centre-du-Québec                                         | 1 984 422    |
| CAVAC Côte-Nord                                                | 1 515 385    |
| CAVAC Cri                                                      | 1 267 860    |
| CAVAC Estrie                                                   | 2 300 555    |
| CAVAC Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine                         | 1 334 882    |
| CAVAC Lanaudière                                               | 1 991 830    |
| CAVAC Laurentides                                              | 1 730 810    |
| CAVAC Laval                                                    | 2 042 163    |
| CAVAC Mauricie                                                 | 1 648 736    |
| CAVAC Montérégie                                               | 3 724 808    |
| CAVAC Montréal                                                 | 5 307 320    |
| CAVAC Nunavik                                                  | 1 228 390    |
| CAVAC Outaouais                                                | 2 517 890    |
| CAVAC Région de Québec                                         | 3 516 178    |
| CAVAC Saguenay-Lac-Saint-Jean                                  | 3 088 328    |
| SOS violence conjugale                                         | 1 683 860    |
| Association québécoise Plaidoyer-Victimes (SACAIS)             | 336 900      |
| Centre d'expertise Marie-Vincent                               | 420 700      |
| Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal      | 1 285 300    |
| Association des familles de personnes assassinées ou disparues | 195 000      |
| Centre de services de justice réparatrice                      | 108 185      |
| Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM)               | 100 000      |
| Éducaloi                                                       | 50 000       |

|             |                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Question 20 | Pour 2023-2024, indiquer les sommes investies pour la mise en œuvre de la politique québécoise en matière d'agression sexuelle et les sommes prévues pour l'année 2024-2025. État de situation, au 31 mars 2024, de sa mise en œuvre. |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

| Mesure                                                                                                                                                        | Montant (\$) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Investissements liés au <i>Plan budgétaire 2019-2020 – 50 M\$ sur 5 ans visant à renforcer la protection des personnes vulnérables (Rebâtir la confiance)</i> | 8 096 105    |
| Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027                                 | 11 969 000   |
| Soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones                         | 1 200 000    |

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

| Somme investie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Montant (\$) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal<sup>1</sup></b><br>(Financement et responsabilité des services de la Ligne Info-Aide Violence sexuelle)                                                                                                                                                                        | 1 285 300    |
| <b>Centre d'expertise Marie-Vincent</b><br>(Financement de cet organisme, lequel offre de l'aide aux enfants de 12 ans et moins victimes d'agression sexuelle, à leurs parents et à leurs proches)                                                                                                                                          | 634 100      |
| <b>Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)<sup>2</sup></b><br>(Responsabilité financière complète de chacun des dix-sept CAVAC, comprenant des agents de liaison et d'intervention en violence sexuelle, les intervenants sociojudiciaires de liaison et le Programme enfant témoin et autres témoins vulnérables) | 9 575 568    |
| <b>Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM)</b><br>(Responsabilité portant sur le financement des locaux et d'une agente d'intervention)                                                                                                                                                                                            | 202 900      |

<sup>1</sup>Inclus un montant provenant du Ministère pour la réalisation du Programme d'aide financière d'urgence (AFU).

<sup>2</sup>Ce montant est basé sur le pourcentage de la clientèle du réseau des CAVAC, soit 24,4 %, touchée par une infraction à caractère sexuel ou par de l'exploitation sexuelle (16 381 personnes) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 29 février 2024.

État de situation

Activités liées au *Plan budgétaire 2019-2020 – 50 M\$ sur 5 ans visant à renforcer la protection des personnes vulnérables (Rebâtir la confiance)*

Un budget de 50 M\$ a été octroyé au ministère de la Justice dans le cadre du Plan budgétaire 2019-2020 concernant l'accompagnement des victimes de violences sexuelles. Les activités pour l'exercice 2023-2024 se déclinent comme suit :

| Activité                                                                                                            | Montant (\$) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Instauration de la poursuite verticale<br>(Directeur des poursuites criminelles et pénales)                         | 4 080 000    |
| Banque d'avocats spécialisés<br>(Clinique juridique Juripop)                                                        | 859 200      |
| Programme témoin enfant et autres témoins vulnérables<br>(Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels) | 2 160 500    |
| Formation intervenants judiciaires-volet violence sexuelle<br>(Tribunal spécialisé)                                 | 100 000      |
| Centre de services intégrés en violence sexuelle<br>(La Traversée (Rive-Sud))                                       | 377 510      |
| Recherche COAMF-UQTR sur le dépistage de la violence conjugale en médiation familiale<br>(COAMF-UQTR)               | 99 925       |
| Colloque Tribunal spécialisé<br>(Ministère de la Justice)                                                           | 49 970       |
| Refonte du système SCAVAC<br>(Ministère de la Justice)                                                              | 369 000      |
| Total                                                                                                               | 8 096 105    |

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 20 | Suite |
|-------------|-------|

**Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 - Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance**

Le 30 juin 2022, le gouvernement du Québec annonçait la nouvelle Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance. Elle comprend 58 actions et un investissement d'environ 462 M\$ sur cinq ans. Ses principaux objectifs sont de contrer la violence sexuelle et la violence conjugale et d'assurer un accompagnement plus soutenu et mieux adapté aux réalités des personnes victimes.

Le ministère de la Justice porte 6 mesures structurantes et une action complémentaire, qui sont en cours de réalisation. Elles se déclinent comme suit pour l'exercice 2023-2024 :

- Mener des projets-pilotes d'intégration de services en violence sexuelle et en violence conjugale en soutenant des initiatives émanant de la communauté: aucun montant;
- Créer un bureau de soutien aux services aux personnes victimes d'infractions criminelles: 569 000 \$;
- Protéger les personnes victimes de violence familiale ou sexuelle par des modifications législatives: aucun montant;
- Assurer le déploiement du programme témoin enfant et autres témoins vulnérables à l'échelle du Québec, incluant les témoins autochtones dans une perspective de sécurisation culturelle: 2 160 500 \$ provenant du *Plan budgétaire 2019-2020 – 50 M\$*;
- Accorder à toutes les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, des services gratuits de consultation juridique et de représentation en urgence, peu importe leur revenu et dans tous les domaines du droit: aucun montant;
- Mener des projets pilotes de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, incluant la prise en compte des réalités autochtones: 11 400 000 \$;
- Étudier la faisabilité de déployer un dispositif grave danger pour les personnes victimes de violence conjugale et de violence sexuelle: aucun montant.

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 20 | Suite |
|-------------|-------|

Soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones.

Une somme de 6 M\$ sur 4 ans a été attribuée au ministère de la Justice pour le soutien à des services pour faciliter la guérison et la réhabilitation des personnes, des couples et des familles aux prises avec une dynamique de violence conjugale et familiale (VCF). Les dépenses pour l'exercice financier 2023-2024 se déclinent comme suit :

| Projet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Montant (\$)     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Centre d'amitié autochtone de La Tuque</b><br>Offrir aux personnes impliquées dans une situation de VCF un service d'hébergement de répit et de ressourcement en territoire                                                                                                                                                                              | 34 391           |
| <b>Nation Naskapie de Kawawachikamach</b><br>Offrir des services de soutien et des programmes de sensibilisation pour la clientèle aux prises avec des dépendances et/ou une situation de VCF.                                                                                                                                                              | 117 538          |
| <b>Société Makivik</b><br>Formation d'intervenants pour l'adaptation du programme Qullik développé et dispensé en milieu carcéral auprès des Inuit. Implantation du programme dans 4 villages désireux de signer un PMRA comprenant certaines infractions en lien avec la violence conjugale.                                                               | 450 000          |
| <b>Conseil des Anicinapek de Kitcisakik</b><br>Offrir l'opportunité à la personne qui représente un danger de se retirer du milieu afin d'intégrer un service d'hébergement transitoire et entreprendre une démarche de mieux-être individuel avec des intervenants du centre de santé de la communauté et des aînés.                                       | 199 700          |
| <b>Waseskun</b><br>Programme à 4 volets pour la clientèle aux prises avec une dynamique de violence conjugale et sexuelle - intervention individuelle, thérapies de groupes en territoire, thérapies familiales en prévision de la libération des individus, suivi post-sentenciel avec les intervenants des communautés autochtones d'origine des détenus. | 199 454          |
| <b>Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)</b><br>Mise sur pied des services adaptés auprès de différents groupes de personnes qui font subir ou qui vivent de la violence.                                                                                                                                                                              | 198 917          |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>1 200 000</b> |

|             |                                                                                                                                            |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Question 73 | Tout document préparé visant l'amélioration de l'accompagnement ou du parcours judiciaire d'une victime de violence sexuelle et conjugale. |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

1. Recommandations de "Rebâtir la confiance"

Le rapport « Rebâtir la confiance » propose 190 recommandations afin d'atteindre un changement de culture en matière d'accompagnement des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, tant en matière psychosociale qu'en matière de justice. Les actions structurantes prises par le ministère de la Justice pour améliorer l'accompagnement des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale ont été intégrées à la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027, annoncée le 20 juin 2022.

Le tableau suivant brosse le portrait des travaux relatifs aux recommandations du Rapport:

| #   | Recommandations terminées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 25  | Octroyer à toutes les personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale le droit à quatre heures de conseils juridiques gratuits, dans tous les domaines du droit, et ce, indépendamment de leur revenu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 26  | Octroyer à toute personne victime le droit d'être représentée gratuitement par avocat lorsque l'accusé souhaite déposer une preuve relative à son passé sexuel ou accéder à un de ses dossiers privés en mains tierces.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 27  | Offrir aux personnes victimes d'agression sexuelle ou de violence conjugale un accès élargi à l'aide juridique dans les sphères du droit autres que celles du droit criminel.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 30  | Constituer une banque d'avocats spécialisés en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale, la structurer en fonction des domaines de droit/mots-clés employés par les personnes victimes et assurer sa mise à jour.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 60  | Planter dans toutes les régions de la province le programme enfant-témoin, qui permet de préparer les enfants à rendre témoignage tout en évitant d'aborder les faits de la cause.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 64  | Modifier le Code criminel pour prévoir que le juge doit, sur demande, ordonner des mesures d'aide au témoignage aux adultes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale, sauf s'il est d'avis que cela nuirait à la bonne administration de la justice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 67  | Élaborer, en partenariat avec les acteurs judiciaires concernés, un code de conduite relatif à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 83  | Encourager l'utilisation d'autres moyens technologiques susceptibles d'améliorer la sécurité des personnes victimes et prévoir que les frais afférents soient remboursés. Procéder à l'évaluation des services de traducteurs et d'interprètes afin de s'assurer de leur neutralité et de la qualité de leur formation, y compris en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale et constituer une banque de traducteurs et d'interprètes accrédités, disponibles dans toutes les régions du Québec, qui sera tenue à jour, rapidement et facilement par l'IVAC. |
| 129 | Modifier le Code civil du Québec pour assurer une prise en compte de la violence conjugale dans la détermination du « meilleur intérêt » de l'enfant, en droit de la famille.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 142 | Réviser en profondeur la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et le fonctionnement de l'organisme chargé de l'appliquer, en accordant une attention particulière aux difficultés rencontrées par les personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 178 | Instaurer un Bureau de l'Ombudsman québécois des victimes d'actes criminels pour actualiser et consolider les droits et recours enchâssés dans la Charte canadienne des droits des victimes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 182 | Entreprendre la révision de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels afin qu'elle soit modernisée et harmonisée avec la Charte canadienne des droits des victimes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

| # | Recommandations en continu <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                        |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Fournir à la personne victime d'agression sexuelle et de violence conjugale un soutien psychosocial/judiciaire dès le moment où elle dévoile les agressions subies et ce, qu'elle décide ou non de dénoncer le crime aux autorités policières. |
| 2 | Maintenir le soutien psychosocial/judiciaire de la personne victime à travers l'ensemble des procédures judiciaires.                                                                                                                           |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>73</b> | Suite |
|--------------------|-------|

| #   | Recommandations en continu <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19  | Adopter le principe directeur de valorisation et de sécurisation culturelle, nécessaire pour favoriser l'accès à la justice des Autochtones, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des communautés.                                                                                                                             |
| 81  | Prévoir que dans un contexte d'urgence, les personnes victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle reçoivent les services publics nécessaires même lorsqu'elles ne peuvent présenter des papiers d'identité ou autre documentation.                                                                                 |
| 147 | Recenser et évaluer les programmes de justice réparatrice qui s'adressent aux personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale pour s'assurer qu'ils tiennent compte des spécificités de ces formes de criminalité, qu'ils assurent la sécurité des personnes victimes et qu'ils répondent à leurs besoins. |
| 177 | Assurer la reddition de compte et l'évaluation annuelle du traitement et du suivi accordé aux plaintes reçues.                                                                                                                                                                                                                |
| 179 | Promouvoir l'information sur les droits et recours des personnes victimes par divers moyens, afin de rejoindre un plus grand nombre de victimes ainsi que le public en général.                                                                                                                                               |
| 180 | Soutenir et encourager la promotion de la Charte canadienne des droits des victimes ainsi que des mesures, services et programmes permettant aux personnes victimes d'accéder à leurs droits et recours.                                                                                                                      |
| 181 | Reconnaître et soutenir financièrement les initiatives permettant d'assurer et de consolider la mise en œuvre de la Charte canadienne des droits des victimes.                                                                                                                                                                |

| #  | Recommandations en cours <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3  | Accorder aux organismes d'aide aux personnes victimes le financement nécessaire à la réduction des listes d'attente et à la bonification des services d'accompagnement psychosocial/judiciaire, et ce, dans toutes les régions du Québec.                                                                                                                                                                         |
| 6  | Développer davantage l'offre d'accompagnement des personnes mineures exposées à la violence conjugale ou victimes de crimes sexuels.                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 7  | Adopter une directive voulant que les besoins d'accompagnement d'une personne mineure puissent être offerts avec le consentement d'un seul des deux parents.                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 10 | Bonifier les lignes SOS Violence conjugale et Info-Aide violence sexuelle en octroyant les ressources nécessaires à l'amélioration de l'écoute, de l'information et du référencement et accroître la promotion de ces lignes d'appel afin de mieux les faire connaître de la population en général et plus particulièrement des personnes victimes, de leurs proches et des personnes intervenant auprès d'elles. |
| 11 | Procéder à l'évaluation des services de traducteurs et d'interprètes afin de s'assurer de leur neutralité et de la qualité de leur formation, y compris en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale et constituer une banque de traducteurs et d'interprètes accrédités, disponibles dans toutes les régions du Québec, qui sera tenue à jour.                                                       |
| 12 | Instaurer un Fonds d'urgence pour combler les besoins essentiels des personnes victimes de violence conjugale ou d'agression sexuelle en situation d'urgence.                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 14 | Accorder un soutien financier aux initiatives d'intégration des services émanant de la communauté.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 15 | Mettre en place un projet pilote de centre de services intégrés pour les victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, sous la supervision du Secrétariat à la coordination et l'intégration des actions en matière de violences sexuelles et conjugales.                                                                                                                                             |
| 16 | Développer des services culturellement pertinents en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale pour les Autochtones vivant en communautés ou en milieu urbain.                                                                                                                                                                                                                                        |
| 18 | Offrir des processus de justice réparatrice aux victimes autochtones adultes de violence conjugale et d'agression sexuelle, tant en amont du système judiciaire (participation citoyenne volontaire, programme de mesures de rechange), que dans le cadre de la détermination et de l'exécution de la peine.                                                                                                      |
| 20 | Assurer une meilleure représentation du personnel autochtone, notamment par l'embauche de personnes autochtones au sein des organismes d'aide et du système judiciaire.                                                                                                                                                                                                                                           |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>73</b> | Suite |
|--------------------|-------|

| #   | Recommandations en cours <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 23  | Offrir à tous les juges et procureurs appelés à travailler avec des justiciables et des victimes issues des communautés autochtones une formation régulière.                                                                                                                                                                                                         |
| 24  | Créer un Centre intégré de services holistiques des Premières Nations et Inuits en matière d'agressions sexuelles et violence conjugale au sein du Tribunal spécialisé en agressions sexuelles et violence conjugale.                                                                                                                                                |
| 28  | Assurer dans les organismes d'aide aux victimes, une présence régulière et suffisante d'avocats dédiés de l'aide juridique et de procureurs dédiés du Directeur des poursuites criminelles et pénales afin de combler les besoins de formation des intervenants et de répondre à leurs questions juridiques spécifiques, de même qu'à celles des personnes victimes. |
| 29  | Constituer une section spécialisée en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale au sein des bureaux d'aide juridique.                                                                                                                                                                                                                                    |
| 31  | Offrir à tous les avocats inscrits dans cette banque d'avocats, indépendamment de leur champ d'expertise, une formation pertinente et continue en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                                                                                                           |
| 61  | Développer et implanter pour les adultes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale, un programme similaire au programme enfant-témoin, et ce, dans toutes les régions de la province.                                                                                                                                                                 |
| 68  | S'assurer que les premiers intervenants qui entrent en contact avec la victime l'informent de la mesure de dédommagement, l'aident à documenter les dommages qu'elle a subis et les portent à la connaissance du poursuivant.                                                                                                                                        |
| 69  | S'assurer de la mise en place de mesures visant à réduire au maximum les délais à toutes les étapes judiciaires dans les dossiers d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                                                                                                                                   |
| 82  | S'assurer que les personnes victimes puissent bénéficier gratuitement d'outils d'intervention rapide, tel le téléphone grave danger, pour contribuer à assurer leur sécurité.                                                                                                                                                                                        |
| 88  | S'assurer que les victimes et les intervenants soient informés des avantages et des inconvénients du recours à une ordonnance civile de protection.                                                                                                                                                                                                                  |
| 92  | S'assurer qu'un responsable désigné communique avec les personnes victimes, dans les meilleurs délais et jamais au-delà d'un maximum de 24 h suivant la remise en liberté, pour les informer des conditions imposées par le tribunal.                                                                                                                                |
| 93  | Favoriser l'utilisation de moyens de communication qui utilisent la technologie actuelle (texto, courriel, etc.) pour rejoindre rapidement les personnes victimes.                                                                                                                                                                                                   |
| 94  | S'assurer que la communication des conditions imposées à l'accusé puisse se faire par voie électronique auprès des personnes victimes qui disposent de ce moyen de communication.                                                                                                                                                                                    |
| 99  | Mettre en place dans tous les palais de justice des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes victimes afin de leur procurer un sentiment de protection.                                                                                                                                                                                                   |
| 100 | Prévoir que le CAVAC informe le greffier des personnes victimes présentes dans leurs locaux et que celles-ci soient appelées discrètement par téléphone plutôt que par un interphone entendu dans tout le palais de justice.                                                                                                                                         |
| 101 | S'assurer que la salle réservée aux personnes victimes soit accessible à tous les organismes d'aide, et aménagée pour y accueillir également les intervenants et les personnes de confiance qui accompagnent les victimes.                                                                                                                                           |
| 102 | Doter tous les palais de justice et tous les points de services d'un nombre suffisant de dispositifs d'aide au témoignage (témoignage à distance, écran, dispositif où la victime ne voit pas l'accusé, etc.) ainsi que de salles permettant à la victime de témoigner à distance.                                                                                   |
| 130 | Tenir compte des problématiques de l'agression sexuelle et de la violence conjugale lors de la réforme prochaine de la législation en droit de la famille.                                                                                                                                                                                                           |
| 131 | Étudier l'opportunité de mettre sur pied un programme volontaire de facilitation familiale adapté aux situations de violence conjugale. Cette étude se fera en collaboration avec des partenaires et organismes d'aide aux personnes victimes.                                                                                                                       |
| 135 | Revoir et simplifier le processus de résiliation de bail en raison de violence conjugale ou d'agression sexuelle prévu à l'article 1974.1 du Code civil du Québec.                                                                                                                                                                                                   |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>73</b> | Suite |
|--------------------|-------|

| #   | Recommandations en cours <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 144 | S'assurer que les personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale aient accès à des salles d'attente séparées dans toutes les institutions juridiques concernées.                                                                                                      |
| 145 | S'assurer que les personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale aient accès à des mesures d'aide au témoignage, dans toutes les sphères du droit.                                                                                                                    |
| 148 | Travailler en collaboration avec des experts autochtones de la justice réparatrice dans ce processus de recension et d'évaluation des programmes de justice réparatrice existants, afin de bénéficier de leur expertise en ce domaine.                                                    |
| 153 | Créer le poste de coordonnateur judiciaire afin d'améliorer la circulation de l'information entre les tribunaux, la coordination des dossiers et la cohérence des décisions rendues.                                                                                                      |
| 155 | Soutenir les mesures de communication et de coordination mises en place par des moyens technologiques développés en symbiose avec le projet de « Transformation Organisationnelle de la Justice ».                                                                                        |
| 156 | Instaurer un Tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale au sein de la Cour du Québec.                                                                                                                                                                 |
| 157 | Déployer le tribunal spécialisé à l'échelle provinciale pour desservir toutes les régions en s'adaptant aux réalités urbaines et régionales.                                                                                                                                              |
| 158 | Assurer un environnement sécuritaire et accueillant pour les personnes victimes et leurs proches et leur offrir des installations physiques minimisant les contacts avec l'accusé.                                                                                                        |
| 159 | Réserver des salles d'audience sécurisantes pour les personnes victimes, avec des rôles dédiés aux dossiers d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                                                                                              |
| 160 | Rendre disponibles les dispositifs d'aide au témoignage dans tous les palais de justice et points de service.                                                                                                                                                                             |
| 161 | Offrir à tous ceux qui œuvrent au tribunal spécialisé, allant des officiers de justice aux intervenants spécialisés, une formation spécifique et continue sur les problématiques des agressions sexuelles et de la violence conjugale.                                                    |
| 166 | Doter le tribunal spécialisé de postes de coordonnateur judiciaire pour assurer la circulation de l'information pertinente entre les différentes instances judiciaires.                                                                                                                   |
| 167 | Assurer, au Tribunal spécialisé, des services d'accompagnement en agressions sexuelles et en violence conjugale offerts par des intervenants spécialisés et dédiés.                                                                                                                       |
| 168 | Assurer, au Tribunal spécialisé, la présence des services suivants afin de répondre adéquatement aux besoins des victimes.                                                                                                                                                                |
| 169 | Instaurer et regrouper les services destinés aux personnes autochtones au sein du Centre intégré d'aide et de services holistiques des Premières Nations et Inuits en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale.                                                            |
| 170 | Mandater un comité multidisciplinaire, composé de représentants des parties prenantes du tribunal spécialisé, pour s'assurer qu'il rencontre les objectifs fixés et adopter les changements jugés nécessaires à sa réussite.                                                              |
| 171 | Doter le tribunal spécialisé d'un service de recherche ayant notamment le mandat de documenter les meilleures pratiques et de compiler les informations nécessaires aux travaux du comité de suivi.                                                                                       |
| 172 | Assurer la tenue plus détaillée de statistiques en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale, en conformité avec les principes de l'analyse différenciée selon les sexes plus.                                                                                              |
| 173 | Améliorer les processus de transmission d'informations à la personne victime en utilisant des méthodes technologiques plus à jour telles que le courriel et les textos.                                                                                                                   |
| 174 | Améliorer l'information transmise aux intervenants, notamment concernant les droits des personnes victimes, les obligations des différentes instances et les mécanismes mis en place, afin de leur permettre de mieux accompagner les personnes victimes.                                 |
| 175 | Assurer une plus large diffusion de l'information concernant les droits et recours prévus à Charte canadienne des droits des victimes auprès de divers organismes (ex. : réseau d'aide aux personnes victimes, aide juridique, regroupements provinciaux, etc.), et ce partout au Québec. |
| 176 | Mettre en place des mécanismes simples et rapides et des outils permettant d'accueillir et de traiter les plaintes formulées par les personnes victimes lorsqu'elles                                                                                                                      |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>73</b> | Suite |
|--------------------|-------|

| #   | Recommandations en cours <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|     | considèrent que leurs droits à l'information, à la protection, à la participation et au dédommagement n'ont pas été respectés.                                                                                                                                                         |
| 183 | S'assurer que l'ensemble des intervenants psychosociaux, judiciaires et médicaux reçoivent une formation générale et multisectorielle portant sur les violences sexuelles et conjugales et abordant notamment les différents aspects ciblés par le comité, et ce, de manière continue. |

<sup>1</sup>Certaines recommandations touchent d'autres ministères et organismes.

**Les travaux relatifs au tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale**

Le projet pilote de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale est déployé dans les 16 districts judiciaires suivants:

| District judiciaire | Palais ou point de service         |
|---------------------|------------------------------------|
| Beauharnois         | Salaberry-de-Valleyfield           |
| Bedford             | Granby                             |
| Drummond            | Drummondville                      |
| Saint-Maurice       | La Tuque                           |
| Québec              | Québec                             |
| Laval               | Laval                              |
| Saint-François      | Sherbrooke                         |
| Montmagny           | Montmagny                          |
| Mégantic            | Lac-Mégantic                       |
| Mingan              | Sept-Îles                          |
| Alma                | Alma                               |
| Chicoutimi          | Chicoutimi                         |
| Kamouraska          | Rivière-du-Loup                    |
| Rimouski            | Rimouski, Matane, Amqui, Mont-Joli |
| Gaspé               | Percé, Sainte-Anne-des-Monts       |
| Bonaventure         | New Carlisle, Carleton-sur-Mer     |

Dans la mise à jour économique 2021, des sommes de 32,6 M\$ sont prévues de 2021-2022 à 2024-2025. Plus précisément, en 2023-2024, le ministère de la Justice bénéficie d'un budget total de 11,4 M\$ afin de maintenir le financement des ressources et des activités relatives aux projets pilotes déployés sur le territoire et également permettre l'embauche des ressources nécessaires au déploiement de la troisième série de districts judiciaires visés par le projet pilote.

Du financement total, près de 8,1 M\$ sont prévus être alloués aux partenaires contribuant à la mise en œuvre de ce projet pilote de tribunal spécialisé, soit:

- les Centres d'aide aux personnes victimes d'actes criminels (CAVAC) pour l'embauche d'intervenants sociojudiciaires de liaison de même que pour l'expérience pilote de chiens de soutien à la cour pour les personnes victimes d'infractions sexuelles ou conjugales;
- le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) pour l'instauration de la poursuite verticale;
- la Commission des services juridiques (CSJ) pour répondre au besoin de représentation juridique des personnes victimes de violence conjugale.

Le ministère de la Justice a quant à lui bénéficié d'un financement de près de 3,2 M\$ pour l'embauche de ressources additionnelles au sein des palais de justice, pour la constitution de l'équipe projet responsable du déploiement de ce projet pilote et l'aménagement des espaces dédiés aux personnes victimes.

Également, un budget d'environ 170,0 k\$ a permis d'offrir à l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir au sein du tribunal spécialisé des formations sur les réalités relatives à la violence sexuelle et la violence conjugale.

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>73</b> | Suite |
|--------------------|-------|

2. **Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance**

Le 30 juin 2022, le gouvernement du Québec annonçait la nouvelle Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance. Elle comprend 58 actions et un investissement d'environ 462,4 M\$ sur cinq ans. Ses principaux objectifs sont de contrer la violence sexuelle et la violence conjugale et d'assurer un accompagnement plus soutenu et mieux adapté aux réalités des personnes victimes.

Le ministère de la Justice porte 6 mesures structurantes et une action complémentaire, qui sont en cours de réalisation. Elles se déclinent comme suit pour l'exercice 2023-2024:

- Mener des projets-pilotes d'intégration de services en violence sexuelle et en violence conjugale en soutenant des initiatives émanant de la communauté: aucun montant;
- Créer un bureau de soutien aux services aux personnes victimes d'infractions criminelles: 569 000 \$;
- Protéger les personnes victimes de violence familiale ou sexuelle par des modifications législatives: aucun montant;
- Assurer le déploiement du programme témoin enfant et autres témoins vulnérables à l'échelle du Québec, incluant les témoins autochtones dans une perspective de sécurisation culturelle: 2 160 500 \$ provenant du *Plan budgétaire 2019-2020 – 50 M\$*;
- Accorder à toutes les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, des services gratuits de consultation juridique et de représentation en urgence, peu importe leur revenu et dans tous les domaines du droit: aucun montant;
- Mener des projets pilotes de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, incluant la prise en compte des réalités autochtones: 11 400 000 \$;
- Étudier la faisabilité de déployer un dispositif grave danger pour les personnes victimes de violence conjugale et de violence sexuelle: aucun montant.

3. **Service Rebâtir de consultation juridique gratuite (Commission des services juridiques) et Banque d'avocats spécialisés de Juripop**

En 2023-2024, le service Rebâtir a offert 23 128 consultations, majoritairement en droit familial et criminel. La grande majorité des 4 612 personnes victimes consultent pour une situation de violence conjugale

Une subvention à la Clinique juridique Juripop a aussi été octroyée pour créer une banque d'avocats spécialisés, afin de pouvoir référer les personnes victimes qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique à des avocats formés en violence sexuelle et en violence conjugale. L'organisme a également été mandaté pour créer des formations en violence sexuelle et en violence conjugale pour ces avocats, afin de se qualifier à la banque. Pour ce faire, l'organisme a reçu une subvention de 4,3 M\$ sur 3 ans. La banque d'avocats spécialisés et les formations spécialisées en violence sexuelle et en violence conjugale sont disponibles sur le site Internet de Juripop.

4. **Autres activités en réponse aux recommandations du Rapport Rebâtir la confiance**

Un budget de 50 M\$ a été octroyé au ministère de la Justice dans le cadre du Plan budgétaire 2019-2020 concernant l'accompagnement des victimes de violences sexuelles. Les activités pour l'exercice 2023-2024 se déclinent comme suit:

| Activité                                                                                                            | Montant (\$) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Instauration de la poursuite verticale<br>(Directeur des poursuites criminelles et pénales)                         | 4 080 000    |
| Banque d'avocats spécialisés<br>(Clinique juridique Juripop)                                                        | 859 200      |
| Programme témoin enfant et autres témoins vulnérables<br>(Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels) | 2 160 500    |
| Formation intervenants judiciaires-volet violence sexuelle<br>(Tribunal spécialisé)                                 | 100 000      |
| Centre de services intégrés en violence sexuelle<br>(La Traversée (Rive-Sud))                                       | 377 510      |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Question <b>73</b> | Suite |
|--------------------|-------|

| Activité                                                                                           | Montant (\$) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Recherche COAMF-UQTR sur le dépistage de la violence conjugale en médiation familiale (COAMF-UQTR) | 99 925       |
| Colloque Tribunal spécialisé (Ministère de la Justice)                                             | 49 970       |
| Refonte du système SCAVAC (Ministère de la Justice)                                                | 369 000      |
| Total                                                                                              | 8 096 105    |

**5. Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs**

En 2023-2024, le ministère de la Justice a poursuivi ses efforts dans le cadre des 7 actions ministérielles liées au Plan d'action gouvernemental en matière d'exploitation sexuelle des mineurs. Les investissements pour cette troisième année furent de 1 159 730 \$ pour les actions suivantes:

- Créer un programme unique au Québec de mesures de rechange axé sur l'intervention et la sensibilisation visant à diminuer la demande pour l'achat de services sexuels (500 000 \$ du ministère de la Justice);
- Création d'une équipe spécialisée et dédiée d'intervention pour les personnes victimes d'exploitation sexuelle au sein du Réseau des CAVAC (659 730 \$ du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels).

La ligne Info-Aide Violence sexuelle a également lancé son service de clavardage en novembre 2023. Il s'agit de l'action 32 du plan d'action, soit *Rendre disponible un nouveau service de clavardage 24/7 par l'entremise de la ligne-ressource Info-aide violence sexuelle*.

**6. Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025**

En 2023-2024, le Ministère a poursuivi ses travaux relatifs à la mesure 9 *Mettre en place un programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes notamment de violence conjugale*.

Cette mesure financière permet à des personnes victimes de quitter rapidement un environnement où leur vie ou leur sécurité, ou celles des personnes à leur charge, sont compromises. Une subvention de 623 700 \$ a été octroyée en 2023-2024 à SOS violence conjugale et au Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal pour traiter les demandes d'aide financière d'urgence. Leur mandat consiste principalement à confirmer l'admissibilité des demandes, autoriser les dépenses et collaborer avec les intervenants terrain pour mettre en place un filet de sécurité autour de la personne victime.

Les sommes octroyées aux organismes permettent l'embauche d'effectifs supplémentaires. Par cette subvention, le ministère répond également en partie à la recommandation #10 du rapport « Rebâtir la confiance » en bonifiant les services de SOS Violence conjugale et d'Info-Aide Violence sexuelle.

Les dépenses autorisées pour les personnes victimes de violence conjugale et de violence sexuelle en 2023-2024 s'élèvent à 531 662 \$. Ce montant est assumé par l'Indemnisation des victimes d'actes criminels. Ce sont 495 personnes victimes qui ont eu recours à l'aide financière d'urgence en 2023-2024.

**7. Actions prioritaires dans le but de prévenir la violence conjugale et les féminicides (2021-2026)**

La mesure A2 est de soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones. En 2021-2022, les quatre (4) projets suivants ont été retenus à la suite de l'appel d'offres lancé à l'automne 2021 : le projet de Waseskun, de la Société Makivik, du Conseil des Anicinapek Kitcisakik et de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh). Un appel d'offres ciblé a été fait à l'automne 2022. Les demandes de soutien pour le Centre amitié autochtone de La Tuque et la Nation

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 73 | Suite |
|-------------|-------|

Naskapie de Kawawachikamach ont été retenues. Pour 2023-2024, le montant de 1 200 000 \$ sera déboursé pour la poursuite des 6 projets retenus mentionnés.

La mesure 5 vise à faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes en couvrant des dépenses liées au transport et à l'hébergement. Cette mesure est réalisée dans le cadre du plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 (voir action 9).



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**

**Renseignements particuliers  
des oppositions**

Document préparé par la Direction générale des ressources budgétaires et financières  
Avril 2025



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**

**Renseignements particuliers  
de l'opposition officielle**

Document préparé par la Direction générale des ressources budgétaires et financières  
Avril 2025

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## Renseignements particuliers de l'Opposition officielle Étude des crédits 2025-2026

Question 15

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2024-2025 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

### Ministère

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet justice communautaire autochtone

**Montant global :** 1 822 500 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Projet                                           | Bénéficiaire                                          | Montant <sup>1</sup><br>(\$) |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------|
| Justice communautaire – Kahnawake                | Mohawks of Kahnawake                                  | 65 000                       |
| Justice communautaire – Akwesasne                | Mohawks of Akwesasne                                  | 55 000                       |
| Justice communautaire – Kawawachikamach          | Nation Naskapi de Kawawachikamach                     | 85 000                       |
| Justice communautaire – Kitigan Zibi             | Kitigan Zibi Anishinabeg                              | 35 000                       |
| Justice communautaire – Lac Simon                | Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon           | 85 000                       |
| Justice communautaire – milieu urbain à Montréal | Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal    | 62 500                       |
| Justice communautaire – Pekuakamiulnuatsh        | Pekuakamiulnuatsh Takuhikan                           | 85 000                       |
| Justice communautaire – Nutashquan               | Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashquan | 62 500                       |
| Justice communautaire – Lac-Saint-Jean           | Centre Mamik Lac-St-Jean                              | 85 000                       |
| Justice communautaire en milieu inuit            | Société Makivik (12 communautés)                      | 1 100 000                    |
| Justice communautaire - Listiguj                 | Listiguj Mig'maq Government                           | 40 000                       |
| Justice communautaire – Opitciwan                | Bande des Atikamekw d'Opitciwan                       | 62 500                       |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2025.

**Programme:** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet Parajudiciaires autochtones

**Montant global :** 2 360 100 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Projet                      | Bénéficiaire                                   | Montant <sup>1</sup><br>(\$) |
|-----------------------------|------------------------------------------------|------------------------------|
| Conseillers parajudiciaires | Services parajudiciaires autochtones du Québec | 2 105 100                    |
| Conseillers parajudiciaires | Conseil de la Nation Atikamekw                 | 255 000                      |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2025.

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

## Étude des crédits 2025-2026

Question **15**

Suite

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet coordination en matière de justice

**Montant global :** 210 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Projet                                        | Bénéficiaire                                                                                  | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Poste de coordonnatrice en matière de justice | Femmes autochtones du Québec inc.                                                             | 85 000                    |
| Poste de coordonnateur en matière de justice  | Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador | 125 000                   |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2025.

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet soutien à l'intégration des services en matière de violence conjugale, familiale ou sexuelle

**Montant global :** 333 450 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Projet                                                        | Bénéficiaire                                                                                  | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Postes de coordination – soutien à l'intégration des services | Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador | 208 450                   |
| Poste de coordination – soutien à l'intégration des services  | Saqjuq                                                                                        | 125 000                   |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2025.

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet soutien à l'intégration des services - système judiciaire

**Montant global :** 125 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Projet                                                       | Bénéficiaire | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|--------------------------------------------------------------|--------------|---------------------------|
| Poste de coordination – soutien à l'intégration des services | Saqjuq       | 125 000                   |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2025.

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet rédacteurs de type Gladue

**Montant global :** 245 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Projet                                                                          | Bénéficiaire                                       | Montant <sup>1</sup> (\$) |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------|
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue)                      | Services parajudiciaires autochtones du Québec     | 80 000                    |
| Poste à temps plein (rédaction rapport et sommaire Gladue)                      | Centre de justice des Premiers peuples de Montréal | 80 000                    |
| Poste partagé (rédaction rapport, sommaire Gladue et conseiller parajudiciaire) | Mohawks of Akwesane                                | 85 000                    |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2025.

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

## Étude des crédits 2025-2026

Question **15**

Suite

**Programme :** Programme de soutien aux activités de justice en milieu autochtone – volet services aux victimes sous la responsabilité d'organisations autochtones

**Montant global :** 415 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Projet                                          | Bénéficiaire                                       | Montant <sup>1</sup><br>(\$) |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------|
| Services aux victimes Atikamekw                 | Conseil de la Nation Atikamekw                     | 170 000                      |
| Services aux victimes de Montréal               | Centre de justice des Premiers peuples de Montréal | 85 000                       |
| Services aux victimes - communauté d'Akwesasne  | Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne                 | 75 000                       |
| Services aux victimes - communauté de Kahnawake | Conseil des Mohawks de Kahnawake                   | 85 000                       |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2025.

**Programme :** Programme de soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone

**Montant global :** 800 000 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Projet                                      | Bénéficiaire                         | Montant <sup>1</sup><br>(\$) |
|---------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| Rebuilding the Family Circle                | Waseskun                             | 200 000                      |
| Witciin Aji (Aide moi maintenant)           | Conseil des Anicinapek Kitchisakik   | 200 000                      |
| Services de soutien à la maison pour hommes | Nation Naskapie de Kawawachikamach   | 200 000                      |
| Sokerimowin                                 | Centre amitié autochtone de La Tuque | 200 000                      |

<sup>1</sup>Les montants inscrits sont prévisionnels au 31 mars 2025.

**Programme :** Programme d'aide aux activités communautaires du programme de mesures de rechange général 2023-2026

**Montant global :** 3 590 224 \$

**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction du soutien aux partenariats et aux programmes

| Région/District                | Bénéficiaire                                    | Montant<br>(\$) |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|
| Abitibi                        | Liaison Justice                                 | 76 617          |
| Alma et Roberval               | Justice alternative Lac-Saint-Jean inc.         | 44 873          |
| Arthabaska                     | Pacte Bois-Francs inc.                          | 44 873          |
| Baie-Comeau                    | Converjance Manicouagan                         | 37 341          |
| Beauce et Frontenac            | ÉquijusticeBeauce                               | 44 873          |
| Beauharnois et Longueuil       | Ressources Alternatives Rive-Sud                | 268 859         |
| Bedford                        | Justice Alternative et médiation                | 37 341          |
| Chicoutimi                     | Équijustice Saguenay inc.                       | 107 100         |
| Drummond                       | Commun Accord Organisme de Justice Alternative  | 44 873          |
| Frontenac                      | L'Alternative Appalaches inc.                   | 37 341          |
| Gaspé-Bonaventure              | Justice alternative Gaspésie-Sud                | 76 617          |
| Gatineau, Pontiac et Maniwaki  | Société Elizabeth Fry du Québec                 | 119 531         |
| Iberville et Saint-Hyacinthe   | Justice alternative Richelieu-Yamaska           | 74 670          |
| Joliette                       | Repars                                          | 49 784          |
| Joliette et Laval              | Avenue, Justice Alternative                     | 298 770         |
| Kamouraska                     | Justice Alternative du KRTB inc.                | 37 341          |
| Labelle et Terrebonne          | Mesures alternatives des Vallées du Nord inc.   | 112 010         |
| Mingan                         | La Croisée, un organisme de justice alternative | 49 784          |
| Montmagny et Québec (rive-sud) | Équijustice Lévis                               | 37 341          |
| Montréal                       | Événement Hoodstock                             | 112 010         |

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**Renseignements particuliers de l'Opposition officielle** **Étude des crédits 2025-2026**

Question **15**

Suite

| Région/District                     | Bénéficiaire                                                 | Montant (\$) |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------|
| Montréal                            | Regroupement des Organismes de Justice Alternative du Québec | 1 061 362    |
| Montréal                            | Trajet inc.                                                  | 119 531      |
| Montréal                            | YMCA du Québec                                               | 59 708       |
| Québec                              | Autre Avenue, Organisme de Justice Alternative, L'           | 134 493      |
| Richelieu                           | Justice alternative Pierre de Saurel inc.                    | 44 873       |
| Rimouski                            | Justice alternative de l'Est                                 | 44 873       |
| Saint-François, Bedford et Mégantic | Équijustice Estrie                                           | 134 493      |
| Saint-Maurice                       | Alter Égaux, Organisme de justice alternative, L'            | 29 912       |
| Saint-Maurice                       | Organisme de Justice Alternative Volteface                   | 44 873       |
| Terrebonne                          | Mesures Alternatives des Basses-Laurentides                  | 112 010      |
| Trois-Rivières                      | Aux Trois Pivots                                             | 37 341       |
| Trois-Rivières                      | Avenues citoyennes Organisme de justice alternative          | 29 912       |
| Trois-Rivières                      | Équijustice Maskinongé                                       | 24 894       |

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2025-2026

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

Fonds Accès Justice

Programme : Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la Justice

Montant global : 164 057 \$

Direction de l'organisme qui en a la gestion : Fonds Accès Justice

| Projet                       | Bénéficiaire                                           | Montant (\$) |
|------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------|
| Appel à projets 2021-2022    | Droits et Recours en Santé Mentale, Gaspésie-les-Îles  | 7 500        |
| Appel à projets 2021-2022    | Équijustice                                            | 12 500       |
| Appel à projets 2022-2023    | ACEF du Nord de Montréal                               | 4 917        |
| Appel à projets 2022-2023    | Centre Louise-Amélie inc., Le                          | 3 863        |
| Appel à projets 2022-2023    | Clinique juridique de Saint-Michel                     | 5 000        |
| Appel à projets 2022-2023    | Clinique juridique Juripop                             | 4 993        |
| Appel à projets 2022-2023    | Clinique Juste                                         | 7 467        |
| Appel à projets 2022-2023    | Institut de Médiation et d'Arbitrage du Québec         | 5 000        |
| Appel à projets 2022-2023    | Juristes à domicile                                    | 5 000        |
| Appel à projets 2022-2023    | Option Consommateurs                                   | 9 501        |
| Appel à projets 2022-2023    | Société Elizabeth Fry du Québec                        | 5 000        |
| Appel à projets 2023-2024    | Centre Louise-Amélie inc., Le                          | 5 869        |
| Appel à projets 2023-2024    | Clinique d'accompagnement juridique Droit de cité      | 7 500        |
| Appel à projets 2023-2024    | Clinique Droits devant                                 | 7 500        |
| Appel à projets 2023-2024    | Collectif juridique, Le                                | 6 717        |
| Appel à projets 2023-2024    | Juristes à domicile                                    | 7 500        |
| Appel à projets 2023-2024    | Justice Alternative du Haut-Richelieu                  | 5 459        |
| Appel à projets 2023-2024    | Maison Bleue : Milieu de Vie Préventif à l'Enfance, La | 6 000        |
| Appel à projets 2023-2024    | Organisation populaire des droits sociaux [OPDS]       | 7 500        |
| Appel à projets 2023-2024    | Société Elizabeth Fry du Québec                        | 7 500        |
| Appel à projets 2023-2024    | Université Laval                                       | 7 500        |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Clinique d'information juridique à McGill              | 10 000       |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université d'Ottawa                                    | 4 362        |
| Autoreprésentation 2022-2023 | Université du Québec à Montréal (UQAM)                 | 9 909        |

Programme : Financement à la mission de base des Centres de justice de proximité et autres organismes

Montant global : 8 607 534 \$

Direction ou organisme qui en a la gestion : Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                   | Montant (\$) |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent            | 670 607      |
| Centre de justice de proximité de la Côte-Nord                 | 474 609      |
| Centre de justice de proximité Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine   | 481 572      |
| Centre de justice de proximité du Grand-Montréal               | 1 425 534    |
| Centre de justice de proximité de Laval-Laurentides-Lanaudière | 669 652      |
| Centre de justice de proximité de la Mauricie                  | 732 045      |
| Centre de justice de proximité de la Montérégie                | 1 300 308    |
| Centre de justice de proximité Nunavik (Société Makivik)       | 784 816      |
| Centre de justice de proximité de l'Outaouais                  | 654 881      |
| Centre de justice de proximité de Québec                       | 898 620      |
| Centre de justice de proximité du Saguenay-Lac-Saint-Jean      | 514 890      |

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

**Programme :** Programme – Autoreprésentation  
**Montant global :** 2 290 370 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                                        | Montant (\$) |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Centre de justice de proximité de l'Abitibi-Témiscamingue                           | 593 366      |
| Centre de justice de proximité du Centre-du-Québec                                  | 501 291      |
| Centre de justice de proximité de l'Estrie                                          | 606 214      |
| Centre de justice de proximité Laval, Laurentides Lanaudière                        | 226 919      |
| Centre de justice de proximité de Québec – point de service de Chaudière-Appalaches | 362 580      |

**Programme :** Programme – Parcours Citoyens  
**Montant global :** 265 297 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                                   | Montant (\$) |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| Centre de justice de proximité de Laval-Laurentides-Lanaudière | 265 297      |

**Programme :** Programme – La fierté de vieillir  
**Montant global :** 61 455 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Fonds Accès Justice

| Bénéficiaire                                              | Montant (\$) |
|-----------------------------------------------------------|--------------|
| Centre de justice de proximité du Saguenay-Lac-Saint-Jean | 61 455       |

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

**Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels**  
**Programme :** Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels  
**Montant global :** 208 598 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

| Projet                                                                                                                                                                                                                      | Bénéficiaire                                                                                   | Montant (\$) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Les victimes d'actes criminels qui se représentent seules devant les tribunaux                                                                                                                                              | Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)                                               | 11 513       |
| "Partir de nous" - Autonomisation des adolescentes en situation d'exploitation sexuelle                                                                                                                                     | Bureau international des droits des enfants (IBCR)                                             | 23 999       |
| Atelier d'autodéfense féministe pour les femmes et les filles ayant subi une agression à caractère sexuel                                                                                                                   | Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) - Saguenay         | 5 688        |
| Démarche d'apprentissage pour prévenir et combattre les violences sexuelles                                                                                                                                                 | Centre de prévention et d'intervention pour les victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) - Laval | 34 417       |
| Analyse et validation du service de soutien offert aux parents d'enfants victimes de violence sexuelle par les professionnelles de Marie-Vincent                                                                            | Centre d'expertise Marie-Vincent                                                               | 23 000       |
| L'Envolée                                                                                                                                                                                                                   | L'Autre-Toit du KRTB                                                                           | 5 480        |
| La sensibilisation au contrôle coercitif : un levier pour améliorer la pratique judiciaire et accroître la sécurité des victimes de violence conjugale                                                                      | Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC)     | 15 000       |
| Projet Monarque: développement d'une recherche visant l'amélioration de l'aide et de l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles en contexte conjugal                                                       | Université du Québec à Montréal (UQAM)                                                         | 19 463       |
| Prévenir les violences en contextes de relations amoureuses chez les adolescentes victimes d'agression sexuelle : adaptation des outils du programme Étincelles                                                             | Université Laval                                                                               | 4 495        |
| École de Service social - Actions des proches et perception des femmes victimes de violence conjugale à l'égard de ces actions : prise en compte des particularités ethnoculturelles dans la proposition d'actions adaptées | Université de Montréal (UdM)                                                                   | 37 223       |
| Entente PHARE Jardins-Roussillon                                                                                                                                                                                            | La Re-Source                                                                                   | 4 400        |
| AmoVr: Brisons le silence de la violence dans les relations lesbiennes                                                                                                                                                      | Centre de solidarité lesbienne (CSL)                                                           | 2 212        |
| Justice pour toutes                                                                                                                                                                                                         | Corporation de développement communautaire (CDC) du Haut-Saint-François                        | 5 885        |
| Formation d'un comité activité par et pour les femmes ayant été victimes d'exploitation sexuelle                                                                                                                            | La Sortie                                                                                      | 4 406        |
| Prévention des cyberviolences faites aux femmes                                                                                                                                                                             | Société Elizabeth Fry                                                                          | 1 925        |
| Déploiement du projet XOX dans la région de Montréal                                                                                                                                                                        | Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)                                | 9 492        |

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle      Étude des crédits 2025-2026

|             |       |
|-------------|-------|
| Question 15 | Suite |
|-------------|-------|

**Programme :** Projets fédéraux en matière d’aide aux personnes victimes  
**Montant global :** 636 849 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

| Projet                                                                                                                          | Bénéficiaire                                                                                                                     | Montant (\$) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Projet Convers'Actions                                                                                                          | Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence                                                                   | 97 305       |
| Élargissement de l'offre de services de Marie-Vincent permettant de soutenir les jeunes victimes d'abus physiques en Montérégie | Centre d'expertise Marie-Vincent                                                                                                 | 231 601      |
| Création d'un poste d'agent de liaison au CISSS – Chaudière-Appalaches                                                          | Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches (Services intégrés en abus et maltraitance - SIAM de Québec) | 102 870      |
| Fraude amoureuse en ligne                                                                                                       | Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)                                                                                     | 30 099       |
| Projet Commission d'examen des troubles mentaux - Phase 2 : Création d'un site web                                              | Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)                                                                                 | 125 474      |
| La protection des victimes d'actes criminelles                                                                                  | Université de Montréal (UdeM)                                                                                                    | 49 500       |

**Programme :** Soutien financier aux Centres d'aide aux victimes d'actes criminels et aux autres organismes venant en aide aux personnes victimes d'actes criminels  
**Montant global :** 52 153 978 \$  
**Direction ou organisme qui en a la gestion :** Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

| Bénéficiaire                                                                                                                                       | Montant (\$) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| CAVAC Abitibi-Témiscamingue                                                                                                                        | 2 442 315    |
| CAVAC Bas-Saint-Laurent                                                                                                                            | 2 767 782    |
| CAVAC Centre-du-Québec                                                                                                                             | 2 676 862    |
| CAVAC Côte-Nord                                                                                                                                    | 2 227 458    |
| CAVAC Cri                                                                                                                                          | 152 728      |
| CAVAC Estrie                                                                                                                                       | 2 710 748    |
| CAVAC Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine                                                                                                             | 1 500 272    |
| CAVAC Lanaudière                                                                                                                                   | 2 389 964    |
| CAVAC Laurentides                                                                                                                                  | 2 285 894    |
| CAVAC Laval                                                                                                                                        | 2 689 621    |
| CAVAC Mauricie                                                                                                                                     | 2 434 805    |
| CAVAC Montérégie                                                                                                                                   | 4 478 149    |
| CAVAC Montréal                                                                                                                                     | 7 655 140    |
| CAVAC Nunavik                                                                                                                                      | 957 418      |
| CAVAC Outaouais                                                                                                                                    | 2 714 334    |
| CAVAC Région de Québec                                                                                                                             | 4 360 952    |
| CAVAC Saguenay-Lac-Saint-Jean                                                                                                                      | 3 599 706    |
| SOS violence conjugale                                                                                                                             | 1 432 150    |
| Association québécoise Plaidoyer-Victimes (SACAIS)                                                                                                 | 336 900      |
| Centre d'expertise Marie-Vincent                                                                                                                   | 420 700      |
| Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal (CVASM)                                                                                  | 1 425 080    |
| Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD)                                                                             | 195 000      |
| Centre de services de justice réparatrice (CSJR)                                                                                                   | 150 000      |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (Services intégrés en abus et maltraitance - SIAM de Québec) | 100 000      |
| Éducaloi                                                                                                                                           | 50 000       |